

2023
**RAPPORT
ANNUEL**



**CPAS
OCMW**
Uccle-Ukkel

CPAS Uccle | OCMW Ukkel



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

☐ Un service public décentralisé par commune	08
☐ Moyens utilisés	09
☐ Schéma des organes du CPAS	14
☐ Membres du conseil de l'action sociale et composition des organes délibérants	16

DESCRIPTION ET ACTIVITÉS DES SERVICES

Organigramme général	20
01 Social	
○ Service social quartier	
☐ Quartier	24
☐ Cellule énergie	34
○ Service réinsertion socioprofessionnelle	
☐ PromoJob - Antenne sociale	38
○ Initiative locale d'accueil (ILA)	44
○ Services auxiliaires	
- Services aux personnes	
☐ Centre de distribution alimentaire gratuite (CDAG)	50
☐ Cellule logement	54
- Santé	
☐ Accueil & hébergement des personnes âgées	60
☐ Cabinet médical	62
- Petite enfance	
☐ Crèche Asselbergs	64
☐ Accueillantes d'enfants conventionnées et salariées	66
○ Aides à domicile	
☐ Services ucclois à domicile (SUD)	68
☐ Titres-services	72
○ Coordination sociale	74
○ Logement de transit	78

02 Home Brugmann et Domaine du Neckersgat	80
03 Cité de l'enfance Asselbergs	84
04 Affaires générales	88
05 Finances	96
06 Service du personnel	
☐ Gestion des ressources humaines	98
☐ Gestion administrative et pécuniaire	104
07 Cellule organisation et processus	106
08 Juridique	
☐ Permanence juridique	108
☐ Médiation de dettes et prévention	116
09 Informatique	118
10 Patrimoine	120
11 Facturation – Assistance	128
12 Service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPPT)	132
13 Recette	134

ORDONNANCE SUR LA TRANSPARENCE

☐ Présences aux réunions	139
☐ Paiement annuel des jetons de présence et avantages	140
☐ Salaire annuel du président	142
☐ Tableau récapitulatif	142
☐ Marchés publics	143



AVIS AUX LECTEURS

Le rapport annuel 2023 du CPAS d'Uccle vise à répondre, outre au prescrit de l'article 89, alinéa 2 de la loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS concernant l'obligation de joindre un rapport d'activité en annexe du compte, à celui de l'article 7, §1er de l'ordonnance du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires bruxellois, qui prévoit l'obligation de publier un rapport comprenant le relevé détaillé des présences en réunion des mandataires, un inventaire des marchés publics... Bien que relevant de la responsabilité du secrétaire général du CPAS, ce dernier rapport constitue également une annexe obligatoire aux comptes.

INTRODUCTION

1. Un service public décentralisé par commune

Son objectif : administrer et organiser l'aide sociale locale

Les CPAS, créés en vertu de la loi organique du 8 juillet 1976 ont pour mission de fournir l'aide sociale. Ce sont des établissements publics dotés de la personnalité juridique. Chaque commune du Royaume est desservie par un CPAS.

Par la loi concernant le droit à l'intégration sociale du 26 mai 2002, les CPAS se voient en outre confier la mission d'accorder le droit à l'intégration sociale, qui peut prendre la forme :

- d'un travail
- d'un revenu d'intégration (RI) dont l'octroi est conditionné par la loi et sanctionné par les juridictions sociales. Les catégories d'ayant droit au revenu d'intégration sont les suivantes :
 - La personne cohabitante
 - La personne isolée
 - La personne vivant avec une famille à charge

2. Moyens utilisés



L'article 1er de la loi du 8 juillet 1976 énonce la mission légale des CPAS :

« Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. Il est créé des centres publics d'aide sociale qui, dans les conditions déterminées par la présente loi, ont pour mission d'assurer cette aide.

Le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine est inscrit à l'article 23 de la Constitution. C'est au CPAS qu'incombe la mission d'assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité. Il assure non seulement une aide palliative et curative, mais aussi une aide préventive. Cette aide peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique.

À cet effet, il dispose des moyens suivants :

2. Moyens utilisés

2.1. AIDE MATÉRIELLE

L'aide sociale, si elle est matérielle, doit être accordée sous la forme la plus appropriée (financière ou en nature).

Elle peut prendre la forme :

- du RI (revenu d'intégration) depuis le 1er octobre 2002 (le minimex, autrefois).
- d'une aide sociale équivalente au revenu d'intégration
- d'une aide spécifique au paiement de pensions alimentaires en faveur d'enfants ou de parts contributives pour enfants placés
- d'avance sur prestations sociales (chômage, allocations familiales, allocation handicapé, ...)
- en tenant compte de la situation individuelle de chaque personne, d'aides sociales diverses laissées à l'appréciation du conseil de l'action sociale.



Exemples :

- aide au logement : garantie locative, prime au déménagement, intervention dans l'aménagement, frais d'hébergement en maison d'accueil...
- aide énergie (participation au paiement de la fourniture d'énergie)
- aide en matière de santé : prise en charge de frais d'hospitalisation, de frais médico-pharmaceutiques, octroi d'une carte médicale
- aides aux études : frais scolaires, prise en charge du minerval, frais de transport...
- aide médicale urgente pour les personnes séjournant illégalement sur notre territoire
- aide culturelle, sur base d'un règlement arrêté par le Conseil le 29 janvier 2020
- aide aux activités sportives, sur base d'un règlement arrêté par le Conseil le 24 septembre 2003
- aide alimentaire, fourniture gratuite de produits alimentaires

2.2. AUTRES FORMES D'INTERVENTIONS

1. Informations et renseignements

Le CPAS fournit tous conseils et renseignements utiles et effectue les démarches de nature à procurer aux intéressés tous les droits et avantages auxquels ils peuvent prétendre dans le cadre de la législation belge ou étrangère.

C'est dans ce but que le CPAS organise des consultations juridiques gratuites et a mis en place l'Infobus, bus itinérant, qui informe le public présent des droits auxquels il pourrait prétendre dans toutes les matières de la protection sociale.

2. Guidance

Le CPAS assure, en respectant le libre choix de l'intéressé, la guidance psychosociale, morale ou éducative, nécessaire à la personne aidée pour lui permettre de vaincre elle-même progressivement ses difficultés.

Exemples : aide à la gestion budgétaire, aide à la gestion énergétique, guidance éducative des enfants, guidance sociale comprenant la demande d'allocations sociales auprès des services concernés.

3. Mutuelle

Le CPAS affine la personne aidée à l'organisme assureur choisi par elle et à défaut de ce choix, à la caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité.

6. Mise au travail

Lorsqu'une personne doit justifier d'une période de travail pour obtenir le bénéfice complet de certaines allocations sociales, le CPAS prend toutes les dispositions de nature à lui procurer un emploi. Le cas échéant, il fournit cette forme d'aide sociale en agissant lui-même comme employeur pour la période visée (articles 60 § 7 et 61 de la loi organique des CPAS).

La loi du 26 mai 2002 en disposant que le droit à l'intégration sociale peut prendre la forme d'un emploi et/ou d'un revenu d'intégration, met l'accent sur l'emploi et renforce les missions des services d'insertion socioprofessionnelle.

La loi vise, pour la personne majeure âgée de moins de 25 ans, le droit à l'intégration sociale par l'emploi adapté à sa situation personnelle et à ses capacités dans les trois mois de sa demande.

7. Mission confiée par la commune

Le CPAS effectue les tâches qui lui sont confiées par l'autorité communale en matière d'aide sociale.

8. Collaboration avec d'autres services

Le CPAS peut recourir à la collaboration de personnes, d'établissements ou de services qui, créés soit par des pouvoirs publics, soit à l'initiative privée, disposent des moyens nécessaires pour réaliser les diverses solutions qui s'imposent, en respectant le libre choix de l'intéressé.

Exemples : le CPAS a souscrit un contrat de collaboration avec le SeTIS — Service de Traduction et d'Interprétariat en milieu social — pour l'interprétariat et la traduction de certaines langues étrangères. Le CPAS travaille également en collaboration avec l'AISSU (Agence Immobilière Sociale Uccloise).

9. Coordination sociale

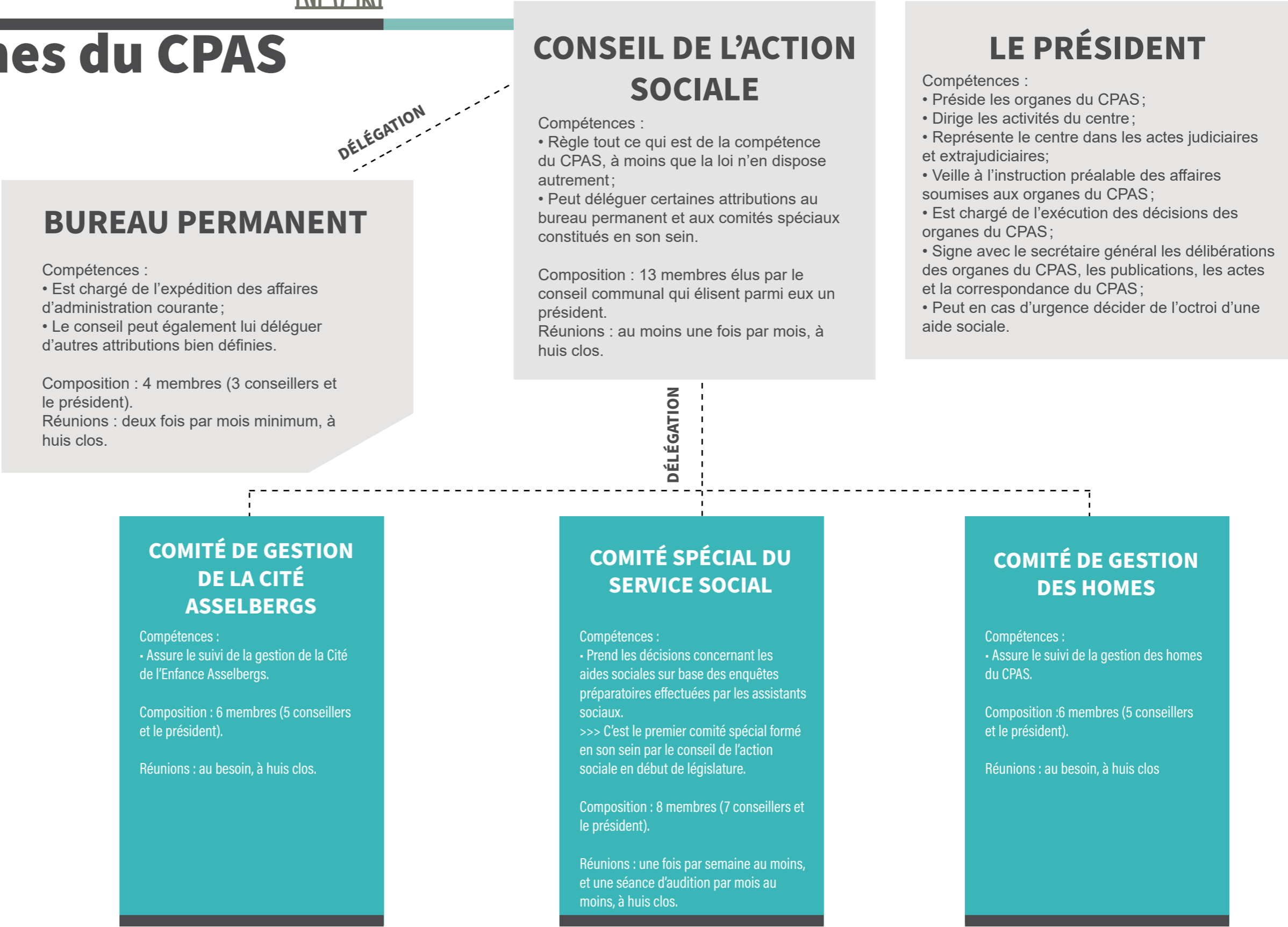
Le CPAS propose aux institutions et services déployant — dans le ressort du centre — une activité sociale ou des activités spécifiques, de créer avec eux un ou plusieurs comités où le centre et ces institutions et services peuvent coordonner leur action et se concerter sur les besoins individuels ou collectifs et les moyens d'y répondre, en exécution de l'article 62 de la loi organique.

Exemples : La Coordination sociale, soutenue par la Cellule Culture, Infor Jeunes, le Service social de la Commune, le PAS et les PCS Homborch, Melkriek et Merlo, organise depuis de nombreuses années une aide à l'introduction des demandes d'allocations d'études.

Schéma



des organes du CPAS



BUREAU PERMANENT

Compétences :

- Est chargé de l'expédition des affaires d'administration courante ;
- Le conseil peut également lui déléguer d'autres attributions bien définies.

Composition : 4 membres (3 conseillers et le président).
Réunions : deux fois par mois minimum, à huis clos.

CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Compétences :

- Règle tout ce qui est de la compétence du CPAS, à moins que la loi n'en dispose autrement ;
- Peut déléguer certaines attributions au bureau permanent et aux comités spéciaux constitués en son sein.

Composition : 13 membres élus par le conseil communal qui élisent parmi eux un président.
Réunions : au moins une fois par mois, à huis clos.

LE PRÉSIDENT

Compétences :

- Préside les organes du CPAS ;
- Dirige les activités du centre ;
- Représente le centre dans les actes judiciaires et extrajudiciaires ;
- Veille à l'instruction préalable des affaires soumises aux organes du CPAS ;
- Est chargé de l'exécution des décisions des organes du CPAS ;
- Signe avec le secrétaire général les délibérations des organes du CPAS, les publications, les actes et la correspondance du CPAS ;
- Peut en cas d'urgence décider de l'octroi d'une aide sociale.

COMITÉ DE GESTION DE LA CITÉ ASSELBERGS

Compétences :

- Assure le suivi de la gestion de la Cité de l'Enfance Asselbergs.

Composition : 6 membres (5 conseillers et le président).
Réunions : au besoin, à huis clos.

COMITÉ SPÉCIAL DU SERVICE SOCIAL

Compétences :

- Prend les décisions concernant les aides sociales sur base des enquêtes préparatoires effectuées par les assistants sociaux.

>>> C'est le premier comité spécial formé en son sein par le conseil de l'action sociale en début de législature.

Composition : 8 membres (7 conseillers et le président).
Réunions : une fois par semaine au moins, et une séance d'audition par mois au moins, à huis clos.

COMITÉ DE GESTION DES HOMES

Compétences :

- Assure le suivi de la gestion des homes du CPAS.

Composition : 6 membres (5 conseillers et le président).
Réunions : au besoin, à huis clos.

Membres du conseil de l'action sociale du CPAS



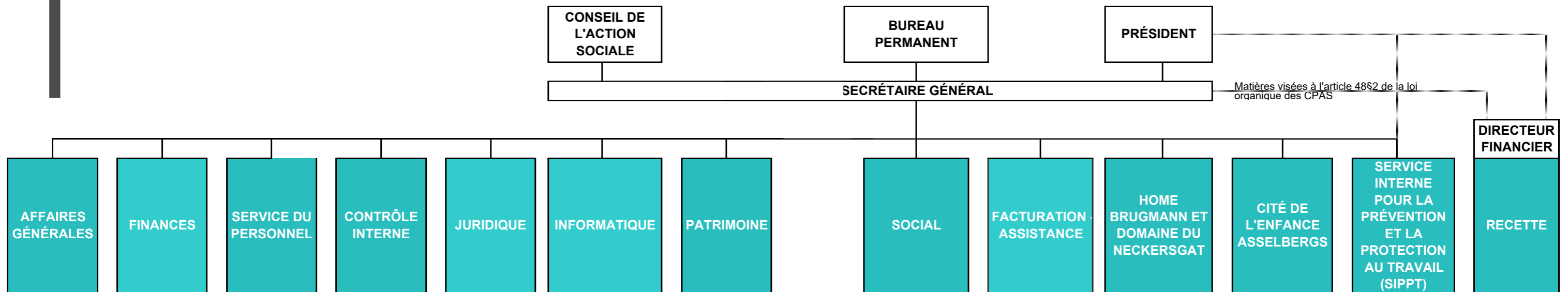
Le conseil de l'action sociale a été installé le 1er mars 2019 d'après les résultats des élections de 2018.

NOM Prénom	Groupe politique	Conseil de l'action sociale	Bureau Permanent	Comité spécial du service social	Comité de gestion des homes Brugmann et Neckersgat	Comité de gestion de la cité Asselbergs - Maison d'enfants et crèche	Membres chargés de la tutelle des enfants, pupilles du CPAS	Membres délégués - Vérification de la caisse et des écritures du directeur financier	Comité de concertation - délégation du CPAS	Membre délégué auprès de la société Binhôme
CHARLIER Béatrice	ECOLO - GROEN									
COCHEZ Francis	MR									
CORNELIS Stefan, Président	OPEN VLD									
CULER Diane	MR									
DE BROUWER Florine	ECOLO - GROEN									
DELVOYE Kathleen	MR				à partir du 25.10.2023			à partir du 25.10.2023		
GREBORI Andrea (fin le 28.09.2023)	MR	fin le 12.10.2023			fin le 25.10.2023			fin le 25.10.2023		
de HALLEUX Guy	Uccle en Avant!									
HAUMONT Dominique (à partir du 25.10.2023)	MR	à partir du 12.10.2023								
MEKKAOUI Fouziya	ECOLO - GROEN									
PRAET Jean-Claude	DéFI									
REBUFFAT Jean	PS									
THOMAS Jérôme	ECOLO - GROEN									
VANDERSTAPPEN Nicolas	MR									



DESCRIPTION & ACTIVITÉS DES SERVICES

Organigramme général du CPAS



Social

Service social quartier

- ☐ Quartier
- ☐ Cellule énergie

Réinsertion socioprofessionnelle

- ☐ PromoJob
- ☐ Antenne sociale

ILA - MENA

Initiative locale d'accueil (ILA) et Mineurs étrangers non-accompagnés (MENA)

Aides à domicile

- ☐ Services uclois à domicile (SUD)
- ☐ Titres-services

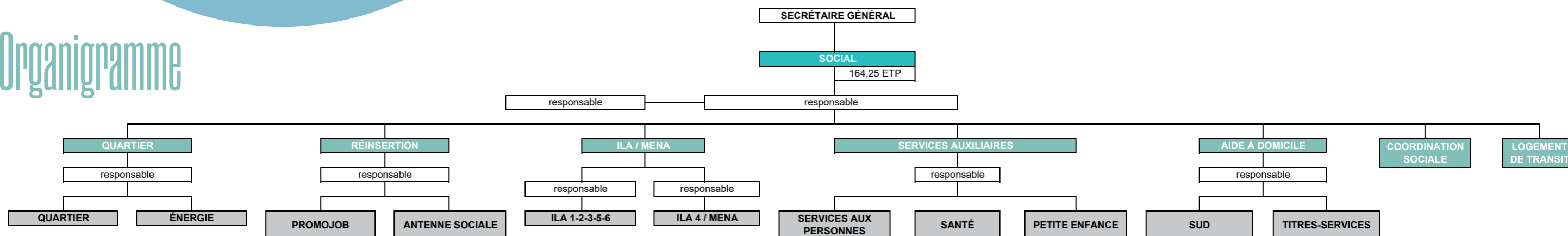
Services auxiliaires

- ☐ Centre de distribution alimentaire gratuite (CDAG)
- ☐ Cellule logement
- ☐ Accueil & hébergement des personnes âgées
- ☐ Centre médical
- ☐ Crèche Asselbergs
- ☐ Accueillantes d'enfants conventionnées et salariées

Coordination sociale

Logement de transit

Organigramme



01 SOCIAL



QUARTIER

Mission du service

Les travailleurs sociaux du service social quartier (SSQ) sont en première ligne pour que la mission principale du CPAS soit assurée.

Deux grandes catégories d'aide seront analysées par les assistants sociaux :


Le droit au revenu d'intégration

(ou son équivalent – RI & ERI) :

Il s'agit d'un droit – accordé de manière identique dans tout le Royaume – à une allocation mensuelle qui sera évaluée en fonction de critères légaux précis et qui vise à assurer un revenu minimum à chaque ménage (isolé, colocation, famille monoparentale, SDF...)

Les aides sociales


Il s'agit d'aides ponctuelles et adaptées à la situation sociale, répondant à un état de besoin spécifique et justifié. Ces aides sociales ne sont donc pas uniformes ni d'un CPAS à l'autre ni d'un ménage à l'autre (prise en charge de frais médicaux, situation d'endettement, colis alimentaires...).



LES ASSISTANTS SOCIAUX DE QUARTIER


assurent la guidance des usagers dans la résolution de leurs difficultés (sociales, médicales, psychosociales, financières, administratives...) afin de leur permettre de mener une vie conforme à la dignité humaine.






LES ASSISTANTS SOCIAUX D'ACCUEIL

accueillent, informent et orientent les demandeurs d'aide, lors des permanences quotidiennes ; ils ciblent la demande et assurent la collecte des informations en vue d'établir leur enquête sociale.



LE SECRÉTARIAT DU SERVICE SOCIAL

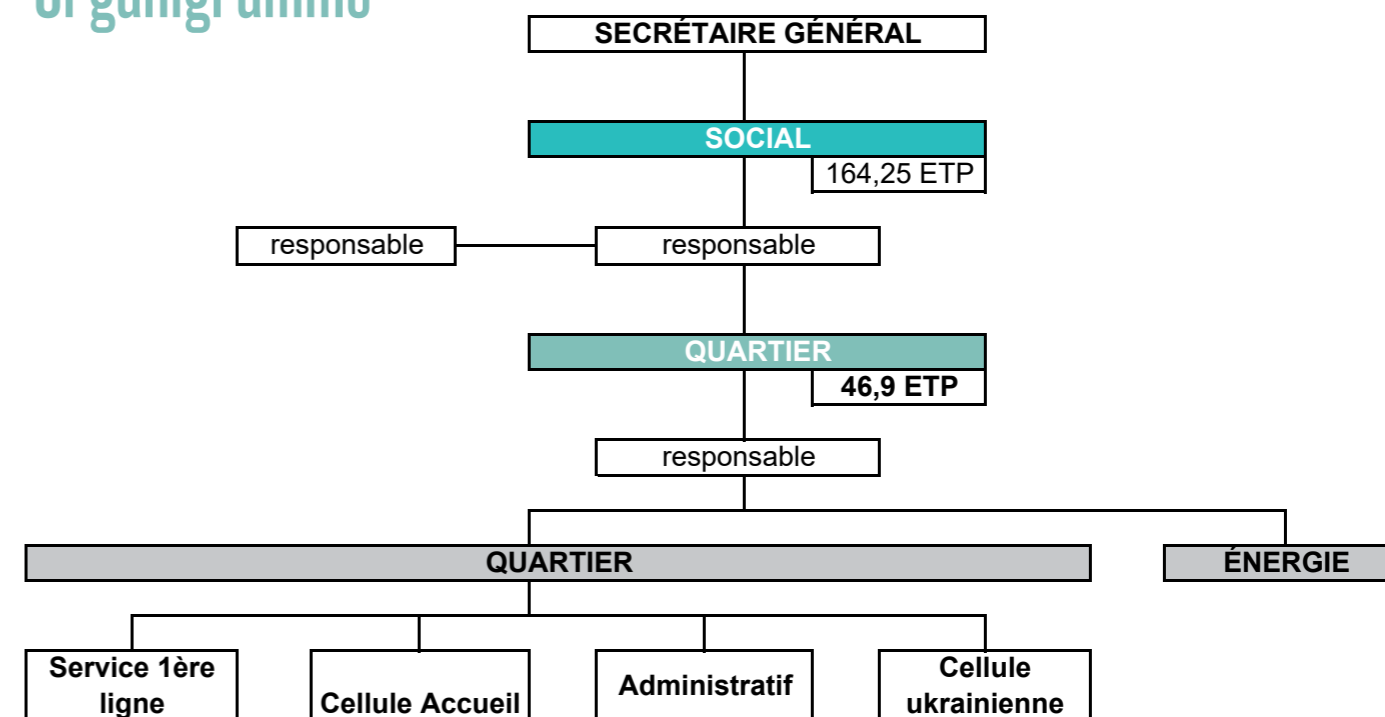
assure le secrétariat du Service Social Quartier en collaboration avec l'équipe d'encadrement, les assistants sociaux et les autres services du Service Social.



LA CELLULE UKRAINIENNE

a été créée suite à l'afflux de réfugiés ukrainiens dès avril 2022 qui a eu un fort impact sur le service social. Sa mission est d'accueillir au mieux ces réfugiés et d'assurer un suivi spécifique. Peu après sa création, une interprète a rejoint la cellule afin de diriger au mieux les Ukrainiens dans leur démarche et de faciliter la communication avec les assistants sociaux.

Organigramme



Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- Maintien de la cellule Ukrainienne aussi longtemps que nécessaire
- Création d'un groupe de travail pour étudier les possibilités d'alléger les assistants sociaux des tâches administratives
- Réflexion afin d'adapter le service au télétravail structurel

Réalisations 2023

Maintien de la cellule Ukrainienne aussi longtemps que nécessaire

Elle est composée de 4 assistants sociaux assistés durant leurs entretiens par l'interprète ukrainienne.

Depuis 2022, suite à la crise sanitaire suivie par la crise ukrainienne, le nombre de demandes au CPAS d'Uccle a fortement augmenté. Le service a dès lors accueilli de nouveaux collègues pour renforcer les équipes existantes au quartier : un responsable, une administrative, une interprète ukrainienne et six assistants sociaux. Ce personnel renforcement a été maintenu.

Nb de ERI	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total/an
2022	0	0	47	208	280	299	323	342	326	325	322	319	2 791
2023	319	340	318	309	312	316	312	314	318	316	309	312	3 795

Création d'un groupe de travail pour étudier les possibilités d'alléger les assistants sociaux des tâches administratives

Objectif non réalisé pour des raisons structurelles.

Réflexion afin d'adapter le service à un télétravail structurel

L'ensemble du service est passé au télétravail structurel au 1er septembre. le TT fut préparé de manière telle que l'accueil des demandeurs reste assuré ; le service social de 1er ligne organisé de façon à ce que la continuité du service soit assuré ; des outils en interne ont été utilisés afin que les assistants sociaux puissent poursuivre leur travail de guidance, effectuer leurs enquêtes sociales de façon à répondre aux demandes diverses de la population.

Réduction de la charge de travail des assistants sociaux afin de pouvoir assurer la gestion des demandes d'aides supplémentaires

- Répartition des quartiers deux fois par an pour équilibrer le nombre de dossiers par assistant social
- Création de la cellule ukrainienne en octobre 2022, toujours existante en 2023
- Maintien de la suspension des bilans semestriels : déblocage automatique
- Conditions d'accès à la cellule accueil et à la permanence sociale revues : celles-ci doivent toutefois encore être peaufinées

Un comparatif des aides équivalentes au Revenu d'intégration ne serait pas représentatif puisqu'elles ont commencé principalement à partir du 2e trimestre 2022.

Dès le début du 2e semestre, le nombre d'ERI baisse légèrement par rapport à la même période en 2022. Divers facteurs peuvent l'expliquer : déménagement pour certains en dehors d'Uccle, emploi trouvé ou retour en Ukraine.

Organisation du service

- Reprise des réunions mensuelles du service social quartier (cellule accueil, cellule ukrainienne, secrétariat social et le quartier)

- Maintien d'une permanence pour la remise de diverses attestations tous les mardis matin de 9 h à 12 h

Organisation spécifique et temporaire du service

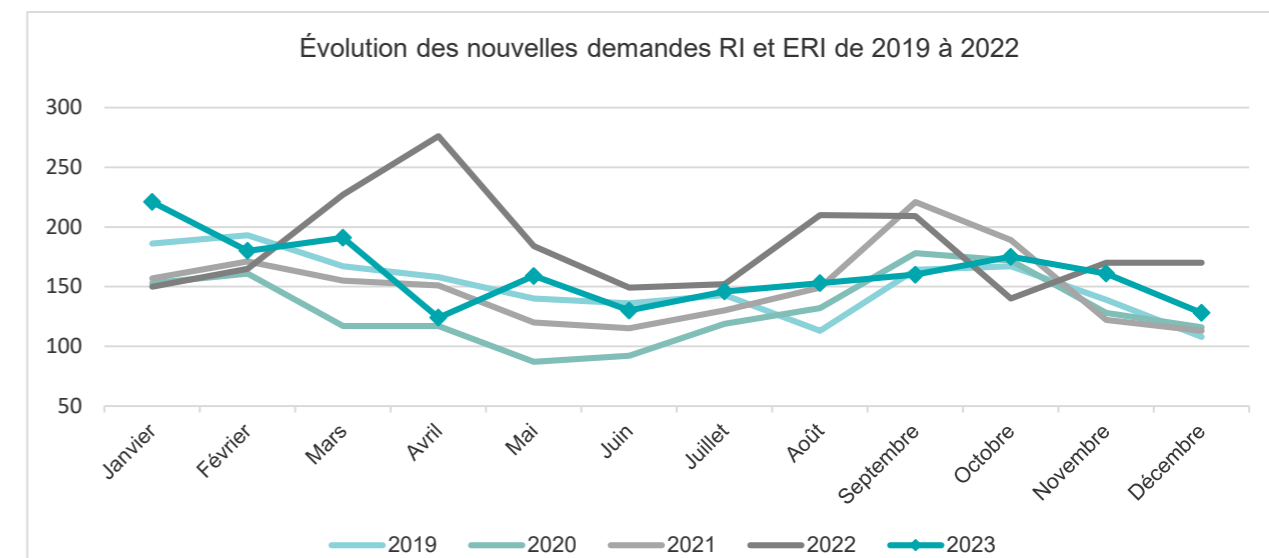
En vue de pallier les absences de longue durée de 3 chefs d'équipe sur 4 à partir de fin septembre 2023 (hormis le B5 de la Cellule Accueil), 2 assistants sociaux ont été sélectionnés et promus au grade de B4 expert. Ils ont commencé leurs nouvelles fonctions le 20/11/2023, pour une durée déterminée de 6 mois. L'engagement de 2 assistants sociaux sous CDD de 6 mois ont été prévus en vue de les remplacer. Cependant, leurs contrats ont effectivement commencé les 2/1/24 et 8/1/24.

Collaboration interservices

La reprise des réunions interservices était prévue avec de nombreux services. Ces réunions n'ont cependant pas pu se réaliser de façon périodique et régulière, car un focus a été mis sur le développement de synergies avec Promojob et le développement du budget des usagers.

Les réunions relatives au groupe de travail sur l'agressivité et le ticketing ont par contre été maintenues.

Les nouvelles demandes introduites à la cellule accueil



Le pic de nouvelles demandes de mars et avril 2022 est expliqué par l'afflux d'Ukrainiens arrivés sur le sol belge. Ces chiffres se stabilisent au début de l'année 2023.

Chaque assistant social de la cellule Accueil a reçu en moyenne 32 nouvelles demandes par mois en 2023.

Le nombre d'entretiens à la cellule accueil (hormis nouvelles demandes)

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total/an
2019	1021	655	712	642	628	591	519	696	743	713	503	461	7884
2020	652	680	599	564	568	489	555	556	651	527	407	445	6693
2021	633	531	331	331	263	316	378	443	540	453	352	272	4843
2022	364	547	501	477	446	429	372	496	161	238	155	180	4366
2023	408	370	405	303	419	382	352	386	374	401	317	314	4431

A ce total, il faut ajouter le traitement des demandes non physiques (mails/courriers) :

364 nouvelles demandes + 471 autres demandes ; total : 835 demandes en 2024.

Les personnes connues du CPAS qui présentent une demande urgente sont directement accueillies par l'assistant social de permanence sociale, ce qui explique la diminution de près de 10 % entre 2020 et 2022.

Avis d'entrée des hôpitaux

Ces documents sont envoyés au CPAS par des hôpitaux se trouvant sur le territoire Ucclois (Fond Roy et Cliniques de l'Europe, site Sté Élisabeth).

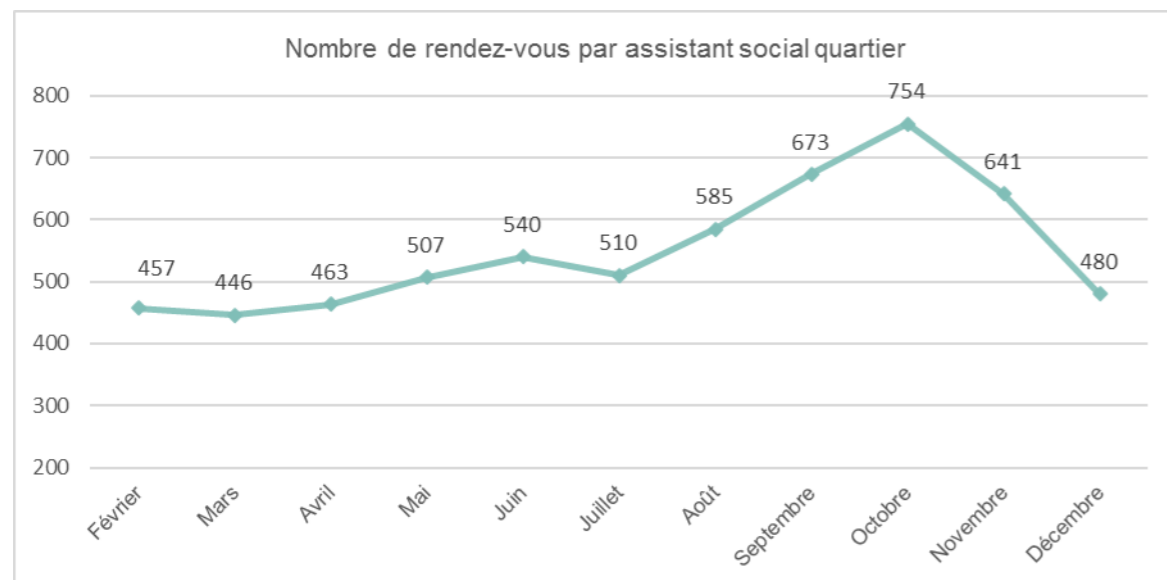
Certains des patients sont connus du CPAS et bénéficient d'une carte médicale de notre Centre ; les autres font l'objet d'une analyse de compétence territoriale par la cellule accueil et d'une enquête approfondie par l'assistant social de quartier en vue d'établir l'état de besoin et une éventuelle prise en charge des frais médicaux par le CPAS.

Nb d'avis d'entrée	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total/an
2023	20	17	37	15	22	28	29	25	27	30	21	19	290

La cellule accueil reçoit en moyenne 24 avis d'entrée par mois.

Réalisations 2023

Nombre de rendez-vous au service social quartier



Le nombre de rendez-vous n'a pas pu être comptabilisé au mois de janvier suite à un problème informatique au niveau des agendas Outlook.

2022 : 23 rendez-vous par mois par assistant social.

2023 : 23 rendez-vous par mois par assistant social.

Le nombre de rendez-vous augmente sensiblement chaque année au mois de septembre. Cela peut s'expliquer par le retour des assistants sociaux après les congés d'été et la préférence de nombreux usagers d'être reçus par leur assistant social gestionnaire plutôt qu'un assistant social de remplacement.

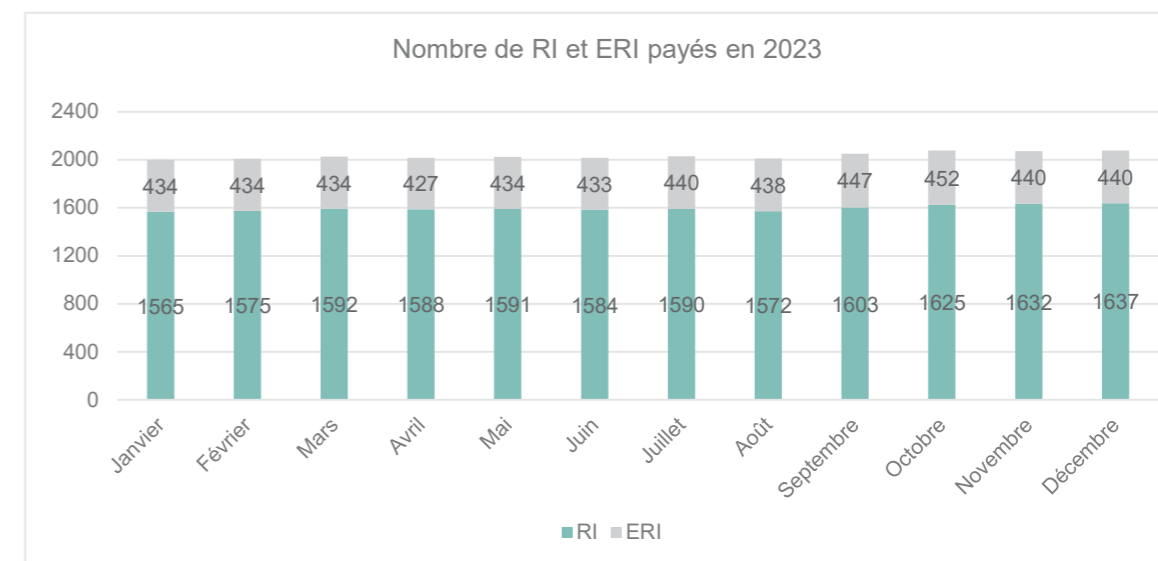
Le nombre total de personnes reçues a diminué de 13 % par rapport à 2022. En effet, certaines demandes peuvent être traitées sans recevoir l'utilisateur (demandes par mail émanant des administrateurs de biens/personnes, personnes incarcérées en prison ou en institution de défense sociale, personnes hospitalisées...).

Nombre de dossiers par assistant social

Le nombre de dossiers gérés par les assistants sociaux est comptabilisé lors des révisions de quartiers. Ce chiffre est calculé deux fois par mois afin d'équilibrer la répartition par assistant social.

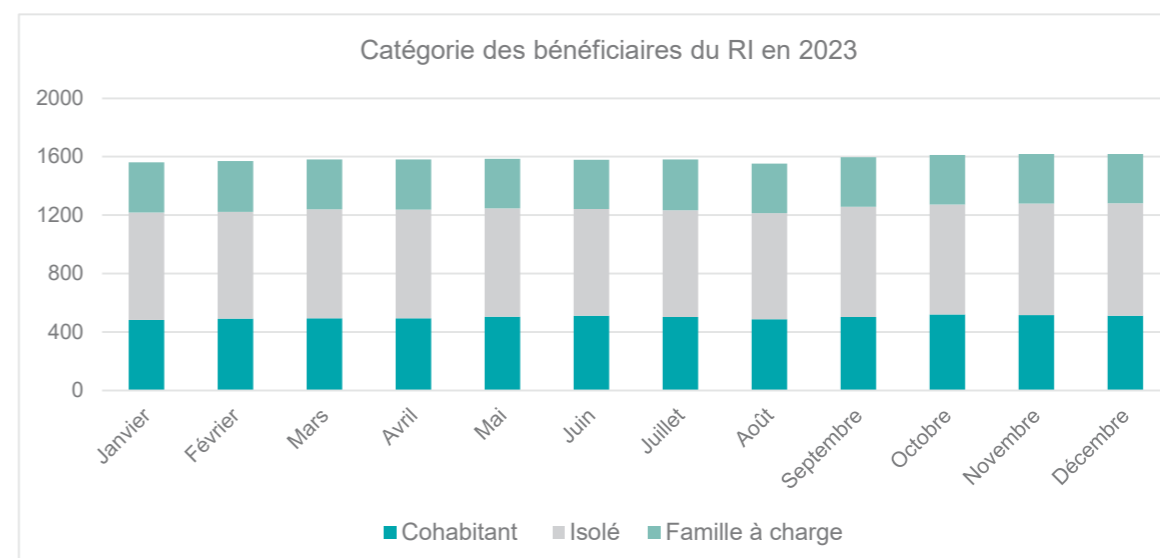
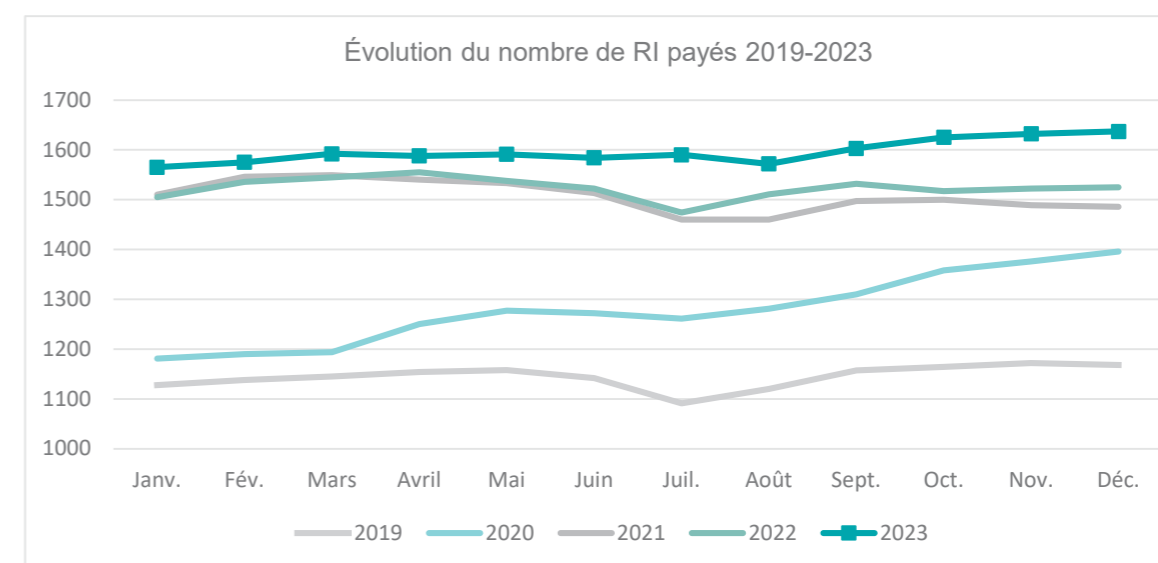
En moyenne, les assistants sociaux ont suivi 85 à 100 dossiers durant l'année 2023.

Nombre de revenus d'intégration (RI) et d'équivalent au revenu d'intégration (ERI) payés

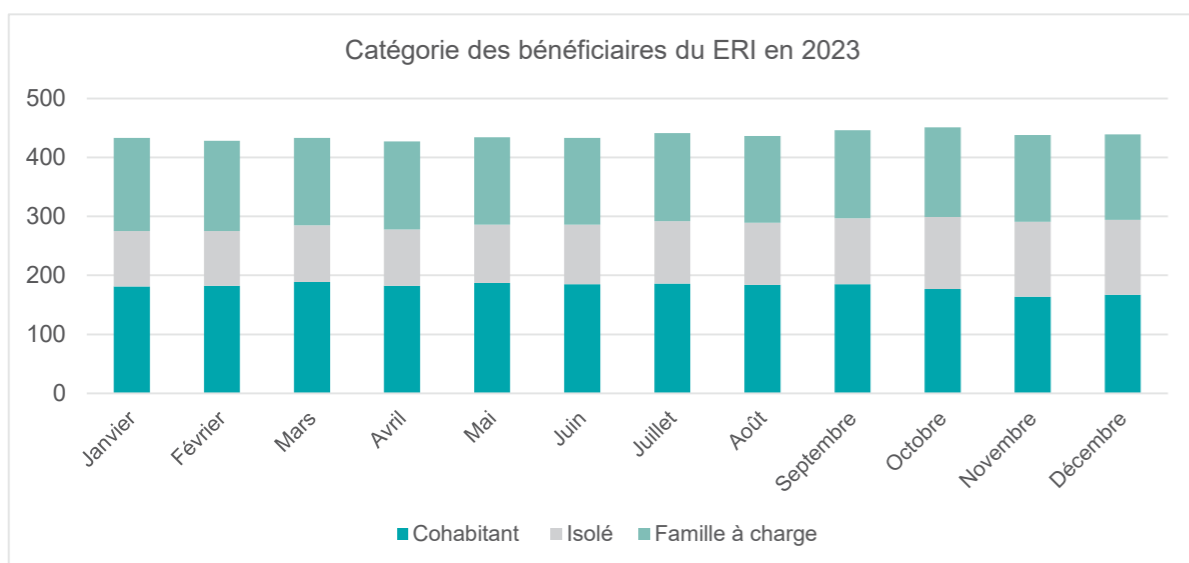
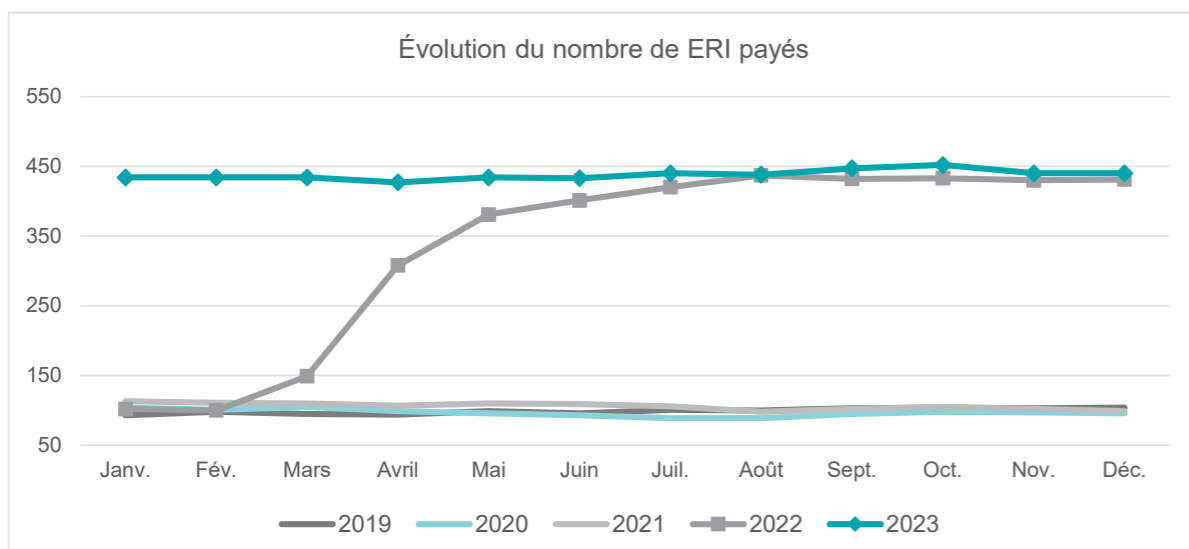


Le nombre de RI payés reste relativement stable tout au long de l'année ; toutefois une légère hausse est constatée entre le 1^{er} et le 2^e semestre 2023.

Cette stabilité s'applique également au nombre d'ERI payés avec, à nouveau une légère hausse entre le 1^{er} et le 2^e semestre 2023.



2023 a connu une légère augmentation des RI par rapport à l'année passée (+4,45 %). Les personnes ayant le statut d'isolé continuent à représenter la majorité du public bénéficiaire du RI.



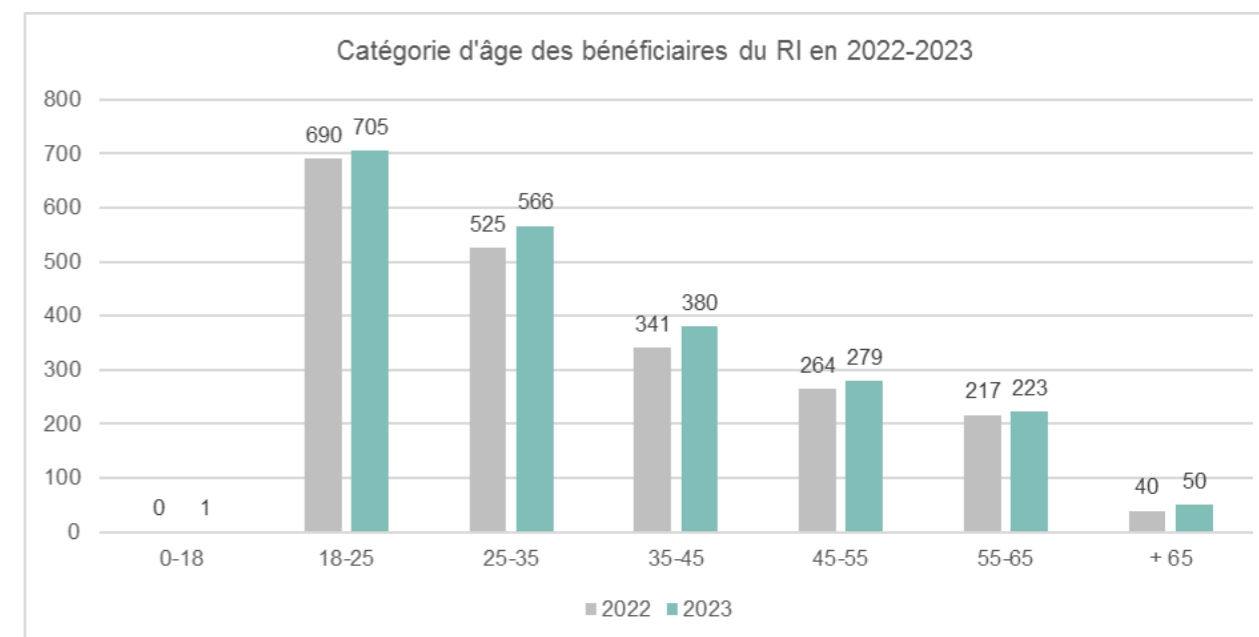
Après la hausse du nombre de bénéficiaires du ERI de 223 % entre 2021 et 2022, les chiffres se stabilisent. La majorité des bénéficiaires d'un ERI (72 %) sont des Ukrainiens bénéficiant de la protection temporaire.

En 2023, le statut cohabitant représente une majorité de ce public. En effet, ces personnes étaient encore hébergées chez des particuliers. La proportion de personnes « isolées » augmente progressivement durant l'année, au fur et à mesure de leur emménagement dans leur propre logement.

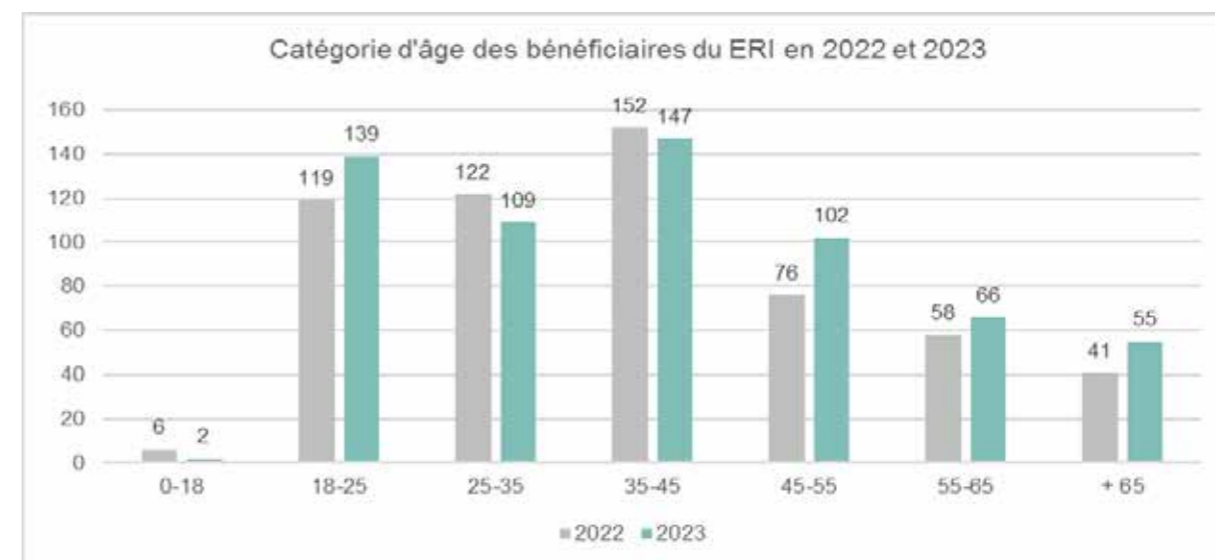
Nombre de refus par catégorie RI et ERI

RI	2019	2020	2021	2022	2023
Inscrit au registre des étrangers	10	17	18	18	18
Inscrit au registre de la population	621	647	600	657	602
PIIS inscrit Reg Population	2	1	1	1	0
PIIS inscrit Reg des étrangers	0	0	0	0	0
PIIS étudiant	8	6	9	5	6
Inscrit au registre des étrangers	83	81	82	73	72
PIIS inscrit reg étrangers	0	3	0	1	1
Compl créances alimentaires	2	1	2	1	
ERI	2019	2020	2021	2022	2023
Inscrit au Reg des étrangers	56	69	88	90	71
Tribunal du travail	0	1	0	1	0
Ukraine 135 %	0	0	0	155	40
Ukraine125 %	0	0	0	3	2
Alloc familiale Trib du travail	0	0	0	0	0
Prestations familiales garanties RE	0	1	3	0	0

L'âge des ayants droit au RI&ERI



Toutes les catégories d'âge des ayants droit au RI sont visées par une augmentation par rapport à 2022. La tranche d'âge des + de 65 ans représente une augmentation de + 20 %.



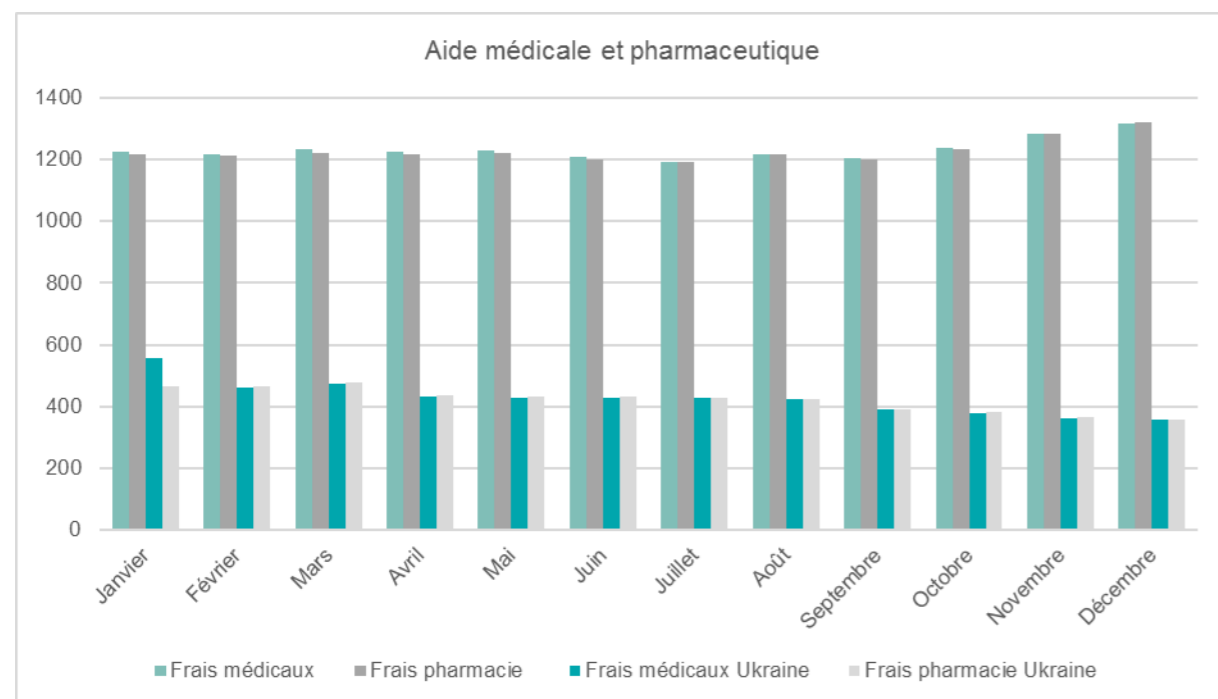
Concernant l'ERI, presque toutes les catégories d'âge sont en augmentation, hormis celles des 0-18 ans (presque statut quo) et celle des 35-45 (-3,40 %). À l'inverse, les catégories d'âge les plus marquées par une augmentation sont celles des 45-55 (+ 25,49 %) et + 65 ans (+ 25,45 %).

Les deux bénéficiaires d'un ERI de moins de 18 ans sont des Ukrainiens.

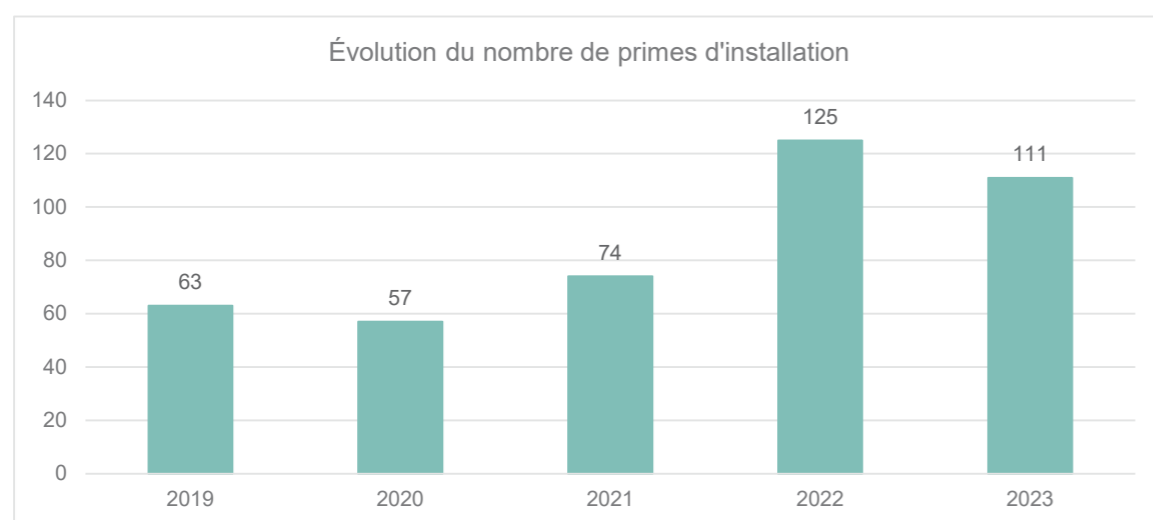
Aides médicales et pharmaceutiques

Les aides médicales et pharmaceutiques sont proposées par l'assistant social ou demandées par le bénéficiaire. En fonction de leur situation financière, l'aide peut être automatiquement octroyée. Si le bénéficiaire ne fait pas partie du public cible prévu dans l'outil du budget, l'assistant social peut défendre la demande en rédigeant un rapport social présenté au CSSS.

Les cartes médicales et les cartes pharmaceutiques sont généralement octroyées simultanément pour un an, ce qui explique leur nombre fort semblable.



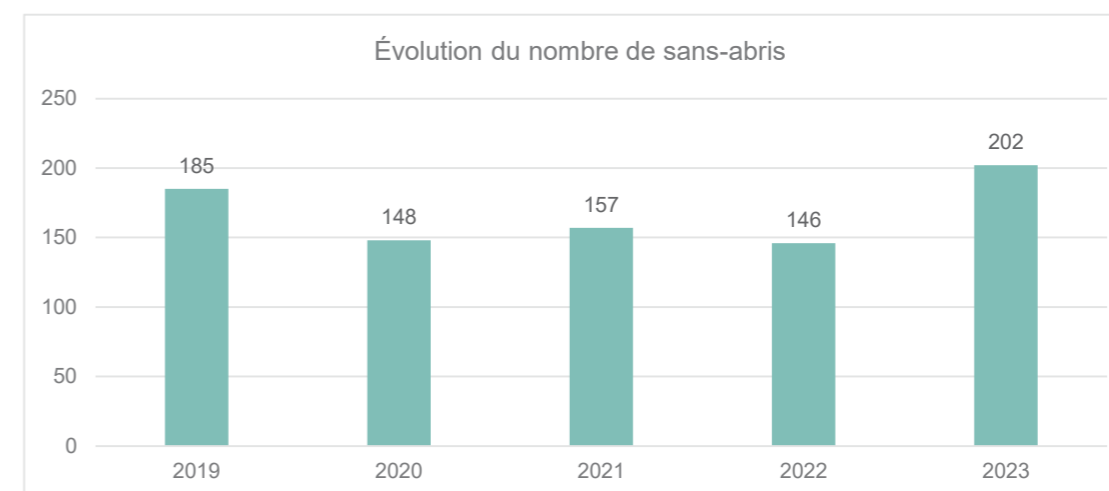
Primes d'installation



Les primes d'installation se distinguent en deux catégories : celles destinées aux personnes recevant un RI et celles destinées aux personnes recevant un ERI.

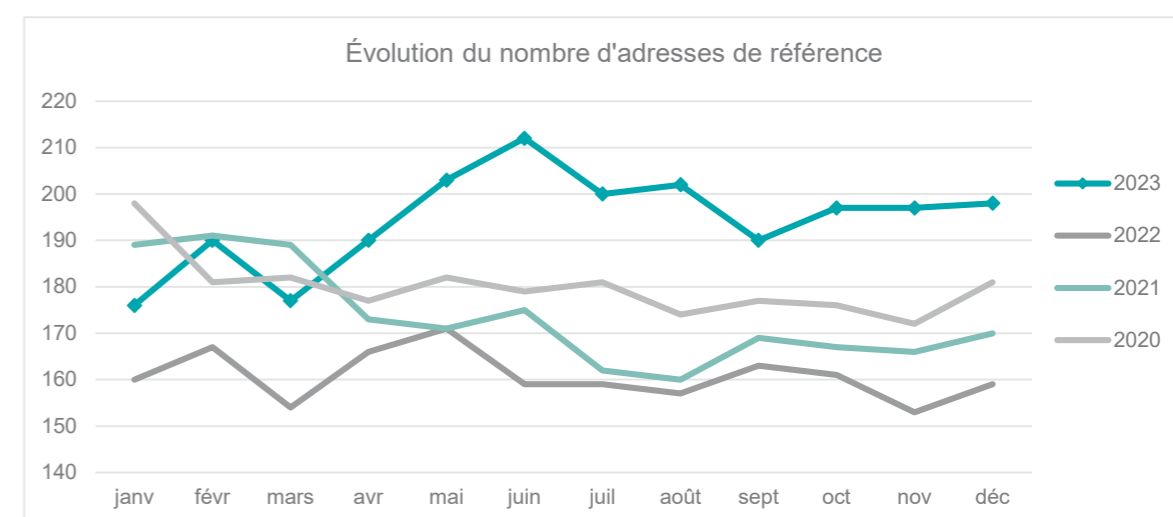
En 2022, le nombre de primes d'installation avait augmenté principalement suite à l'arrivée des personnes ukrainiennes. Depuis lors les chiffres ont légèrement diminué.

Nombre de bénéficiaires du RI sans abri



Une personne est considérée comme sans-abri lorsqu'elle ne dispose pas de logement propre et est accueillie de manière temporaire soit chez un particulier soit dans une institution (maison d'accueil, hôpital, logement de transit...). L'année 2023 a connu une forte augmentation de leur nombre (+27 %) avec un nombre similaire à celui de 2018 (212 personnes).

Nombre d'adresses de référence




L'augmentation du nombre de sans-abri et de personnes en adresses de référence s'explique par l'octroi de cette aide sociale aux Ukrainiens occupant le logement de transit (environ 12 % du total).

Avances sur allocations sociales

Année	Avances sur les allocations familiales	Avances sur les Agences locales pour l'emploi (ALE)
2019	3	39
2020	4	35
2021	8	29
2022	3	24
2023	3	18

01 SOCIAL CELLULE

ÉNERGIE



Mission du service

Les factures d'énergie sont bien souvent à l'origine du surendettement et méritent un suivi attentif, tant d'un point de vue administratif qu'au niveau des comportements liés à la consommation d'énergie.

L'article 2 de la loi du 4 septembre 2002 visant à confier aux CPAS la mission de guidance et d'aide sociale financière dans le cadre de la fourniture d'énergie aux personnes les plus démunies stipule :

« Les centres publics d'aide sociale, ci-après dénommés "CPAS", sont chargés :

1° d'accorder aux personnes qui ont notamment des difficultés de payer leur facture de gaz ou d'électricité, l'accompagnement et la guidance sociale et budgétaire nécessaires. Cet accompagnement en faveur des clients en difficulté comprend :

- la négociation de plans de paiement;
- la mise en place d'une guidance budgétaire.

2° d'octroyer une aide sociale financière aux personnes dont la situation d'endettement est telle qu'elles ne peuvent plus faire face, malgré leurs efforts personnels, au paiement de leurs factures de gaz et d'électricité. »



La cellule Énergie s'inscrit dans cette visée et a pour mission de traiter les demandes de tout Ucclois pour les problématiques liées à l'énergie (gaz/électricité/mazout/eau).

Elle a un rôle d'information et de conseil, de prévention et de sécurité, d'accompagnement et de guidance sociale énergétique et/ou budgétaire et enfin d'aide financière. Elle formule des conseils dans le cadre de la législation en vigueur et veille à son bon respect.

Dans un objectif de prévention et de sécurité, la cellule Énergie veille à ce que chacun.e dispose d'un mode de chauffage correct dans son habitation et que l'installation des appareils soit conforme aux normes de sécurité. En collaboration avec différents intervenants spécialisés, des conseils sont dispensés dans le cadre de l'entretien ou de la réparation du chauffe-eau, de la chaudière, de l'appareil de chauffage.

Enfin, la cellule Énergie procède également à des analyses de la consommation et à la formulation de conseils pour une utilisation plus rationnelle de l'énergie.

Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- Attention portée à l'évolution de la facture énergétique et adaptation si nécessaire, en fonction des subventionnements prévus
- Poursuite des co-animations avec les autres services internes (logement, ILA, Antenne...)
- Formation du nouveau personnel engagé
- Collaboration avec le service Médiation de dettes

Réalisations 2023

Attention portée à l'évolution de la facture énergétique et adaptation si nécessaire en fonction des subventionnements

Un subside complémentaire du Fonds Gaz Électricité d'un montant de 338 247,57 € a été octroyé afin que le CPAS puisse faire face à la crise énergétique.

Ce subside et le subside principal FGE ont donc permis d'aider financièrement des ménages uclois :

- curativement en prenant en charge des dettes énergétiques

- préventivement en prenant en charge le remplacement de matériels électroménagers énergivores et l'entretien de chaudières

Du petit matériel destiné à diminuer la consommation en électricité a été acheté et sera distribué, courant 2024, à des usagers suite à un audit.

Un subside COCOM (une partie frais de personnel et une partie aides sociales et financières) a été octroyé pour l'année 2023 et pourra être utilisé jusque mi-2024.

Poursuite des co-animations avec les autres services internes (logement, ILA, Antenne)

6 ateliers collectifs « Économisez le gaz et l'électricité : Mode d'emploi » ont été organisés à destination des usagers du service logement, de la médiation de dettes, de l'Antenne Sociale et de la cellule énergie.

Formation du nouveau personnel engagé

Deux conseillers énergie supplémentaires ont été engagés et formés au vu de l'augmentation des demandes d'aide et de la crise énergétique.

Élaboration de cadres décisionnels

Ce projet a été finalisé en 2023 et les cadres décisionnels sont effectifs.

Collaboration avec le service Médiation de dettes

L'orientation des usagers de la cellule énergie vers le service médiation de dettes — et inversement — est facilitée par le partage de bureaux des deux services.

Nombres et types de demandes

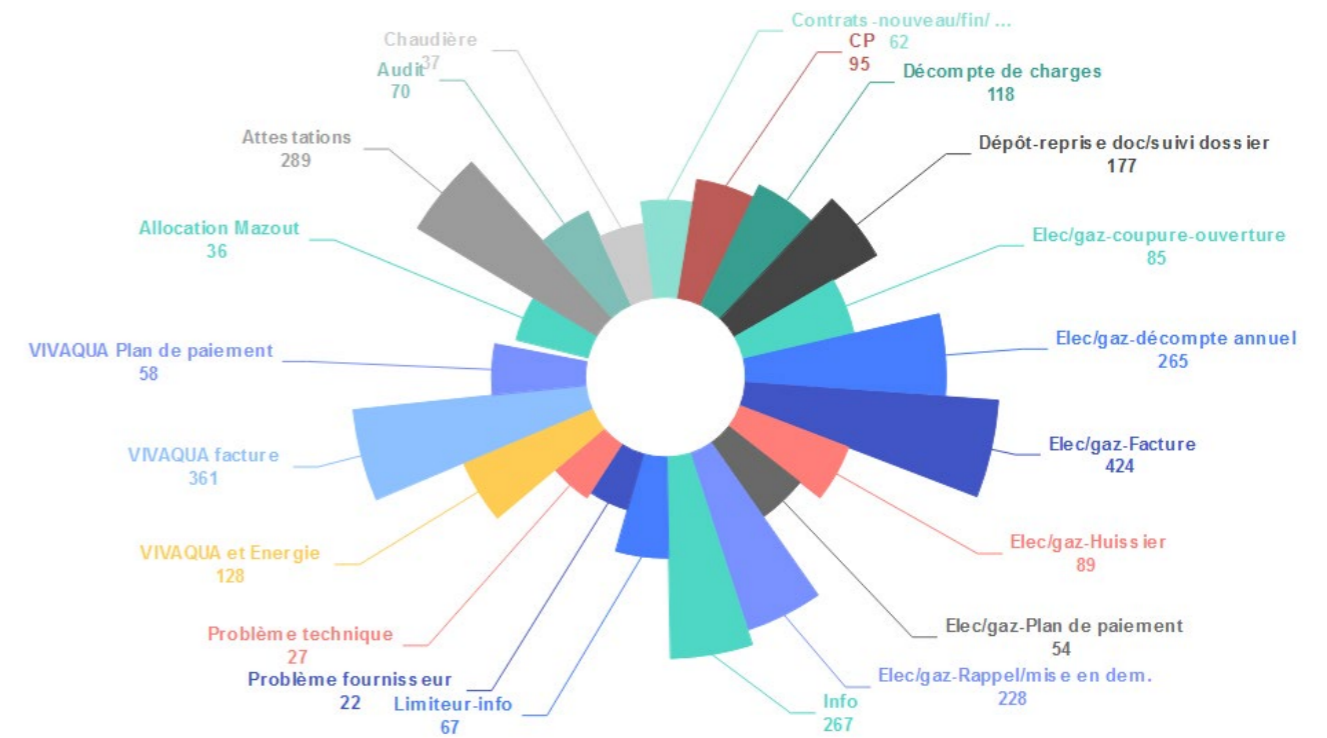
1242 demandes* pour des problèmes liés à des factures d'énergie

199 demandes* pour des problèmes liés à l'« eau »

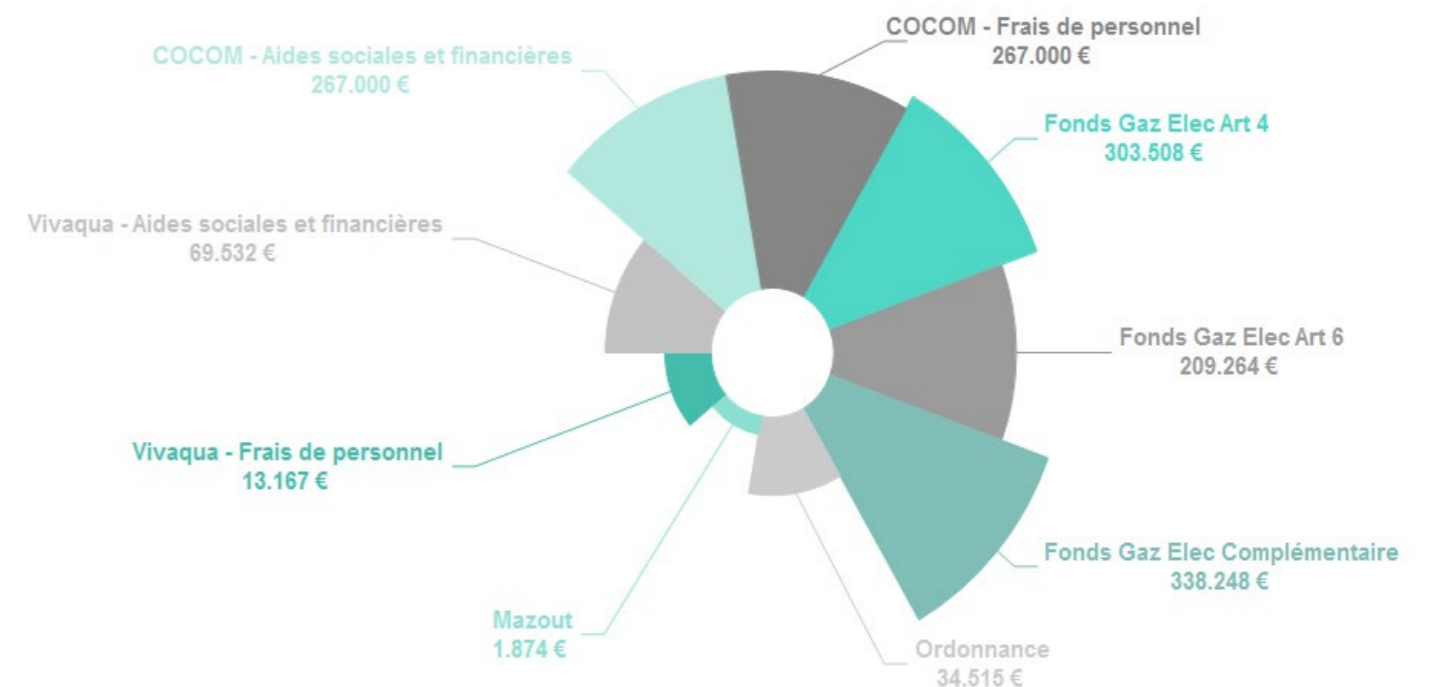
158 visites/audit à domicile ont été réalisées par l'éco-ouvrier dans un but préventif

* il s'agit des demandes introduites au niveau de l'accueil et non au niveau du conseiller en énergie.

Au total, 619 demandes d'aide financière (gaz, électricité, décompte de charges, mazout et eau) ont été adressées au Comité spécial du service social.



Répartition des subsides



01 SOCIAL

RÉINSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE



PROMOJOB

ANTENNE SOCIALE

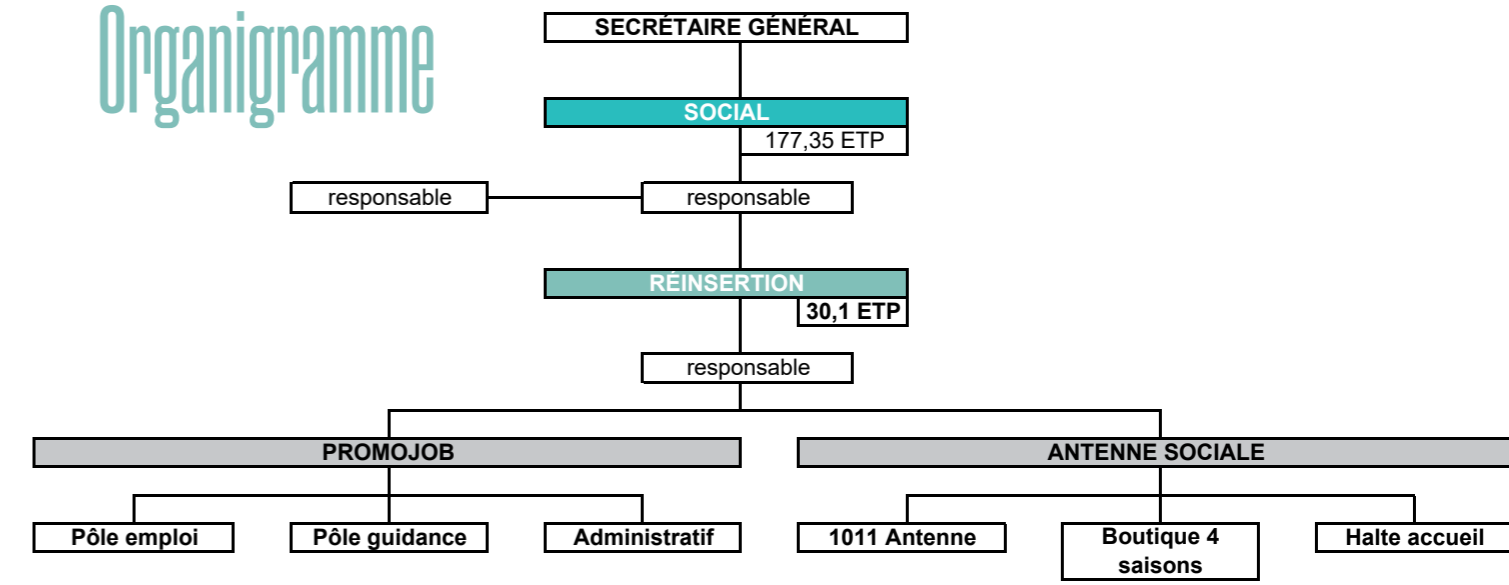
Mission du service

Le service de réinsertion socioprofessionnelle arrive en seconde ligne du service social de quartier. Sa mission est principalement axée sur la détermination de projet et la recherche concrète d'un emploi. Le public est composé exclusivement de bénéficiaires du revenu d'intégration ou de l'aide sociale équivalente.

Deux cellules composent ce service :
 >>> **PromoJob** :

<p>LE PÔLE GUIDANCE</p>	<p>LE PÔLE EMPLOI</p>	<p>LE PÔLE ADMINISTRATIF</p>
<p><u>Le pôle guidance :</u> s'occupe des déterminations de projets et du suivi durant les études ou les formations</p>	<p><u>Le pôle emploi :</u> traite des partenariats dans le cadre de contrats de travail « art. 60 § 7 »</p>	<p><u>Le pôle administratif :</u> renfort de l'équipe d'encadrement et des agents d'insertion.</p>

Organigramme



Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

PROMOJOB

- Adaptation à la situation perturbée du marché de l'emploi (amélioration de l'opérationnel, renforcement de la simplification administrative)
- Maintien voire amélioration du taux de mise à l'emploi de personnes engagées sous contrat article 60, malgré le projet de fusion des homes
- Mise en place des cadres décisionnels du service

ANTENNE SOCIALE

- Conclusion de conventions pour la réalisation d'ateliers dans le cadre du projet «Actions collectives», du « Plan grand froid 2022/2023 », de l'organisation des ateliers Alpha/FLE
- Mise en place d'une cellule éducative
- Proposition d'ateliers pour le renforcement de compétences parentales et pour le renforcement personnel

>>> **L'Antenne sociale :** met en place des actions individuelles et collectives au sein de plusieurs pôles :

<p>LE PÔLE REMOBILISATION</p>	<p>LES ÉDUCATEURS ET L'ACCUEIL DE LA CAFÉTÉRIA</p>	<p>LES PROFESSEURS D'ALPHA/FLE</p>	<p>LA BOUTIQUE DES 4 SAISONS</p>	<p>LA BABY-HALTE</p>
<p><u>Le pôle remobilisation :</u> est en charge d'une guidance sociale plus spécifique pour un public éloigné du marché de l'emploi au regard de problématiques particulières (toxicomanie, assuétudes, problèmes de santé mentale, sans-abrisme, méconnaissance des langues nationales...).</p>	<p><u>Les éducateurs et l'accueil de la cafétéria :</u> gèrent le quotidien de ce lieu de vie. Les éducateurs sont amenés à accompagner certains ayants droit dans leurs démarches administratives.</p>	<p><u>Les professeurs d'alpha/FLE :</u> suivent des classes d'apprenants en alphabétisation et en français langue étrangère.</p>	<p><u>La boutique des 4 saisons :</u> gère les dons de vêtements</p>	<p><u>La baby-halte :</u> est un espace d'accueil pour des enfants et un soutien à la parentalité en vue de favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des parents.</p>

Réalisations 2023

PROMOJOB

Adaptation à la situation perturbée du marché de l'emploi (amélioration de l'opérationnel, renforcement de la simplification administrative)

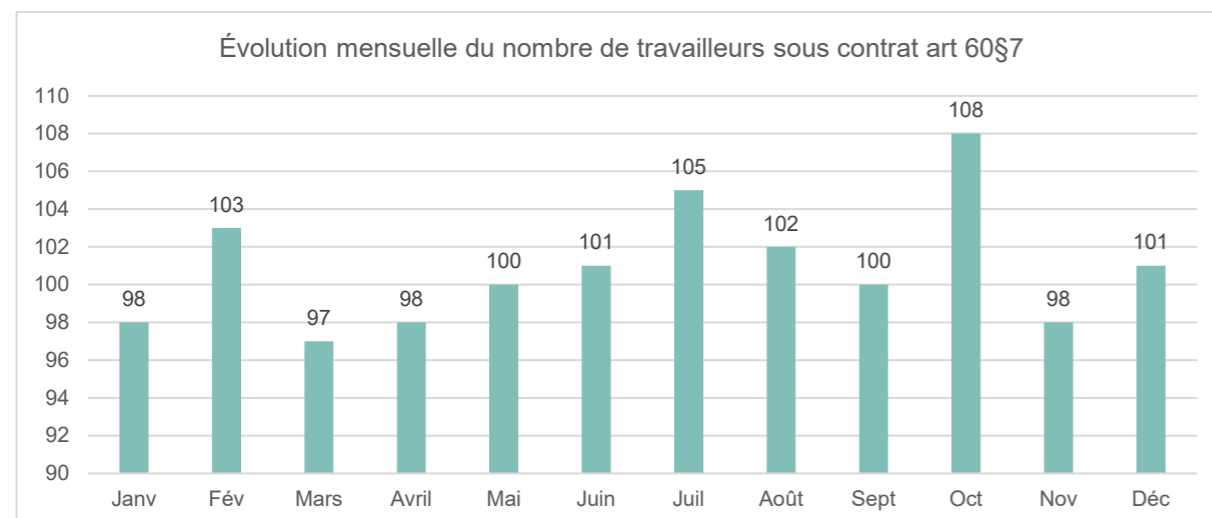
Suite à l'absence prolongée du chef de service, certains objectifs n'ont pas pu être réalisés. Un nouveau responsable a été désigné dans le courant de l'année 2023.

Mise en place des cadres décisionnels communs

Des groupes de travail ont été constitués par les différents pôles de la réinsertion afin de faire « remonter » les besoins des agents de « terrain » et les cadres décisionnels devraient être clôturés en 2024.

Maintien voir amélioration du taux de mise à l'emploi de personnes engagées sous contrat article 60, malgré le projet de fusion des homes

Depuis janvier 2023, le nombre de mises à l'emploi dans les homes reste stable (entre 15 et 18). Afin de pallier la baisse d'engagements en emploi d'insertion suite à la fusion des homes, il a été décidé de créer un pôle prospection et de contacter les associations et entreprises ucloises prioritairement. L'objectif est d'atténuer la perception négative qu'ont ces entreprises du CPAS et de ses usagers. Le prospecteur aura pour rôle de faciliter ces nouvelles collaborations et de diversifier les offres pour atteindre davantage de chercheurs d'emploi.

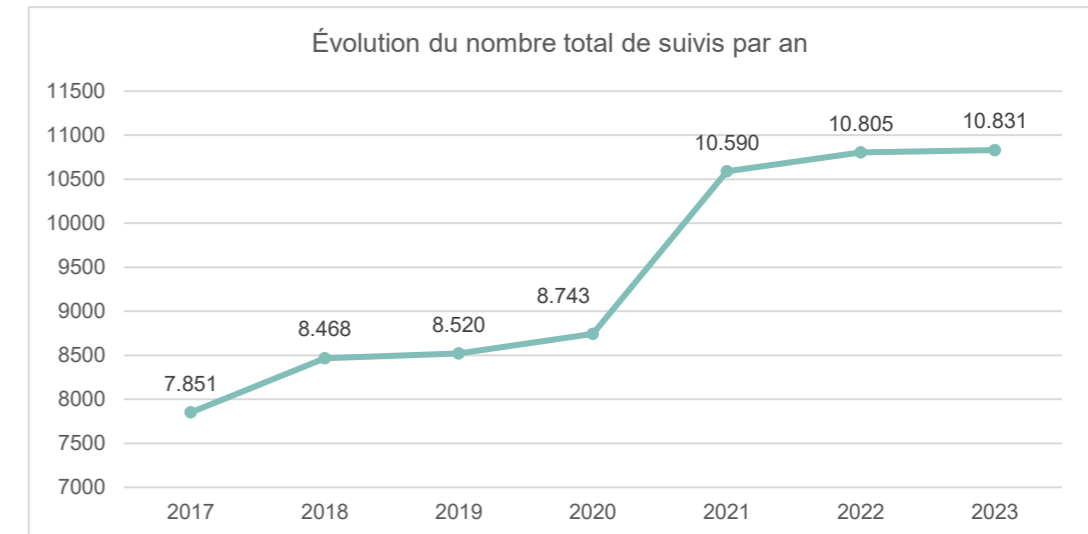


Relance des modules de coaching

L'ensemble des travailleurs sociaux de la réinsertion a suivi une formation sur le curriculum vitae et la lettre de motivation. Ceci a servi de base aux groupes de travail dont les premiers modules à destination des bénéficiaires seront dispensés courant 2024.

Le nombre de personnes suivies à PromoJob

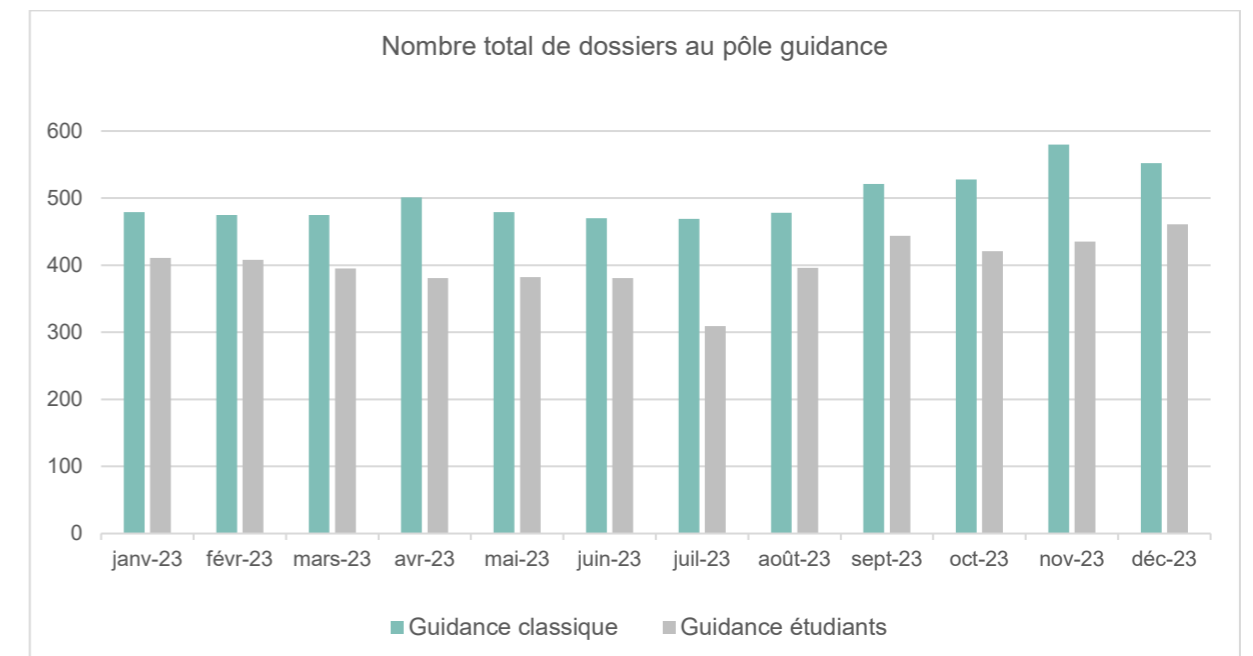
D'année en année, le nombre de suivis est en constante augmentation et particulièrement depuis 3 ans. Ces chiffres ne concernent que la guidance « classique » et les étudiants de plein exercice.



La charge de travail par agent d'insertion « guidance »

La charge relative de travail d'un agent de guidance au regard du cadre est de 90 dossiers par agent. Cependant, en 2023, le service a fonctionné avec quelques absences. Certains n'ont pas été remplacés faute de candidatures ce qui a eu pour conséquence un nombre de dossiers assez important pour chacun des agents présents (jusqu'à 115 dossiers par AI).

La charge administrative s'est fortement intensifiée avec la signature de la nouvelle convention de partenariat avec Actiris et le FSE+, chaque chercheur d'emploi devant désormais suivre un parcours bien spécifique afin d'être validé par ces instances.



Quelques chiffres

En décembre 2023, 1388 personnes étaient suivies en insertion socioprofessionnelle, ce qui représente 67 % des 2077 bénéficiaires du RIS et ERIS :

- le pôle guidance s'occupe d'environ 1113 personnes par mois soit 46 % des bénéficiaires du RIS et ERIS, dont un peu moins de la moitié sont des étudiants de plein exercice.
- le pôle emploi a géré 96 contrats de travail actifs en décembre 2023
- le pôle remobilisation a suivi 279 personnes, soit 13,5 % des bénéficiaires du RIS et ERIS.

Réalisations 2023

ANTENNE SOCIALE

Conclusion de conventions pour la réalisation d'ateliers dans le cadre :

– du projet « Actions collectives »

Chaque semaine, 7 ateliers alpha et un atelier citoyen ont été organisés. Les sorties culturelles, elles, ont eu lieu sur une base mensuelle.

– du « Plan grand froid 2022/2023 »

– de l'organisation des ateliers Alpha/FLE

Deux professeurs dispensent plusieurs ateliers alpha et FLE par semaine. Quant aux ateliers citoyens et aux sorties culturelles, elles sont prévues une fois par mois.

Mise en place d'une cellule éducative

Cette cellule éducative a pour mission le suivi des situations particulières gérées au sein de l'Antenne sociale. Il s'agit d'assurer les installations en logement, les suivis à domicile, l'accompagnement sur le terrain pour une cure, les suivis en santé mentale, les accompagnements administratifs, sociaux et culturels. Ce travail d'accompagnement sur le terrain se fait en collaboration entre les agents d'insertion et l'éducateur qui travaille à l'accueil de la cafétéria sociale.

Proposition d'ateliers pour le renforcement de compétences parentales et pour le renforcement personnel

Dans le cadre du renforcement des compétences parentales, durant le dernier trimestre 2023, un début de collaboration a vu le jour avec le planning familial et la médiation familiale et sociale de la Commune.

Dans le cadre des nouveaux ateliers de renforcement personnel, 31 ateliers ont été organisés sur les thèmes « expression artistique », « partage de savoir », « s'engager avec soi-même ».

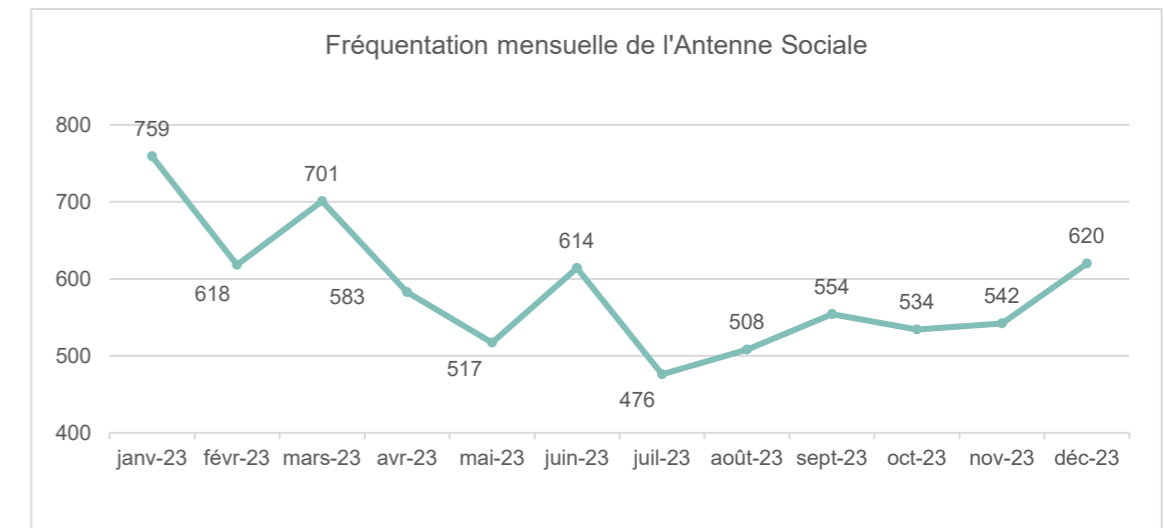
Engagement d'un agent d'insertion supplémentaire

La subvention Actiris-FSE+ dans le cadre de la nouvelle convention de partenariat 2022-2027 a permis d'engager une personne pour la remobilisation afin d'accompagner les 60 apprenants alpha/FLE Ukrainiens dans leur projet de vie socioprofessionnel.

Fréquentation

- L'Antenne sociale a connu 5488 visites (chaque visite quotidienne étant comptabilisée), avec une moyenne journalière de 15 à 34 usagers. La cafétéria est particulièrement prisée durant les mois d'hiver puisque de la soupe y est distribuée dans le cadre du plan grand froid.

Un nouveau partenariat a eu lieu en 2023 avec l'école Saint Vincent de Paul afin que les l'Antenne puisse distribuer des repas chauds au quotidien.



- La boutique des 4 saisons, également fort sollicitée durant la période du plan grand froid, a connu une fréquentation annuelle de 3039 personnes et 422 donations ont été faites.

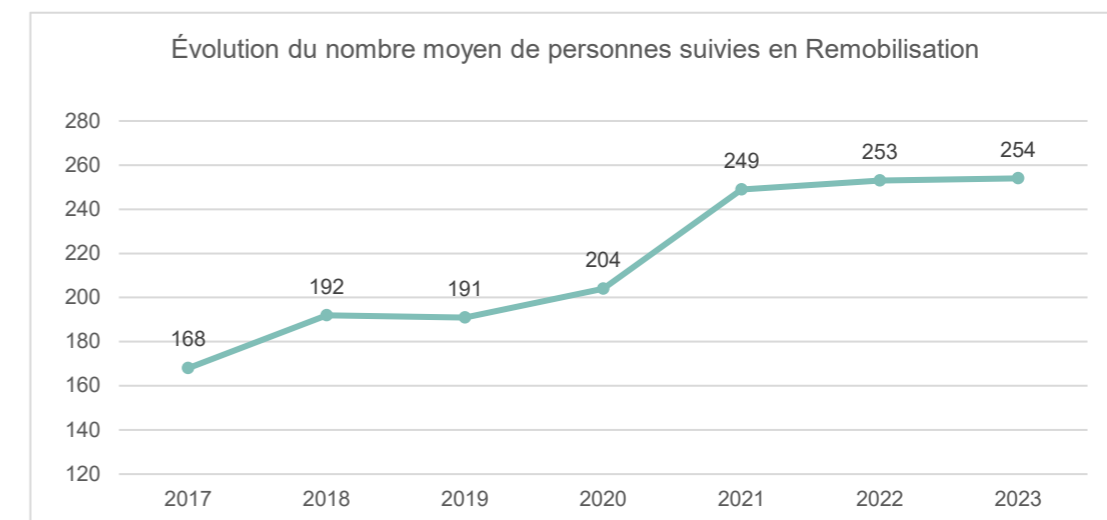
- Ateliers alpha : 344

- Sorties culturelles : 6

- Ateliers citoyens animés par le pôle remobilisation : 18

- La Baby Halte a accueilli 29 enfants, dont 23 tout au long de l'année, comptabilisant un total de 1625 demi-journées, ce qui représente une augmentation de fréquentation de 28 % par rapport à l'année précédente.

La charge de travail par agent d'insertion



Les agents d'insertion de l'Antenne sociale doivent assurer un suivi assez conséquent des bénéficiaires. Cette année, 253 personnes ont été suivies en moyenne chaque mois et 14 travailleurs engagés sous contrat article 60 étaient issus de la remobilisation.

01 SOCIAL ILA



INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL MENA MINEURS ÉTRANGERS NON-ACCOMPAGNÉS

Mission du service

Le service ILA héberge des demandeurs de protection internationale (DPI) en procédure d'asile, des bénéficiaires du statut de réfugié, des bénéficiaires de la protection subsidiaire, de personnes en régularisation 9ter ou 9bis... ainsi que des mineurs étrangers non accompagnés (MENA).

Les résidents de l'ILA sont adressés au CPAS par FEDASIL et selon une convention entre le CPAS et ce dernier.

Les principales missions des ILA sont de :

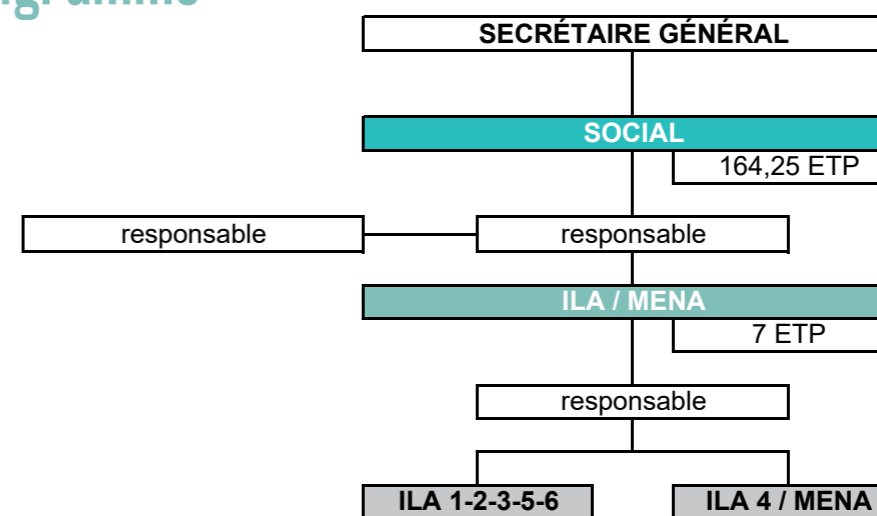
- permettre aux bénéficiaires de mener une vie conforme à la dignité humaine
- répondre aux demandes de FEDASIL et de l'État, en prévoyant des places d'accueil nécessaires
- favoriser l'intégration sociale en Belgique

L'accueil en ILA est concrétisé par l'octroi d'un logement collectif équipé ainsi que de l'octroi de l'aide matérielle aux personnes désignées par FEDASIL. Le résident ILA bénéficie également de l'accompagnement à l'intégration sociale, des soins médicaux, des formations, des titres de transport, d'un accompagnement au retour volontaire vers son pays d'origine dans le cas d'un refus de titre de séjours, d'un accompagnement à la transition vers l'aide d'un CPAS...

La durée du séjour d'un DPI dépend de la durée de la procédure d'asile à l'Office des Étrangers, au Commissariat général aux réfugiés et apatrides et au Conseil du contentieux des étrangers. Quant à la fin de l'aide, elle dépend de l'évolution de la procédure d'asile et des instructions de FEDASIL (maintien possible de l'aide matérielle, sous certaines conditions).

Une fois les DPI reconnus réfugiés, les personnes sont hébergées deux mois, renouvelable en moyenne une fois après validation par FEDASIL.

Organigramme



Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- Maintien de la position de leader de l'accueil de DPI en Région bruxelloise
- Poursuite de la mise en place du projet de la réinstallation

Réalisations 2023

Maintien de la position de leader de l'accueil de DPI en région bruxelloise

En février 2023, FEDASIL a fait une vérification du travail réalisé par l'ILA à différents niveaux. Celui-ci a obtenu une mention « ILA-Leader de l'accueil des DPI dans le royaume de la Belgique tant au niveau qualitatif que quantitatif ».

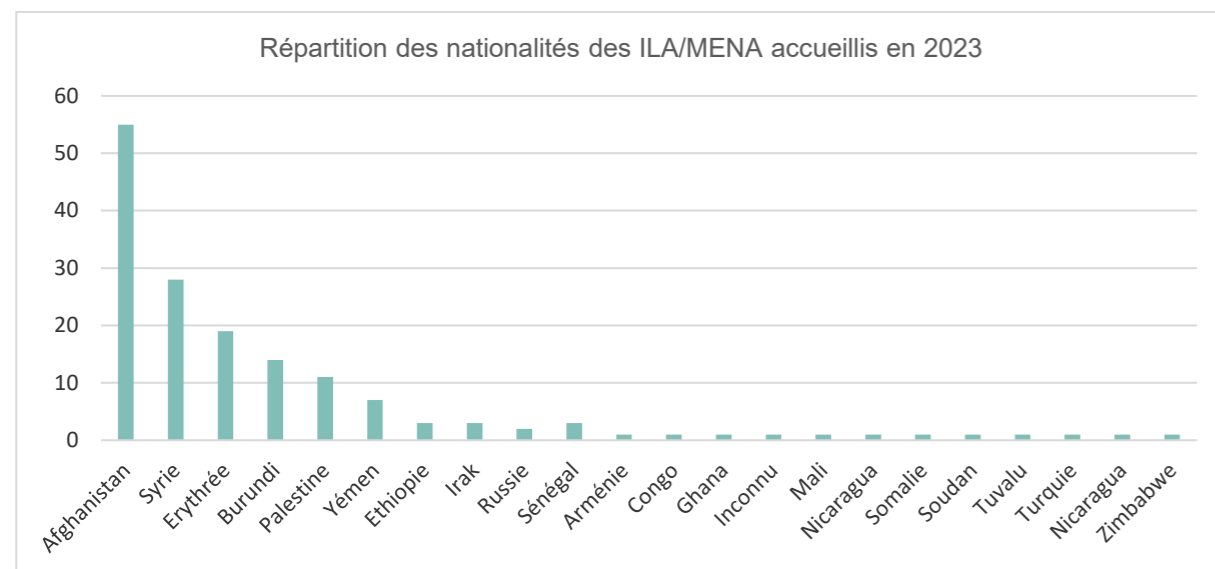
Présentation des procédures décisionnelles au Conseil de l'Action sociale

La présentation a eu lieu et a été approuvée par le CAS le 31/05/2023.

Poursuite de la mise en place du projet de la réinstallation

Ce projet était en lien avec le projet ILA7. Il a été concrétisé par l'inauguration de ce logement le 27 avril 2023 et l'accueil des premiers occupants en mai. 10 personnes peuvent y être accueillies.

Nationalité des résidents



Accompagnement socio administratif

L'année 2023 a été caractérisée par un important turn-over de personnes : 157 résidents ont été accueillis, installés et accompagnés (148 hommes isolés, 3 femmes seules et 6 mineurs étrangers non accompagnés).

Lors de leur arrivée à l'ILA, 70 % étaient des réfugiés reconnus et 30 % étaient encore demandeurs de protection internationale avec un haut taux de reconnaissance de statut de réfugié politique

En plus de l'aide et de l'accompagnement au quotidien, les résidents ILA ont bénéficié d'un accompagnement dans les démarches concernant la procédure de la protection internationale auprès de l'Office des étrangers, du CGRA et du CCE.

140 résidents ILA, accompagnés par le personnel ILA ont trouvé un logement privé et ont pu quitter l'ILA.

Accompagnement médical

– Mutuelle

Les démarches d'affiliation à une mutuelle pour les réfugiés reconnus ont été réalisées, et en attendant que l'affiliation soit effective, tous ont bénéficié de l'aide médicale au sein du CPAS.

Les demandeurs de protection internationale n'étant pas affiliés à une mutuelle, ils ont bénéficié du système MEDIPRIMA.

– Mise en place de suivis et accompagnements psychologiques et psychiatriques (10), de dialyses (2), d'hospitalisations (3) et d'opérations (3).

Enseignement et formation

– ILA

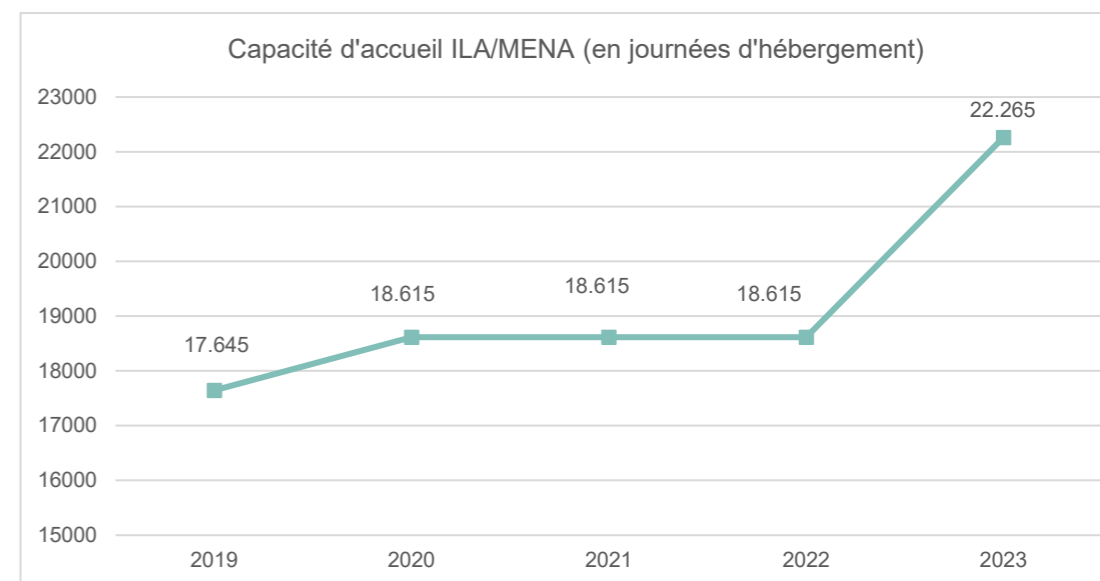
55 % des résidents ont suivi des formations: néerlandais (10 %), français (40 %) et cours universitaires ou de l'enseignement supérieur (5 %).

Les autres résidents ont cherché un emploi et/ou un logement : 35 % de l'ensemble des habitants ont trouvé du travail avant de quitter l'ILA.

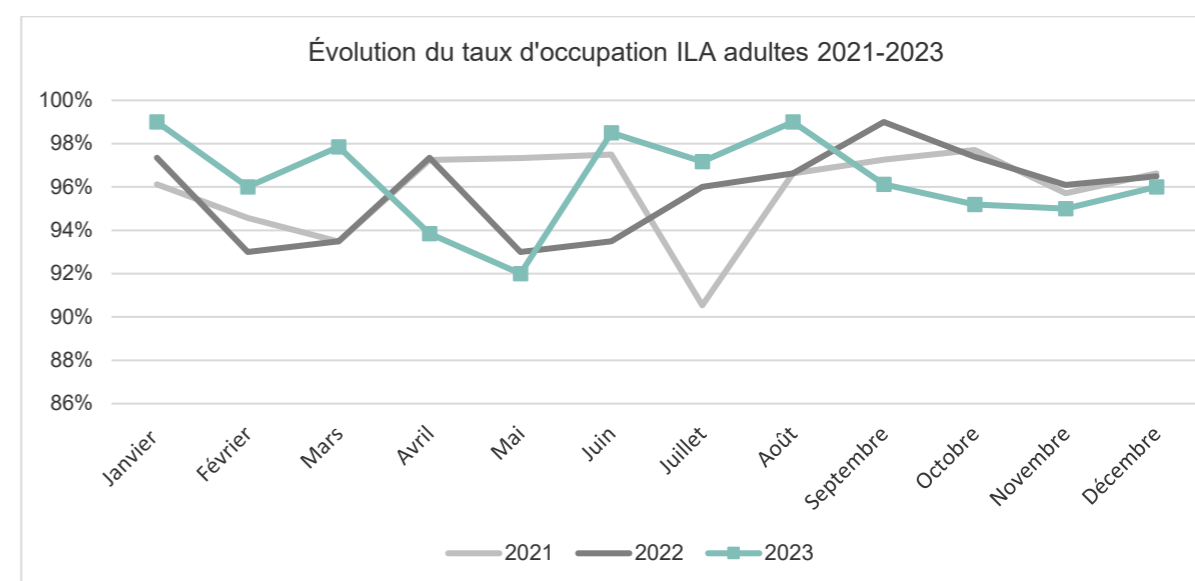
– MENA

Les 6 conventions MENA, représentent près de 10 % des 61 conventions ILA. Les MENA ont suivi ces formations : DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants et Assimilés) néerlandophone (1), DASPA francophone (2), enseignement professionnel (3) et enseignement secondaire général (2).

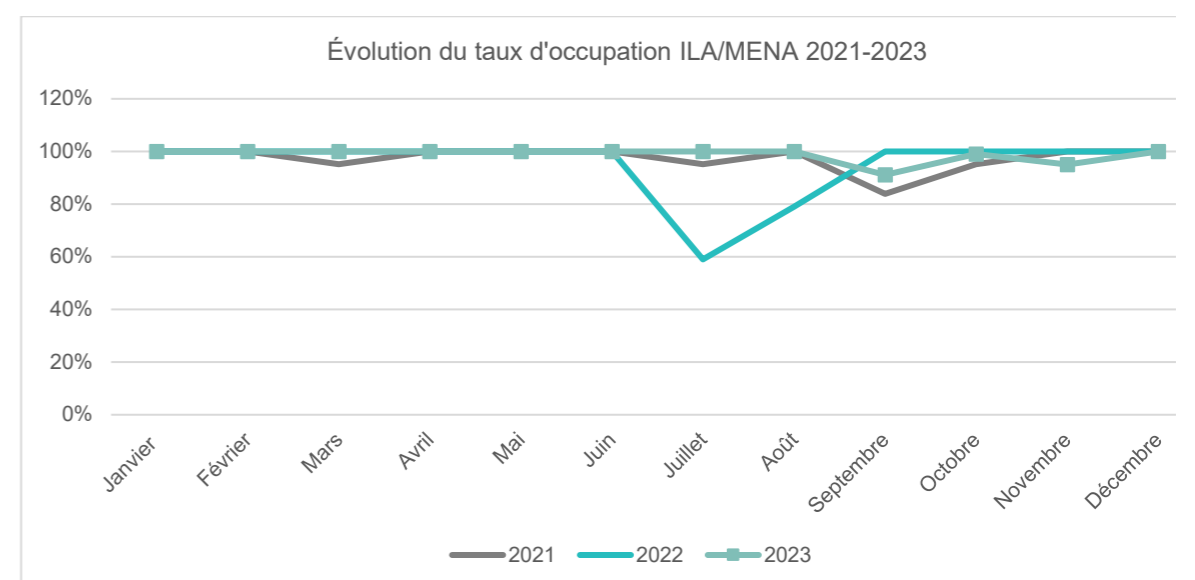
En 2020, c'est suite à l'ouverture de l'ILA6 que le nombre de places a augmenté. Entre 2020 à 2022, le nombre de places s'est stabilisé pour augmenter à nouveau en 2023 avec l'ouverture de l'ILA7



Taux d'occupation ILA/adultes



Le service ILA a connu un turn-over très important. En effet, les places libérées sont systématiquement réservées le jour même par FEDASIL. Les personnes sont ensuite accueillies dans un délai de un à trois jours ouvrables.



Les places du logement MENA ont été entièrement occupées toute l'année, en dehors de septem, octobre et novembre. En effet, deux jeunes (l'un reconnu réfugié politique et l'autre devenu majeur ont quitté le logement durant ces périodes et ont été remplacés quelques jours/semaines plus tard

01 SOCIAL

SOCIAL

SERVICES AUXILIAIRES

SERVICES AUX PERSONNES :

- CENTRE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE GRATUITE (CDAG)
- CELLULE LOGEMENT

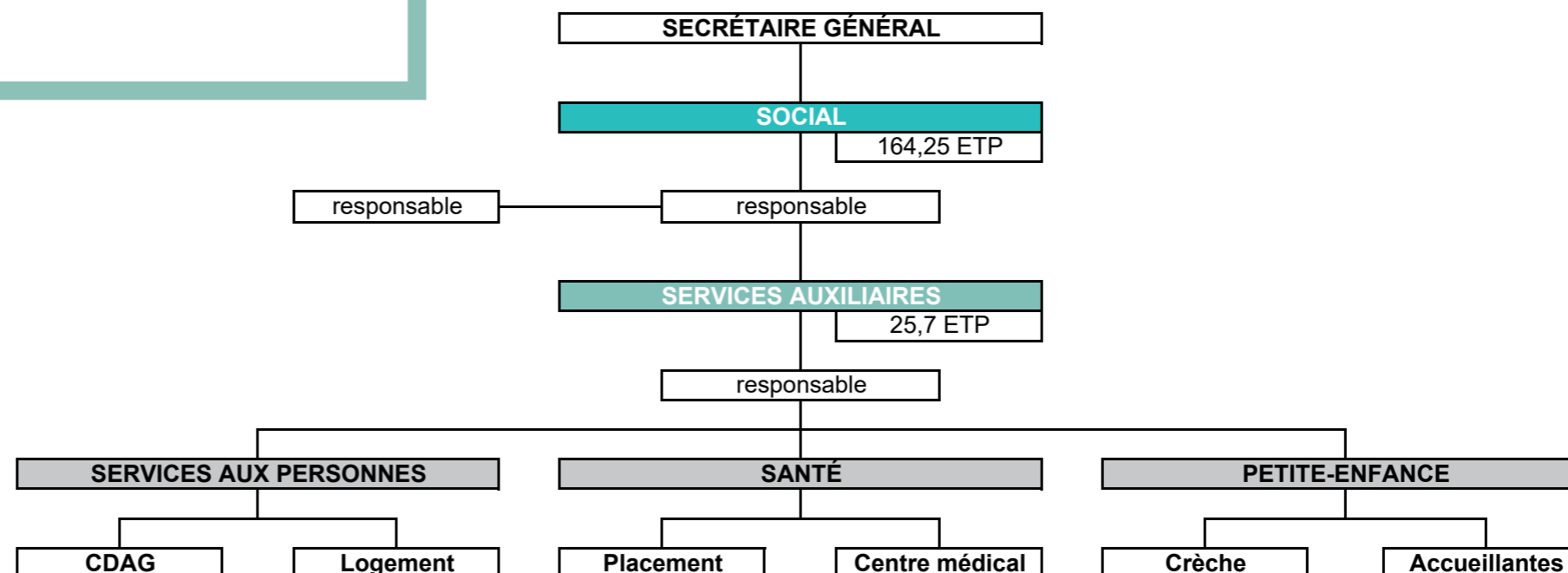
SANTÉ :

- ACCUEIL & HÉBERGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES
- CABINET MÉDICAL

PETITE ENFANCE :

- ACCUEILLANTES D'ENFANTS CONVENTIONNÉES ET SALARIÉES
- CRÈCHE ASSELBERGS

Organigramme



01 SOCIAL

SERVICES AUXILIAIRES SERVICES AUX PERSONNES



CDAG CENTRE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE GRATUITE

Mission du service

Depuis 2011, le Centre de Distribution Alimentaire Gratuite propose chaque jour des denrées alimentaires aux bénéficiaires qui disposent du revenu d'intégration sociale ou qui vivent sous le seuil de pauvreté. Outre l'aide alimentaire aux démunis, l'objectif est de lutter contre le gaspillage alimentaire et de limiter au maximum les déchets.

Dans cette optique, le CDAG recherche en permanence de nouvelles sources d'approvisionnement afin d'étoffer sa gamme de produits et proposer une alimentation équilibrée et saine.

Trois modes de distribution sont proposés aux bénéficiaires :



1.

- le retrait des colis au CDAG



2.

- les livraisons à domicile pour les bénéficiaires à mobilité réduite qui ne peuvent physiquement pas se déplacer jusqu'au centre de distribution



3.

- les colis alimentaires d'urgence qui sont déposés à l'Antenne sociale du CPAS afin de pallier les situations qui nécessitent une réponse immédiate.

Outre ces trois modes de distribution, une réponse adéquate tente également d'être apportée aux personnes sans domicile fixe via des produits qui ne nécessitent pas d'être cuisinés et qui peuvent donc être immédiatement consommés. Enfin, afin de tenir compte des familles avec enfants, une grande quantité de langes est commandée chaque année via le SPP-Intégration Sociale.

Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- ❑ Consolidation des sources d'approvisionnement actuelles et recherche de nouveaux partenariats.
- ❑ Consolidation des liens avec diverses initiatives actives dans l'aide alimentaire et investigation pour d'éventuelles synergies.
- ❑ Remplacement des congélateurs-bahuts par des nouveaux modèles moins énergivores.
- ❑ Achats, via subsides, de denrées alimentaires peu ou pas accessibles via les retraits habituels auprès des commerçants.

Depuis 2020, le CDAG fait également partie intégrante du réseau LOCO (pour Logistique Collaborative), dont le but est de rassembler les acteurs actifs dans le secteur de l'aide alimentaire à Bruxelles afin de mutualiser les ressources et la logistique. Ce réseau regroupe à la fois des CPAS et des asbl dont le but est d'identifier les besoins d'aide alimentaire respectifs, de mutualiser leurs expertises et de partager des activités logistiques et d'approvisionnement en termes de collecte, stockage, transport et distribution de denrées alimentaires.

Réalisations 2023

Consolidation et recherche de sources d'approvisionnement et recherche de nouveaux partenariats

Afin de faire face à l'augmentation du nombre de personnes précarisées, ainsi qu'à la concurrence de start-up privées et à la franchisation de nombreux magasins d'enseigne, le CDAG cherche activement de nouvelles sources d'approvisionnement, en se tournant notamment vers des acteurs locaux : agriculteurs, fermes, grossistes. Le CDAG se dirige également en dehors de Bruxelles, nouant des partenariats avec des commerçants locaux situés dans le Brabant wallon.

Consolidation des liens avec diverses initiatives actives dans l'aide alimentaire et investigation pour d'éventuelles synergies

Un cadastre logistique a été réalisé fin 2022 afin d'identifier les acteurs de l'aide alimentaire sur Uccle et ses environs immédiats et de mettre en place des synergies au niveau de la distribution et du stockage des denrées alimentaires. Quelques initiatives se sont déjà concrétisées en 2023, notamment via le réseau LOCO, avec le projet DREAM du CPAS de Bruxelles-Ville, l'asbl L'îlot et l'asbl No Javel! Le CPAS collabore désormais avec de nouvelles enseignes de magasins et avec des agriculteurs locaux désireux d'écouler leur surproduction en fruits et légumes.

Remplacement des congélateurs-bahuts

Une quinzaine de bacs congélateurs sont utilisés au CDAG. Ceux-ci datent de 2015 et sont assez énergivores. Suite à la forte augmentation des prix de l'énergie, il a été décidé d'acheter une dizaine de nouveaux bahuts à couvercle rabattable d'une capacité de 600 litres.

Achats de denrées alimentaires

Afin de compléter la variété de denrées récupérées auprès des commerçants, un subside délivré par la COCOM a permis l'achat de produits peu ou pas accessibles via les retraits habituels, ainsi que des produits à destination de bénéficiaires à besoins spécifiques (sans lactose, sans gluten, halal...).

Évolution des quantités récoltées (toutes sources confondues) et leur valorisation

La quantité globale récoltée est en légère baisse par rapport à 2022 (422 tonnes), principalement suite à la franchisation de magasins et à l'arrivée de start-up privées. Cependant, les commerçants partenaires restent généreux et ont pour objectif principal de lutter contre le gaspillage alimentaire.

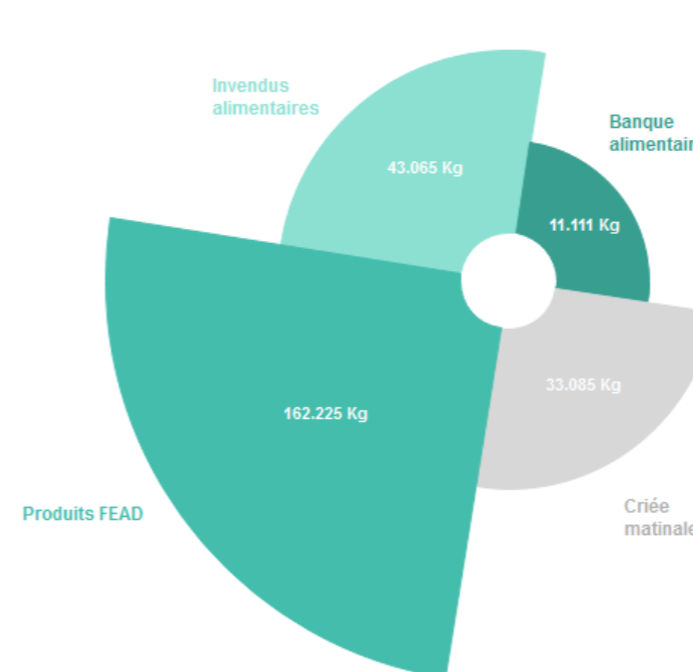
Par ailleurs, le CDAG est en recherche constante de nouveaux partenaires et se tourne actuellement vers des commerçants locaux, de plus petite structure, mais dont les produits permettent de garantir aux bénéficiaires une alimentation équilibrée et saine.

D'autre part, un subside COCOM a permis au CDAG de passer commande via un grossiste en viandes et d'acheter des aliments dont les quantités sont moindres chez les commerçants. La quantité de produits distribués via le FEAD reste élevée (213 tonnes), essentiellement des produits secs (pâtes, riz, biscuits, café, céréales) et de longues conservations (conserves, lait...).

Le CDAG poursuit ses objectifs principaux de lutte contre le gaspillage alimentaire tout en diversifiant au maximum les sources d'approvisionnement afin de proposer une alimentation équilibrée et saine. Ainsi, ces dernières années, l'importance a été donnée aux retraits chez les commerçants (produits frais, produits laitiers, fruits, légumes, viandes, poissons...) et à la criée matinale. Depuis 2015, le CDAG met l'accent sur la qualité nutritionnelle des denrées proposées. Si les produits secs et de longues conservations proposées par le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) restent une source d'approvisionnement essentielle, on constate que les invendus en provenance des commerçants occupent une place de plus en plus importante au fil des ans.

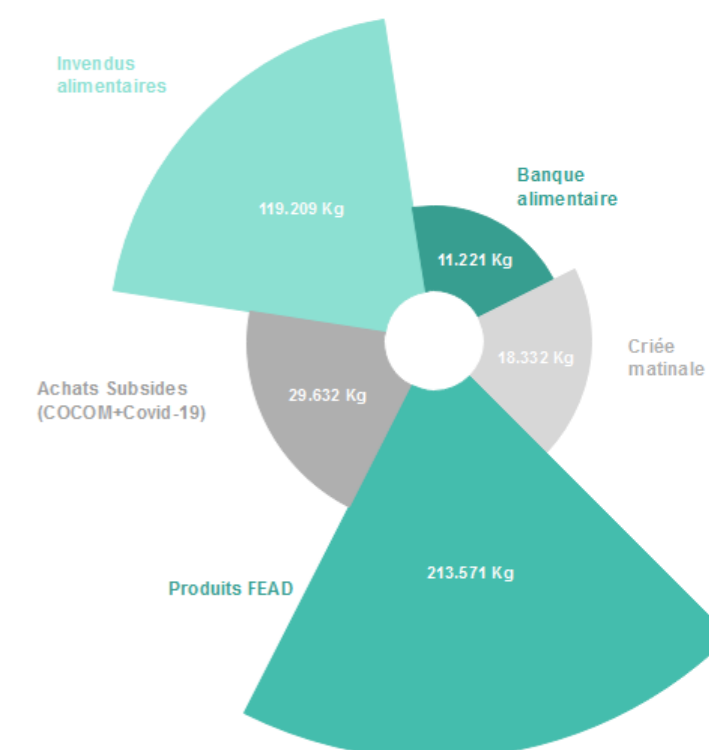
SOCIAL/SERVICES AUXILIAIRES/SERVICES AUX PERSONNES/CDAG

Quantités récoltées en kg par type d'approvisionnement en 2016



Quantités récoltées en kg par type d'approvisionnement en 2023

Quantités récoltées en kg par type d'approvisionnement en 2023

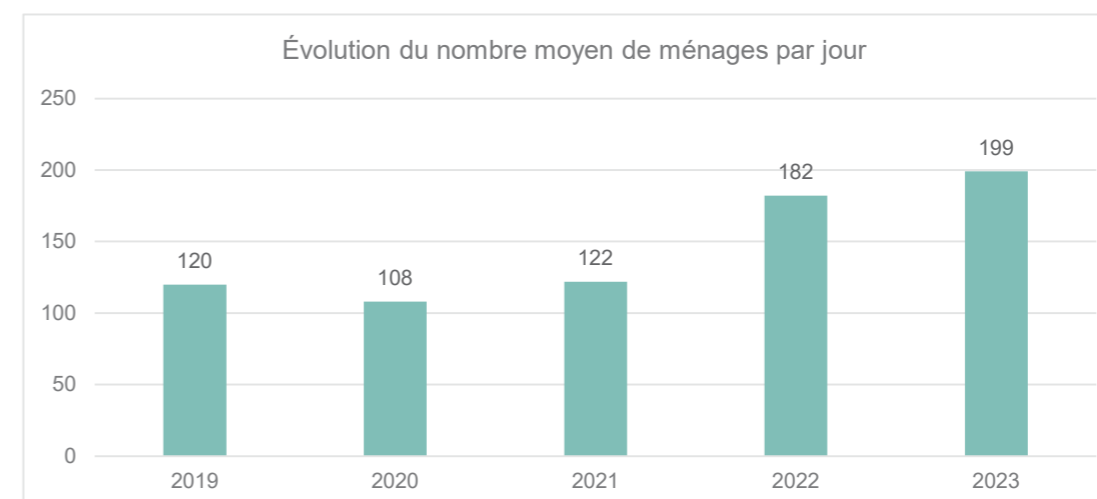
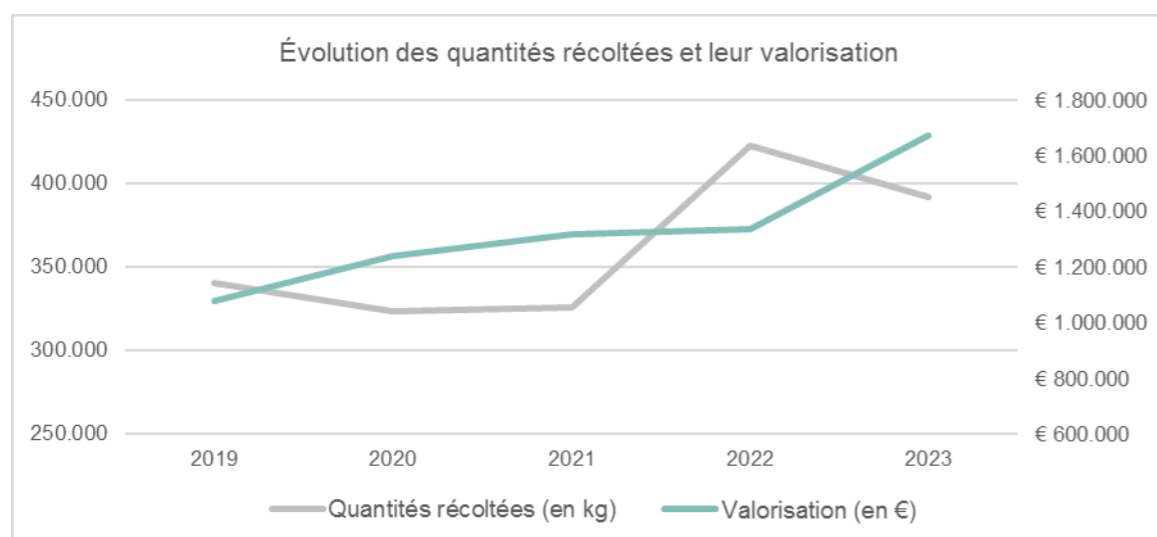


Sur l'ensemble de l'année 2023, plus de 391 tonnes de marchandises ont été distribuées

Nombre de bénéficiaires inscrits et fréquentation

Alors qu'il était resté stable en 2019 et 2020, le nombre de ménages aidés a fortement augmenté dès l'année suivante, sans aucun doute liée aux effets découlant de la crise sanitaire, puis de la crise énergétique. Depuis lors, le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire n'a cessé d'augmenter d'année en année, atteignant 3976 personnes en 2023.

La fréquentation quotidienne en 2023 est la plus élevée depuis la création du CDAG (199 ménages). Les conséquences liées à la crise du COVID et le nombre de plus en plus important de personnes démunies vivant sous le seuil de pauvreté expliquent cette tendance. Il est flagrant de constater que la fréquentation ne cesse d'augmenter d'année en année. Discrètement entre 2016 et 2021 — avec une légère baisse en 2020, année de confinement et de distanciation sociale — et de manière soutenue depuis lors.



01 SOCIAL

SERVICES AUXILIAIRES SERVICES AUX PERSONNES



CELLULE LOGEMENT

Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- ☐ Maintien d'un emploi consacré à la poursuite du projet de « Table du logement préparatoire avant recherche effective de logement »
- ☐ Accompagnement d'Ukrainiens en recherche de logement

Mission du service

Les missions de la cellule Logement sont organisées autour de 5 axes :

► 01 Patrimoine

Cet axe met en location des logements sociaux propriétés du CPAS ou des logements loués par le CPAS à des propriétaires privés et sous-loués par l'institution, ainsi que des logements moyens à disposition des demandeurs de logement (ainsi que le logement fonds Ley à l'attention d'un couple dont les membres sont âgés de moins de 30 ans et dont l'un des deux est malade).

► 02 Permanence Logement

Il s'agit d'accueillir les personnes ayant des problèmes locatifs, de diffuser des informations juridiques, de rechercher des logements, d'orienter vers des services spécialisés, de réaliser un suivi en matière de démarches administratives, de coacher (recherche de logement, inscription auprès de sociétés de logements sociaux et diverses A.I.S.), de réaliser des démarches auprès de l'Inspection Régionale du Logement, de rechercher un avocat Pro Deo, de constituer une garantie locative...

► 03 Logement d'urgence

Le Logement d'Urgence est constitué d'un appartement comprenant 4 chambres à coucher pouvant être louées individuellement et d'espaces communs. Il s'agit d'un espace communautaire.

Il s'adresse à toute personne sans logement, ayant un besoin immédiat et étant capable de rebondir en trouvant un logement dans des délais raisonnables, respectant tant les autres membres de la communauté que le matériel et étant en mesure de payer une indemnité d'occupation.

► 04 Gestion des expulsions

L'axe gestion des expulsions gère « les 3 phases », soit la phase préexpulsion, la phase d'expulsion proprement dite et la phase post-expulsion.

Une collaboration étroite est effectuée avec le service social de quartier et la cellule Énergie pour les personnes connues de ces services.

► 05 La « Table du logement préparatoire avant recherche effective de logement »

Elle s'adresse aux personnes qui ont besoin de conseils à différents niveaux [confiance en soi, présentation, hygiène...] avant de se présenter pour un entretien avec un propriétaire.

01 Patrimoine

Demandes de logement appartenant au CPAS

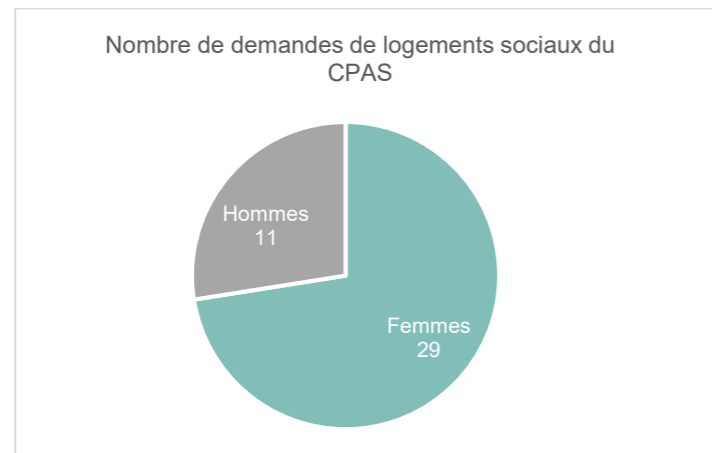
- 166 dossiers actifs au 15 mars 2022 [nombre stable par rapport aux années précédentes]

- 29 logements loués au 1er avril 2024

Le service dispose de 5 logements garantis. L'acquisition d'un leg a été finalisée en 2022 et une décision doit encore être proposée quant à l'affectation du bien.

Logement du fonds Ley

Un accord a été trouvé début 2022 pour déroger partiellement aux critères imposés pour la location de l'appartement du fonds Ley, tout en restant dans l'esprit du legs. En effet, celui-ci était resté inoccupé durant toute l'année 2021, car aucun candidat ne correspondait aux critères. Depuis lors, le bien est loué.



02 Permanence Logement

Accompagnement d'Ukrainiens en recherche de logement

65 ménages ont été rencontrés et sur les 50 dossiers suivis, 49 ont trouvé un logement.

Nombre de dossiers actifs :

424 en 2023, contre 409 en 2022, 362 en 2021, 394 en 2020 et 315 en 2019.

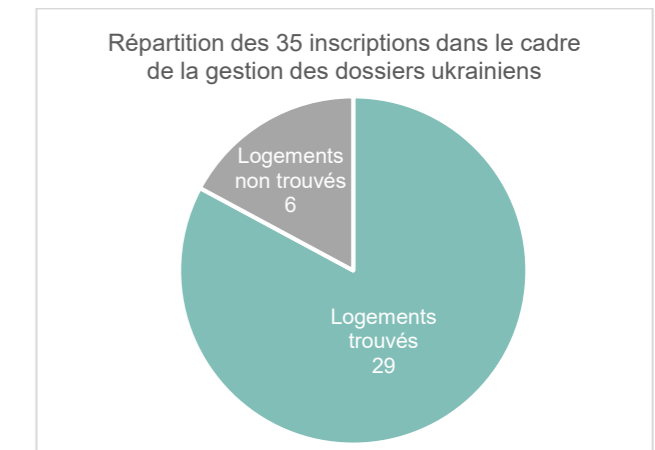
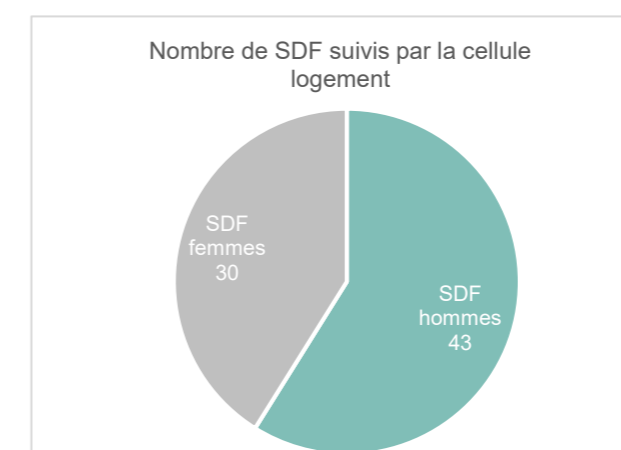
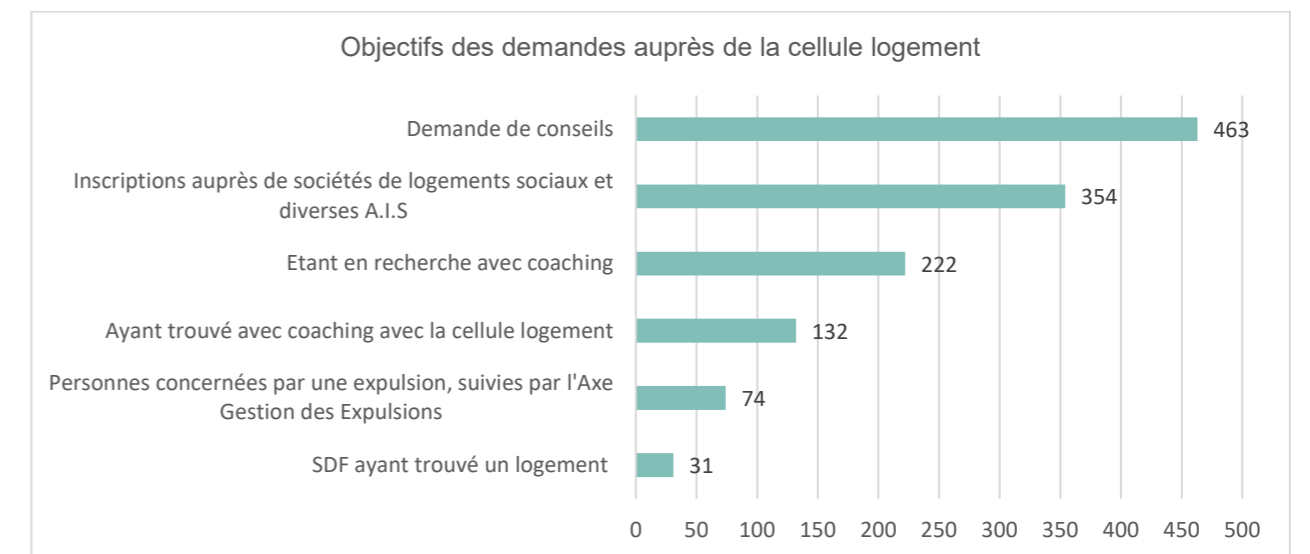
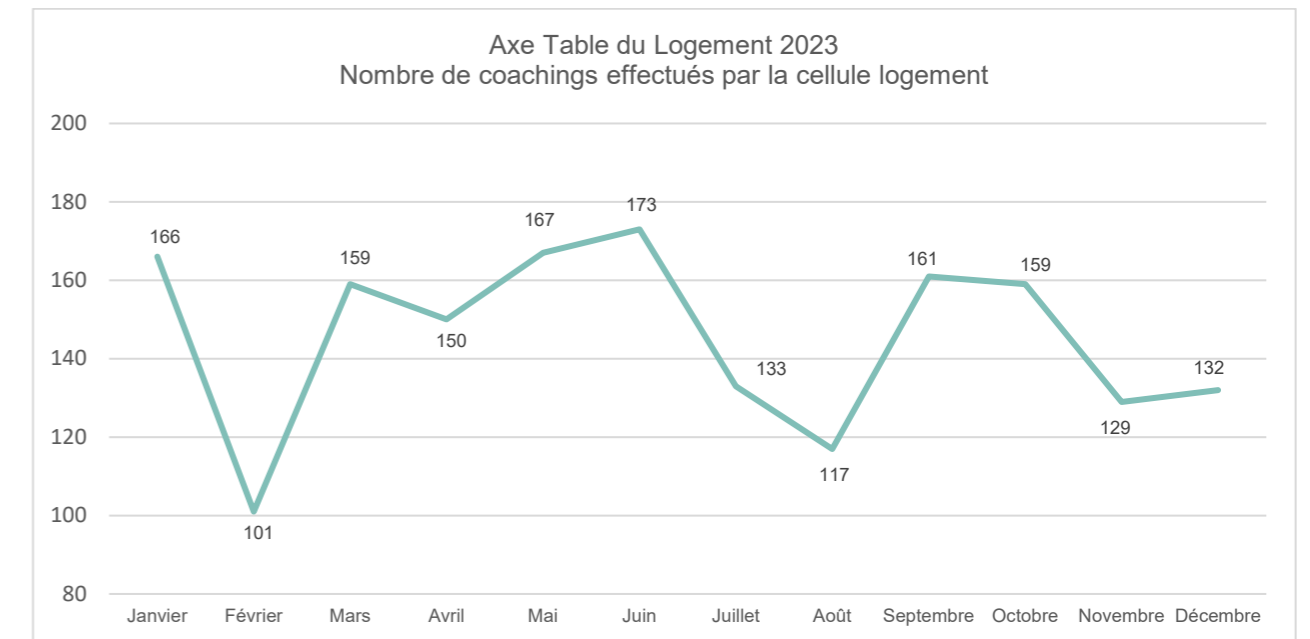
Sont considérés comme actifs, les dossiers concernant les usagers qui se sont présentés au moins une fois au cours des 6 derniers mois.

Nombre de visites à la Permanence logement : 813 personnes en 2023, contre 840 en 2022, 984 en 2021, 845 en 2020 et 1295 en 2019.

La diminution depuis 2019 s'explique par le fait que les personnes concernées par les questions d'expulsions sont automatiquement dirigées vers la cellule consacrée à cette problématique.

Nombre de coachings :

1747 en 2023, contre 2258 en 2022 et 2084 en 2021. La diminution est due à l'absence temporaire de collaborateurs pour différentes raisons.



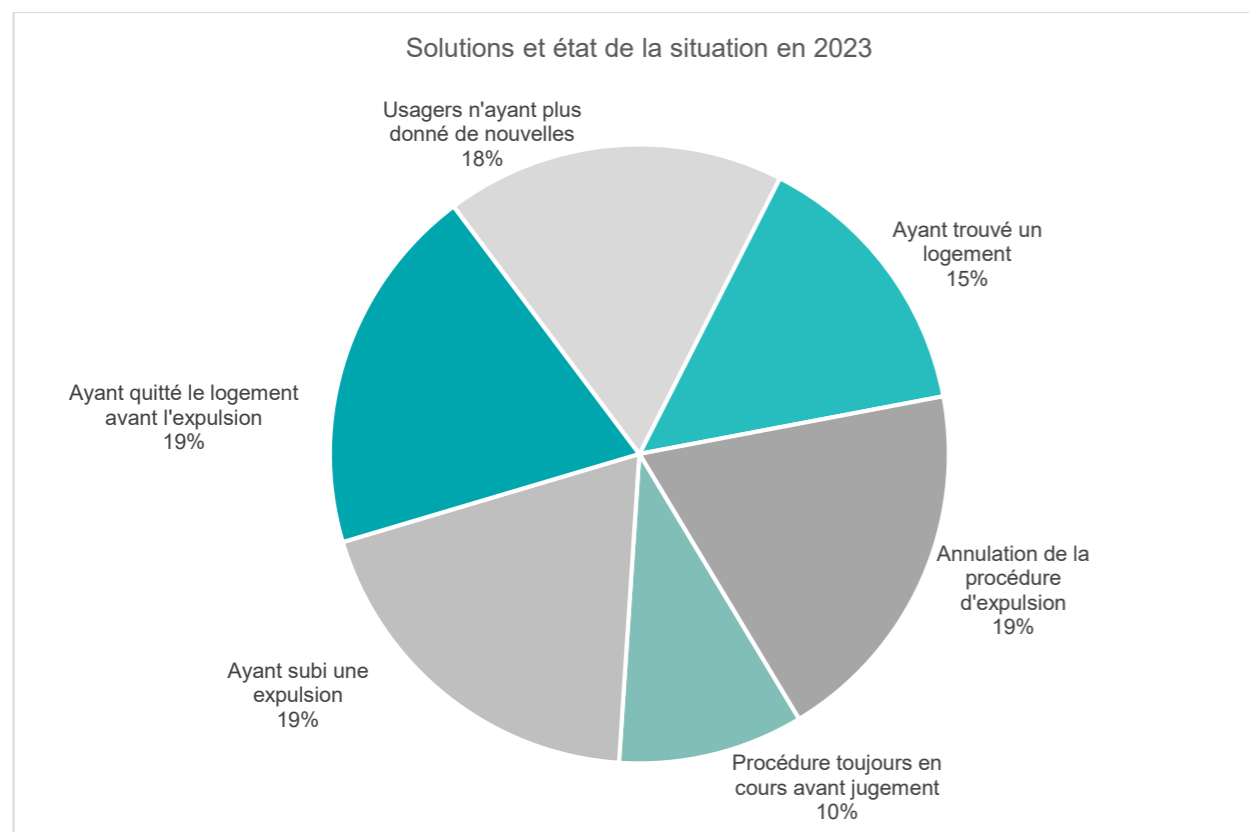
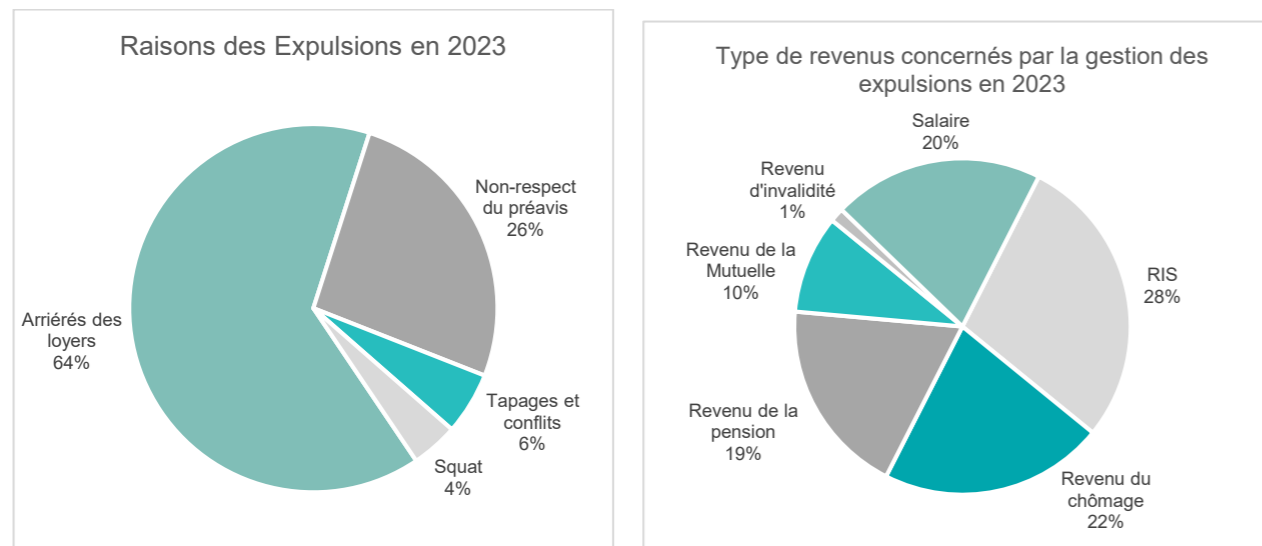
► **03** Logement d'urgence ► **04** Gestion des expulsions

Le Logement d'urgence est occupé par quatre locataires.

Les loyers et les charges ont été indexés suite à l'indexation du revenu d'intégration au 1er janvier 2023.

– 433 séances de coaching contre 587 en 2022 et 682 en 2021.

– 65 dossiers de procédures d'expulsion ont été traités par la cellule, dont 51 nouveaux dossiers.

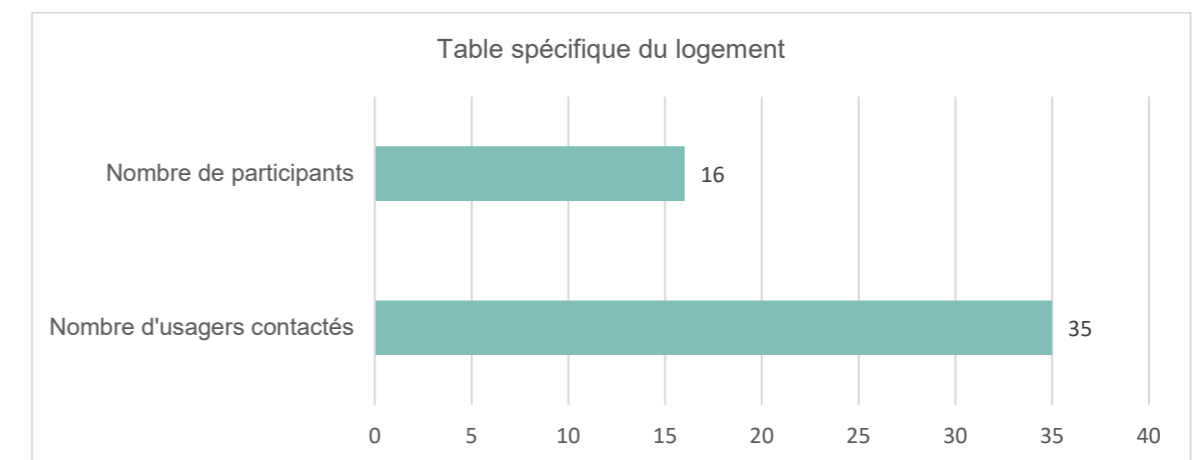


► **05** La « Table du logement préparatoire avant recherche effective de logement »

Maintien d'un emploi consacré à la poursuite du projet de « Table du logement préparatoire avant recherche effective de logement »

8 séances — 9 en 2022 — ont été organisées et 26 ménages — sur les 35 suivis — ont trouvé un logement.

La diminution de près de moitié du nombre de tables du logement entre 2021 et 2022-2023 s'explique par le fait que le collaborateur les animant a dû consacrer une partie de son temps dans le suivi recherche de logement pour les réfugiés ukrainiens.



Collaboration avec l'AIISU [Agence immobilière sociale ucquoise]

Depuis fin 2022, le CPAS aide les usagers souhaitant s'inscrire auprès de l'AIISU peuvent le faire avec la cellule Logement. La prise de rendez-vous avec l'AIISU est ensuite simplifiée.

01 SOCIAL

SERVICES AUXILIAIRES SERVICES SANTÉ



ACCUEIL & HÉBERGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Mission du service

Le service traite toutes les demandes de placement des Ucclois.es, à l'exclusion de ceux qui introduisent une demande d'admission au Home Brugmann ou au Domaine du Neckersgat (maisons de repos du CPAS d'Uccle).

Il s'insère dans une vision globale de la prise en charge du 3e et 4e âge et intervient financièrement dans les frais de placement pour les personnes qui ne peuvent les supporter par leurs moyens propres.

Les situations traitées ces dernières années traduisent une évolution certaine du travail : le service est régulièrement amené à devoir intervenir pour des candidats souffrant de troubles psychologiques (voire psychiatriques) et souvent plus jeunes que la catégorie d'âge prévue pour le secteur des maisons de repos.

Les solutions proposées doivent tenir compte de divers éléments, tels que :

- l'état de santé de la personne
- la situation familiale de la personne
- les désirs de la personne et de sa famille
- la composition du patrimoine mobilier ou immobilier de la personne et la gestion de celui-ci.

Pour les personnes âgées désorientées, un certain nombre de démarches supplémentaires sont accomplies : demande d'administrateur des biens auprès du Juge de Paix...

Par ailleurs, le service est également sollicité pour assister les personnes âgées ou leur famille dans la recherche d'un lieu de séjour qui réponde à leurs attentes et à leurs possibilités financières. Certaines d'entre elles nous sont envoyées par le service communal pour renseignements et instruction complémentaire du dossier.

Réalisations 2023

Nouvelles demandes et suivi des dossiers

Le service a géré 134 dossiers placement, dont 50 nouvelles demandes. Hormis ces dernières, diverses démarches doivent être quotidiennement exécutées pour les dossiers en cours :

- l'ouverture et/ou le maintien des droits sociaux des résidents
- la gestion administrative
- la résolution de problèmes inhérents à l'acceptation d'un placement, à l'adaptation à la maison de repos, à la demande de transfert vers un autre établissement
- les démarches pour les funérailles

Le traitement des 50 nouvelles demandes a abouti à l'ouverture de 35 nouveaux dossiers. Leur âge moyen était de 74 ans (contre 70 en 2022) et la moyenne d'âge des 11 personnes décédées en 2023 était de 75 ans (contre 87 en 2022).

En 2023, 22 bénéficiaires (16,5 %) étaient âgés de moins de 60 ans, contre 16 % en 2022. La tendance est donc à l'équilibre.

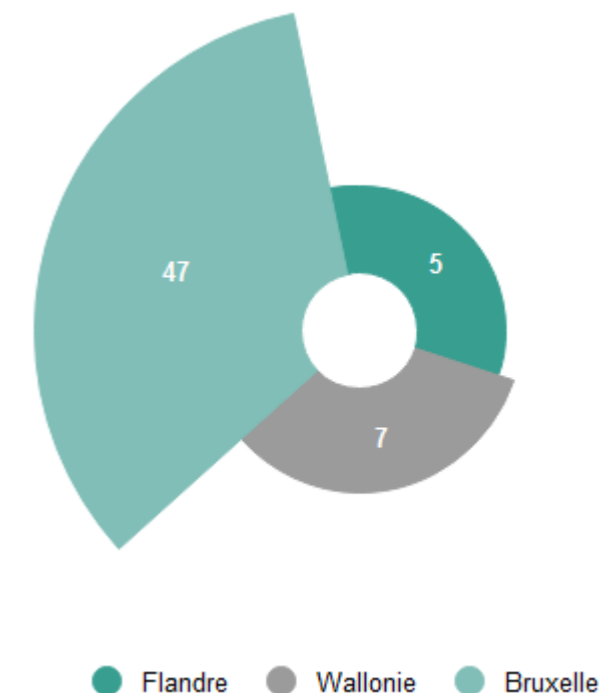
Le nombre d'administrateurs de biens et de la personne s'élevait à 59 pour l'année 2023 (contre 57 en 2022), soit 44 % de l'ensemble des personnes placées à charge du CPAS.

160 débiteurs alimentaires sont répartis sur 134 dossiers en 2023 ; 51 de ceux-ci ont reçu une décision de récupération de la part du CSSS pour un montant total de récupération de 12981,64 €. (7632,10 € en 2022).

Répartition et profil des personnes placées

Les 134 personnes placées se répartissent dans 56 maisons de repos privées dispersées sur l'ensemble du territoire belge (hors Home Brugmann et Domaine du Neckersgat).

Répartition géographique des maisons de repos en 2023 (hors Home Brugmann et Domaine du Neckersgat)



La spécificité des personnes de moins de 60 ans

Le plus souvent, ces personnes présentent des pathologies qui relèvent davantage de la psychiatrie que de la gériatrie : dépression, psychopathologie, assuétude voire toxicomanie. Les structures dédiées (MSP – maisons de soins psychiatriques –, IHP – initiatives d'habitations protégées –) ne sont pas suffisamment nombreuses et acceptent difficilement de nouveaux patients lorsqu'ils dépassent l'âge de 55 ans. De plus, ces structures excluent les patients qui souffrent d'assuétude. Or, ils représentent une majorité de la population décrite ici.

Ces personnes sont ainsi prises en charge dans un secteur des maisons de repos qui n'est pas toujours adapté à leur spécificité.

Le plus souvent, elles sont adressées au CPAS par des services de première ligne (service social de quartier, service social d'établissement hospitalier...) en contexte de « crise », notamment lors d'une expulsion de leur logement ou à la sortie d'une hospitalisation. Cela contraint à trouver une solution rapide qui ne favorise pas l'adaptation en établissement de ces personnes déjà perturbées par des problèmes tant physiques que psychologiques.

01 SOCIAL

SERVICES AUXILIAIRES SERVICES SANTÉ



CABINET MÉDICAL

Le saviez-vous ?

Le Plan Social Intégré (PSSI) de la Région bruxelloise a pour but d'améliorer les dispositifs d'aide et de soins pour les rendre plus accessibles au Bruxellois.

Mission du service

Le cabinet médical de l'Administration centrale est ouvert tous les matins afin d'assurer ce service au quotidien et permettre ainsi une meilleure répartition des consultations sur toute la semaine.

Les consultations sont gratuites pour toute personne en possession d'une carte médicale délivrée par un.e assistant.e social.e du service social « de quartier ». Une procuration est signée afin que le CPAS puisse effectuer la récupération auprès de la mutuelle du patient (uniquement pour les affiliés de la CAAMI).

Le patient ne peut pas consulter s'il est inscrit dans une maison médicale.

Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- Analyse de la mise en œuvre du Plan Social Santé Intégré (PSSI) et des collaborations/synergies possibles avec la commune
- Déplacement du cabinet médical à côté de l'Antenne sociale

Réalisations 2023

Déplacement du cabinet médical à côté de l'Antenne sociale

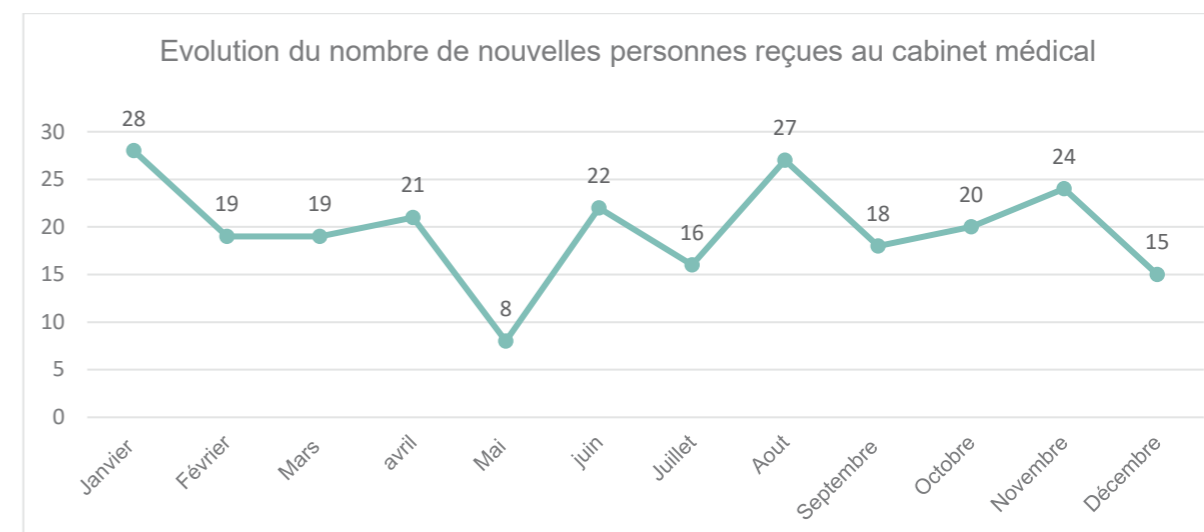
Ce projet est en attente des résultats de l'analyse du cabinet d'architecte qui étudie le réaménagement des espaces professionnels. Les résultats de cette étude devraient se concrétiser en 2024.

Analyse de la mise en œuvre du Plan Social Santé Intégré (PSSI) et des collaborations/synergies possibles avec la commune.

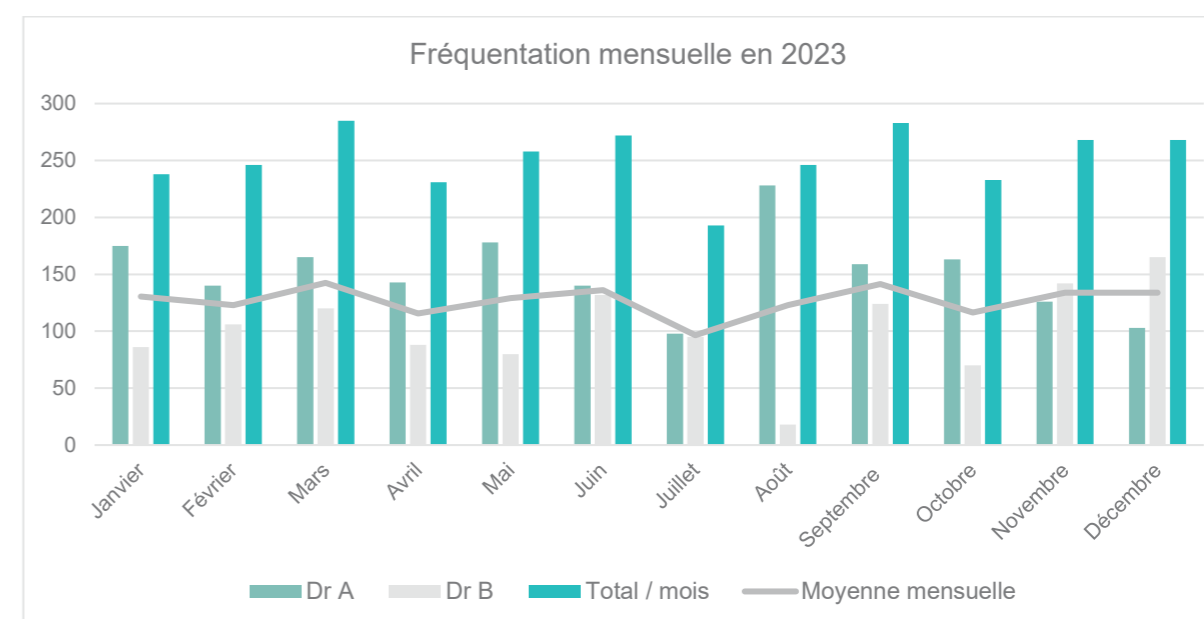
Le PSSI prévoit de définir les limites territoriales des quartiers social santé qui serviront d'unité opérationnelle pour les actions de proximité. La coordination sociale et les services auxiliaires ont proposé un découpage alternatif qui n'a pas été validé par les autorités compétentes. Ces dernières ont maintenu leur proposition de découpage théorique qui respecte les secteurs statistiques existants sur papier.

Le nombre de demandes

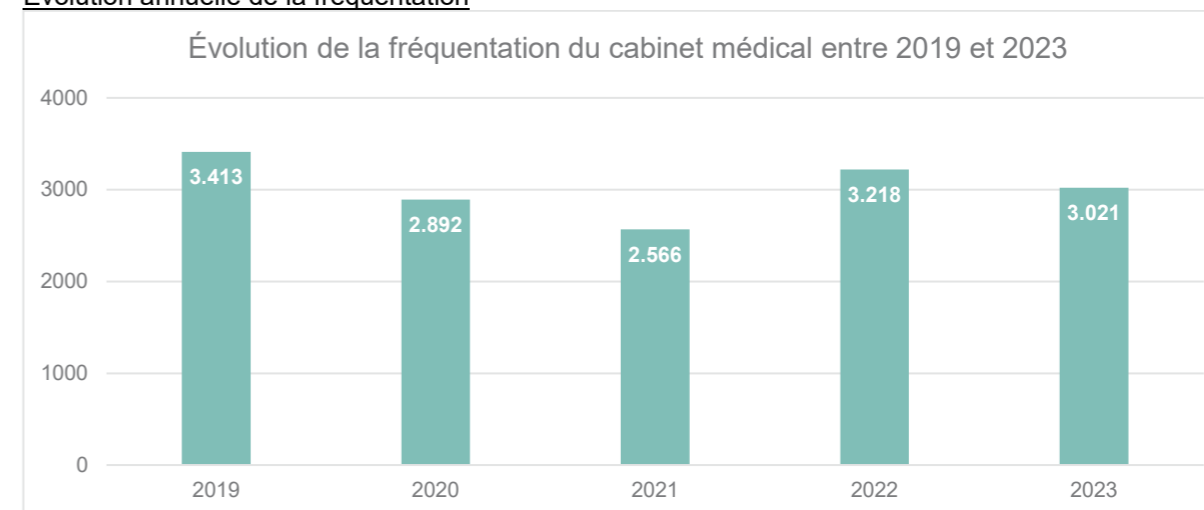
En moyenne, 19 nouvelles personnes sont accueillies chaque mois



Fréquentation et répartition des patients entre les trois médecins



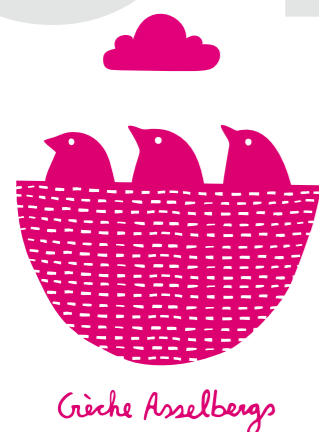
Évolution annuelle de la fréquentation



Depuis 2021, le cabinet médical a connu une hausse du taux de fréquentation notamment suite à l'arrivée des réfugiés ukrainiens. Une légère diminution en 2023 peut s'expliquer en partie par la diminution de fréquentation de cette population ukrainienne au cabinet médical. Le niveau d'activité du cabinet reste soutenu.

01 SOCIAL

SERVICES AUXILIAIRES PETITE ENFANCE



CRÈCHE ASSELBERG

Mission du service

La crèche néerlandophone, située à la rue Joseph Bens 82A à Uccle, est reconnue et subventionnée par Kind&Gezin. Sa structure permet d'accueillir 36 enfants de 0 à 3 ans, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

La Crèche Asselbergs assure un accueil de qualité qui permet aux parents de concilier leurs obligations professionnelles et personnelles et offre un soutien dans l'éducation de leurs enfants. Tous sont les bienvenus, et notamment les enfants de familles défavorisées, monoparentales ou à la recherche d'un emploi.

La Crèche Asselbergs s'efforce de :

- mettre l'enfant au centre de ses préoccupations
- assurer le bien-être de chaque enfant
- offrir des opportunités de développement pour chaque enfant
- former un partenariat privilégié avec les parents
- accorder une attention particulière aux familles vulnérables
- respecter la personnalité de chacun(e)
- se faire aider par des collaborateurs motivés et mixtes
- disposer des moyens et du cadre adéquat permettant les (auto-) évaluations du personnel
- offrir les solutions répondant aux besoins locaux

Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- Examen de l'opportunité d'investir dans un système d'alarme incendie et d'améliorer l'audibilité de l'alarme depuis la Cité
- Placement d'un écran dans le bureau d'accueil afin de manœuvrer la centrale incendie
- Poursuite des aménagements pour l'utilisation du jardinet côté gauche

Réalisations 2023

Examen de l'opportunité d'investir dans un système d'alarme incendie et d'améliorer l'audibilité de l'alarme depuis la Cité

Le SIPPT avait suggéré dans le plan annuel qu'un display de report d'informations soit installé dans le bureau de la direction. Suite à cela, un responsable du service Prévention du CESI a effectué une visite de la crèche. L'examen des éventuels changements au système d'alarme a été poursuivi en 2023. Un devis a été fourni par la société d'alarme et l'avis du SIPPT sur ce devis a été demandé.

Placement d'un écran dans le bureau d'accueil afin de manœuvrer la centrale incendie

Des recherches ont été menées pour récolter des informations afin de réaliser le cahier spécial des charges qui reste encore à rédiger.

Poursuite des aménagements pour l'utilisation du jardinet côté gauche

Des aménagements extérieurs sont apportés de manière régulière, toutefois, le jardinet côté gauche n'a pas particulièrement fait l'objet d'attention.

Organisation d'activités parentales

Fête de Saint-Nicolas et apéro crèche pour fêter les 10 ans d'existence de la crèche.

Poursuite de la collaboration avec la bibliothèque néerlandophone d'Uccle

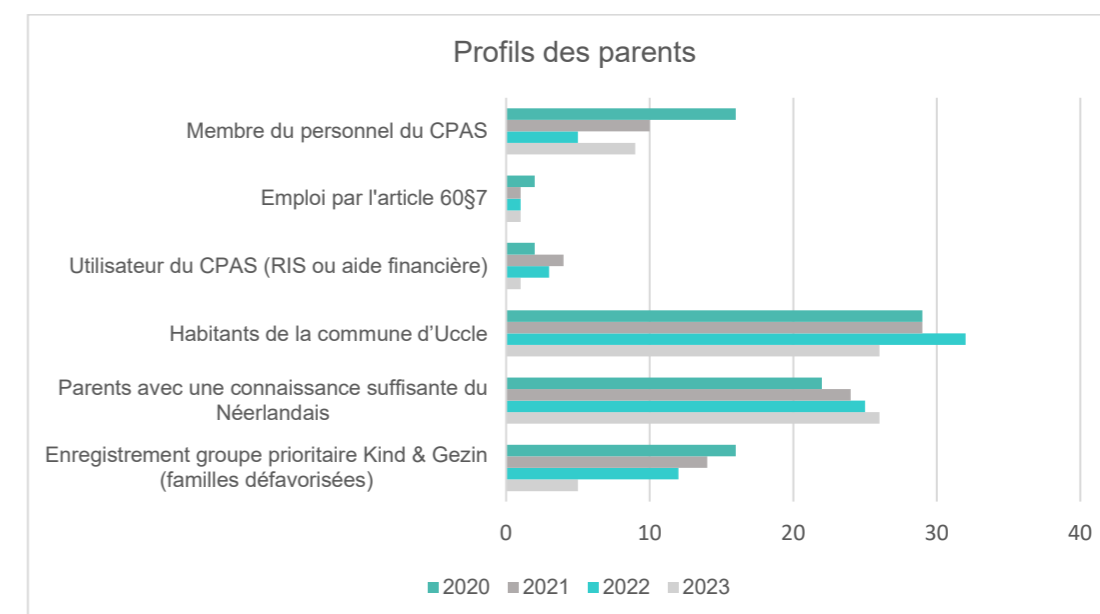
La Crèche Asselbergs est une des crèches choisies pour participer au projet « Boekstart ». C'est ainsi qu'un employé de la bibliothèque est venu présenter leur fonctionnement auprès des parents et leur offrir un livre pour enfant. Des échanges de livres sont également possibles.

Aménagements extérieurs en collaboration avec le service technique et les affaires générales

Stationnement vélo installé à l'entrée de la crèche, travaux d'embellissement du jardin, amélioration de la signalisation...

Profils des parents

Il dépend des demandes d'inscriptions, des règles de priorité de Kind&Gezin et du CPAS, ainsi que des places vacantes



Contribution parentale et subsides

La contribution journalière (6 € à 33,31 €) dépend du revenu des parents. Depuis 2019, cette contribution semble globalement augmenter.

Quant aux subsides de Kind & Gezin, ils sont payés par trimestre et sont ensuite régularisés. Ces subsides sont payés en fonction de la contribution parentale, des présences des enfants...

01 SOCIAL

SERVICES AUXILIAIRES PETITE ENFANCE



ACCUEILLANTES D'ENFANTS CONVENTIONNÉES ET SALARIÉES

Mission du service

Le service est chargé d'organiser l'accueil des enfants âgés de 0 à 3 ans chez des accueillantes d'enfants conventionnées et salariées afin d'assurer la garde et le bien-être des enfants qui leur sont confiés.

Les parents participent aux frais de garde en fonction de leurs revenus selon le barème établi par la Communauté française.

Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- Mise à disposition pour les accueillantes d'enfants d'un panier à livres qui passerait chaque semaine d'une accueillante à l'autre.

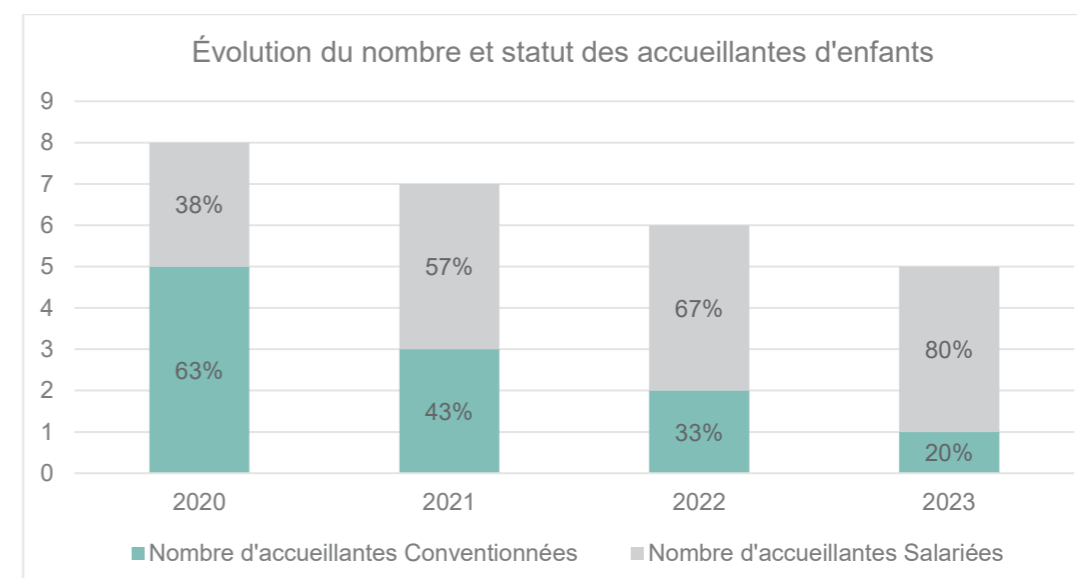
Réalisations 2023

Mise à disposition pour les accueillantes d'enfants d'un panier à livres qui passerait chaque semaine d'une accueillante à l'autre

Le projet est en cours : il a été validé au sein du CPAS et des contacts ont été pris avec la direction de la Bibliothèque du Doyenné afin d'établir une convention.

Maintien de l'activité

La situation de ce service est critique, notamment due aux difficultés pour les candidates accueillantes à trouver des logements répondant aux normes d'accueil. L'activité a cependant continué, bien qu'avec une diminution progressive du nombre d'accueillantes.



01 SOCIAL

AIDE À DOMICILE



SERVICES UCCLOIS À DOMICILE (SUD)

Mission du service

Les SUD ont pour mission de favoriser le maintien à domicile des familles, personnes isolées, âgées, souffrant d'un handicap, de déficience physique, mentale ou psychique.

L'accompagnement d'une aide familiale ou d'une aide-ménagère est proposé afin de les aider temporairement aux actes de la vie quotidienne.

Leur travail consiste en une :

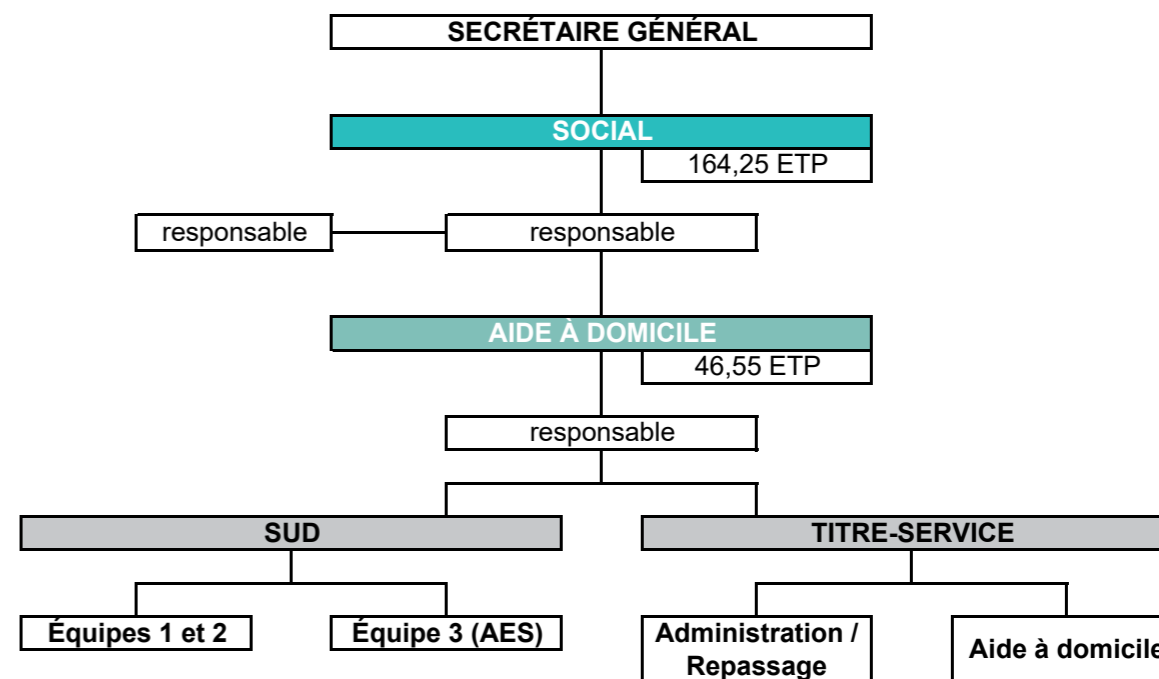
- Aide à la vie quotidienne
- Rôle Sanitaire (entretien du logement, amélioration de l'hygiène corporelle et alimentaire)
- Aide relationnelle
- Rôle éducatif
- Aide Sociale (accompagnement dans les démarches administratives ou médicales, soutien dans la volonté d'arrêter une assuétude)

Sa mission est prioritaire sur le territoire ucclois, car, depuis quelques années, on y note une augmentation du nombre de personnes âgées par rapport aux autres communes et régions.

Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- Développement de compétences nouvelles et création de synergies sur le plan de la santé mentale
- Adaptation de la charte générale des valeurs
- Implémentation d'un nouveau logiciel de gestion des services
- Réponses aux besoins apparus suite à l'analyse de risque récente et attention particulière sur l'adaptation de l'aide à la santé mentale des usagers
- Transfert progressif d'agents des Titres-Services vers les SUD

Organigramme



Réalisations 2023

Développement de compétences nouvelles et création de synergies sur le plan de la santé mentale

Le service a renforcé sa collaboration avec les Centres de coordinations sociale qui transmettent de nouvelles demandes d'aide. L'équipe AES participe ponctuellement à des réunions avec le SMES (Santé Mentale et Exclusion Sociale) afin de faciliter la prise en charge globale des publics présentant — notamment — ce type de troubles et de trouver les ressources nécessaires.

Adaptation de la charte générale des valeurs

Un travail de réflexion et de consultation des équipes d'aides familiales et des aides ménagères sur les adaptations éventuelles nécessaires de l'organisation du service et du contenu des missions respectives a été réalisé. Il vise à ce que le service réponde de la manière la plus adéquate aux besoins de la population rencontrée ainsi qu'au bien être des travailleurs. Ce travail se poursuivra en 2024 pour aboutir à la rédaction d'une charte du service à domicile.

Dans cette réflexion et dans la continuité de l'analyse des risques psychosociaux réalisée par le CESI, 439 heures ont été consacrées à de la supervision collective et individuelle, cela afin de maintenir un cadre de travail performant tant pour les travailleurs que pour chaque bénéficiaire.

Implémentation d'un nouveau logiciel de gestion des services

Dans l'attente de l'achat de ce logiciel, un planning électronique a été créé.

Réponses aux besoins apparus suite à l'analyse de risque récente et attention particulière sur l'adaptation de l'aide à la santé mentale des usagers

Un marché public a été rédigé, mais il n'a pas pu être attribué par manque d'offres de prix. Entre temps, l'équipe d'encadrement a suivi une formation sur la « santé mentale et les préjugés ; démythification pour mieux accompagner ».

Transfert progressif d'agents des Titres-Services vers les SUD

Le transfert se déroule petit à petit (départ, incapacité de longue durée menant à une rupture du contrat pour force majeure médicale, départ à la pension...)

Renouvellement de l'agrément

Une demande d'agrément est à introduire tous les 5 ans auprès d'Iriscare. Celle-ci a été renouvelée par un agrément provisoire.

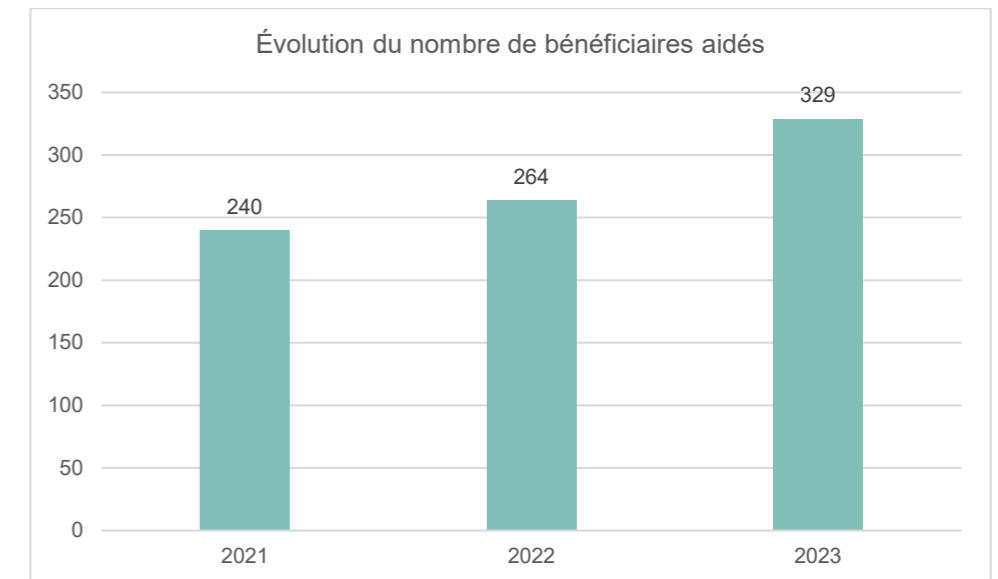
Mise en place d'outil pour superviser le travail

La réception pour chaque travailleur d'un smartphone, qui permettra prochainement d'instaurer l'enregistrement à distance des prestations réalisées chez les bénéficiaires (scannage d'un QR code avec géolocalisation)

Profil des bénéficiaires

En 2023, l'aide à domicile a été apportée à pas moins de 329 ménages. L'augmentation par rapport au 2021-2022 est liée à la fin de la pandémie ainsi qu'à la volonté des personnes âgées de rester le plus longtemps possible à leur domicile (souhait en lien direct avec le confinement des personnes âgées dans les institutions durant le COVID).

Parmi ces 329 ménages, 31 personnes ont été aidées par l'équipe AES, soit 4 % des bénéficiaires des SUD.



La moyenne d'âge s'élève à 71,5 ans, avec des extrêmes de 22 à 109 ans.

Le nombre de bénéficiaires aidé a augmenté par rapport aux années précédentes, mais le nombre d'heures prestées par les aides familiales a diminué.

21.949 heures ont été prestées par nos aides familiales et 12012 heures par nos aides ménagères. La totalité du contingent d'heures allouées à notre service par Iriscare pour les aides familiales (24653 heures) n'a pas pu être complètement utilisée. Cela s'explique par une diminution de la durée de l'aide (en partie parce que les demandes d'interventions s'arrêtent dès que les bénéficiaires estiment à nouveau pouvoir se débrouiller seuls) et par l'augmentation du coût de la vie qui pousse certains bénéficiaires à suspendre l'aide.

En 2023, sur l'ensemble des dossiers traités, 44 % des dossiers ont été clôturés (19,5 % pour cause de décès, 17,1 % placement en maison de repos, 7,4 % pour diverses raisons, dont l'incompétence territoriale suite à un déménagement, départ à l'étranger...), 2 % ont été suspendus et 54 % sont restés actifs.

Les demandes d'aides ménagères, souvent les premières exprimées, permettent ensuite au service de proposer le soutien des aides familiales lorsque les besoins évoluent suite à la perte d'autonomie des bénéficiaires. Cependant, cette demande progresse et le CPAS n'est pas en mesure de répondre à toutes. Ainsi, de nombreuses personnes se trouvent sur une liste d'attente puisqu'Iriscare ne subventionne les aides ménagères qu'à concurrence de 1512 heures par an.

Le type d'aide demandé évolue et va nécessiter de repenser l'organisation du service. Ainsi, la durée des prestations proposées ne répond que partiellement aux besoins exprimés.

01 SOCIAL

AIDE À DOMICILE



TITRES-SERVICES

Mission du service

La finalité sociale du service est de permettre l'insertion professionnelle des personnes peu ou infraqualifiées en offrant un contrat type « Titres-Services » donnant droit à la sécurité sociale et servant de tremplin en vue de s'insérer dans le circuit économique.

Deux activités permettent de réaliser cette mission :

- le service « repassage » au sein de l'atelier de repassage situé Chaussée d'Alsemberg 1001
- le service « aide-ménager » auprès des particuliers

Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- Adaptation de la charte générale des valeurs du service social
- Implémentation d'un logiciel de gestion des services et organisation des formations ad hoc
- Extinction progressive, sans mesure de licenciement, du service

Réalisations 2023

Adaptation de la charte générale des valeurs du service social

Il est prévu d'adapter la charte générale sur base d'un travail de groupe. Le marché public pour choisir un organisme extérieur pour réaliser ce travail n'a pas été conclu en 2023 car l'unique offre reçue était très chère. Le cahier spécial des charges sera revu et le marché relancé.

Implémentation d'un logiciel de gestion des services et organisation des formations ad hoc

Suite à la décision d'extinction progressive du service, ce projet est abandonné.

Inspection de la part du Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale

Le rapport d'inspection est globalement positif. Il souligne toutefois quelques points à mettre en conformité tels que : l'absence d'analyse des risques protection de la maternité, l'absence d'une analyse des risques écrite relative à la manutention manuelle de charges, l'absence de preuves attestant que des formations appropriées ont été dispensées aux travailleurs concernant l'ergonomie et la manutention manuelle des charges.

Extinction progressive, sans mesure de licenciement, du service

L'extinction progressive du service a été décidée. Dans ce cadre, il a été convenu de remplacer les aides ménagères des SUD par les aides ménagères des Titres-Services. En 2023, deux transferts (1,5 ETP) ont ainsi été réalisés.

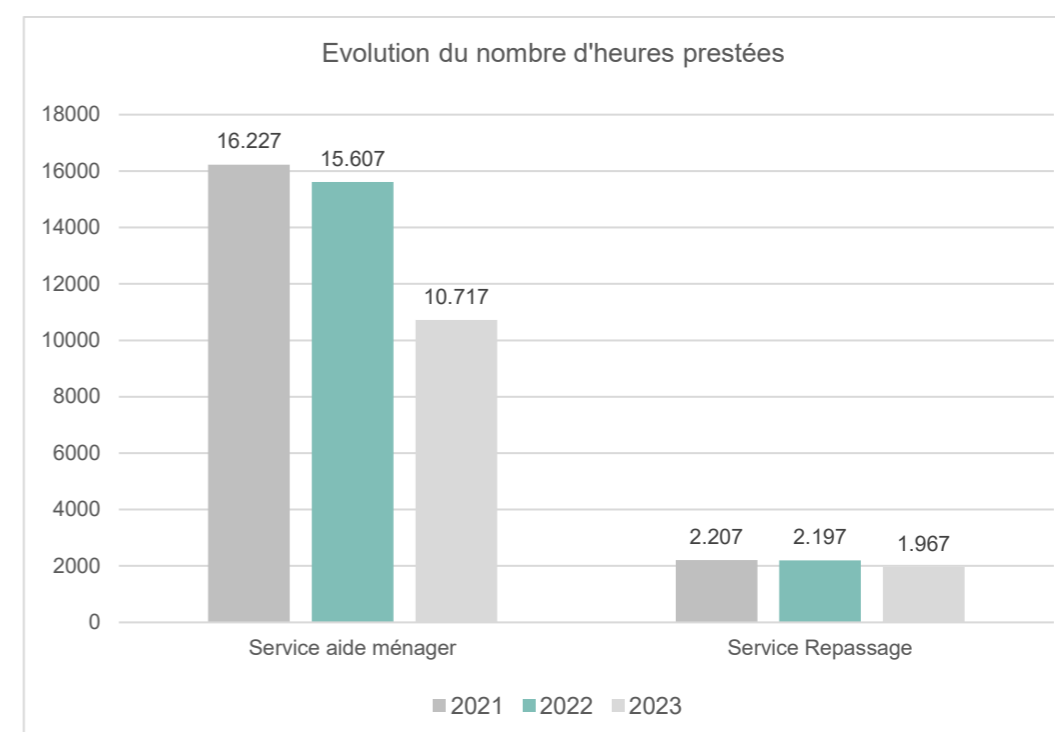
Clientèle

Suite au transfert du personnel vers les SUD ainsi qu'aux absences de longues durées de 6 travailleuses sur 18, nous avons dû réduire le nombre de clients : 82 clients à domicile à Bruxelles et en Wallonie (contre 160 en 2022) et 101 clients à l'atelier de repassage (contre 112 en 2022)

Répartition des prestations

On observe une diminution de 16 % du nombre de prestations à domicile en 2023 par rapport à l'année précédente. Cela est dû aux absences de longue durée ainsi qu'au transfert d'1,5 équivalent temps plein au Service uclois à domicile.

La fréquentation de l'atelier de repassage, elle, reste stable.



01 SOCIAL



COORDINATION SOCIALE

Coordination **Sociale** Uccle
Sociale Coördinatie Ukkel

Mission du service

La coordination sociale désigne la concertation d'acteurs sociaux et de santé locaux, publics et privés, qui se réunissent dans un souci d'identification, d'articulation et de coordination des actions :

- de prévention et de lutte contre la pauvreté et la précarité, l'exclusion sociale et le non-recours aux droits;
- de promotion de la santé et du bien-être;
- de lutte contre les inégalités sociales et de santé.

Conformément à l'article 62 de la loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS ainsi qu'à la circulaire émanant de la Commission communautaire commune relative au financement des coordinations sociales, ses objectifs sont multiples :

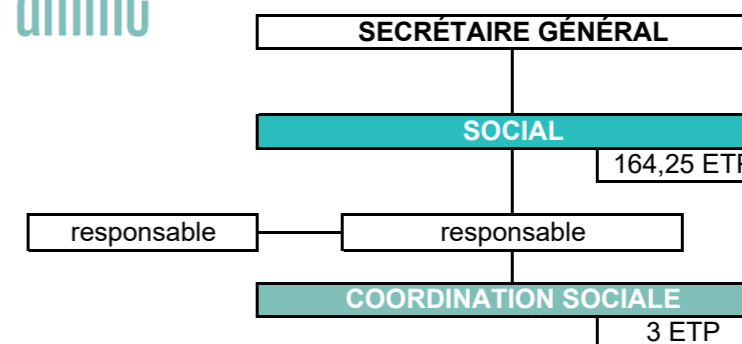
- la connaissance réciproque de ces organisations et une meilleure identification de celles-ci par la population;

- les réflexions, échanges d'informations et débats;
- l'identification des ressources et des besoins au niveau de la commune;
- la création de réseaux de collaboration et la réalisation de projets communs;
- le relais des besoins et d'avis vers le politique.

Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- Consolidation de la Coordination sociale :
 - maintien des réunions plénières mensuelles
 - maintien des quatre groupes de travail et création du groupe de travail emploi-insertion
- Poursuite du projet de collaboration avec la Coordination locale de Cohésion sociale
- Développement et amélioration des projets en cours :
 - projet annuel d'aide à l'introduction des demandes d'allocations d'études
 - projet Infobus Droits sociaux

Organigramme



Réalisations 2023

Consolidation de la Coordination sociale

- maintien des réunions plénières mensuelles

Ces rencontres sont l'occasion de se rencontrer et d'échanger, mais également de s'informer sur les thématiques sociales et de santé, de se former aux outils et d'échanger des informations. En moyenne, ce sont 25 personnes issues de 21 organisations différentes qui y ont participé.

- maintien des quatre groupes de travail et création du groupe de travail emploi-insertion

– le GT Aide alimentaire (14 organisations participantes et 1 réunion)

– le GT Culture (18 organisations participantes et 5 réunions)

– le GT Jeunesse (25 organisations participantes et 4 réunions)

– le GT Santé mentale (15 organisations participantes et 6 réunions)

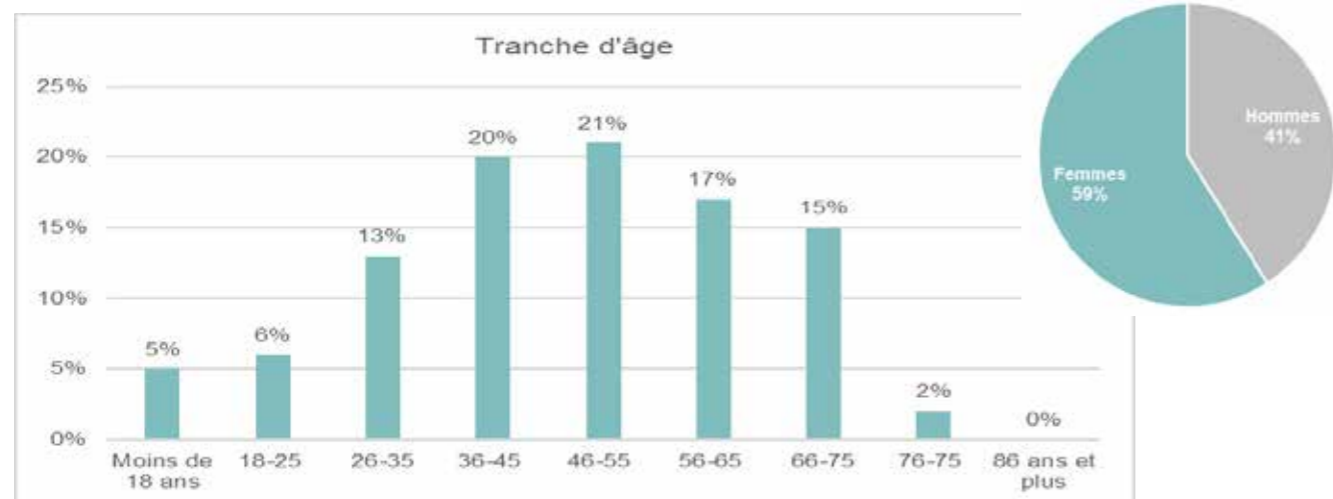
– le GT Logement (difficultés rencontrées – réévaluation en cours)

– le GT Emploi-Insertion (8 organisations participantes et 3 réunions)

Poursuite du projet de collaboration avec la Coordination locale de Cohésion sociale

En 2022, un projet est né de la collaboration entre la Coordination sociale du CPAS d'Uccle et le Service Coordination Locale de Cohésion sociale de la commune d'Uccle. Deux actions ont pu être concrétisées cette année, dans l'esprit de cette collaboration : une « Journée Entr'Assoc » (77 participants et 44 organisations représentées) et un « Parcours Entr'Assoc » (57 participants et 35 organisations représentées). Les participants ont émis le souhait que le « Parcours Entr'Assoc » devienne un évènement annuel.

Profil des personnes rencontrées :



Développement et amélioration des projets en cours

- projet annuel d'aide à l'introduction des demandes d'allocations d'études

L'allocation d'études ou « bourse d'études » est un montant octroyé par la Fédération Wallonie Bruxelles afin d'aider les étudiants/parents d'étudiants de condition peu aisée à faire face au poids financier de la scolarité.

La Coordination sociale, soutenue par la Cellule Culture du CPAS, aide à l'introduction des demandes d'allocations d'études, et environ 200 demandes sont envoyées chaque année par le biais du CPAS.

En 2023, la Coordination sociale a modifié la campagne sur base de l'évaluation de 2022. Ainsi, sept associations et services ont proposé des permanences d'aide à l'introduction des demandes d'allocations d'études. Après une diminution du nombre de personnes accompagnées à 150 pour 2022 (contre 250 personnes en 2021), le nombre de demandes introduites en 2023 a atteint le nombre de 213.

- projet Infobus Droits sociaux

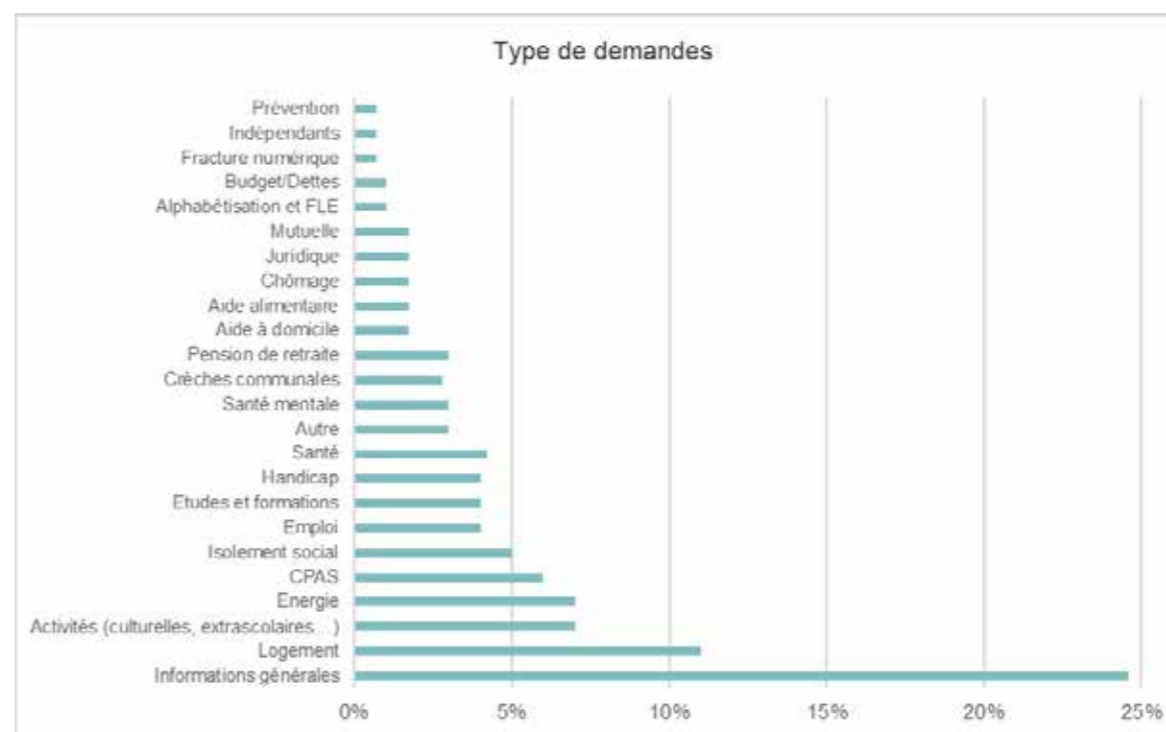
La gestion du subsidie de lutte contre le non-recours aux droits et la sous-protection sociale octroyé par la COCOM a été confiée à la Coordination sociale pour la mise en place de ce projet innovant étant donné que la lutte contre le non-recours aux droits fait partie des missions qui lui sont assignées.

Le projet Infobus consiste en l'organisation de permanences itinérantes, à bord d'une camionnette qui stationne à des endroits et horaires stratégiques de la commune d'Uccle afin d'informer le public présent des droits auxquels il pourrait prétendre dans toutes les matières de la protection sociale. Les permanences sont tenues par deux travailleuses accompagnées d'un ou plusieurs travailleurs d'organisations partenaires uccloises.

Malgré les difficultés à recruter des professionnels de santé, l'Infobus a réalisé 13 permanences dans 7 lieux à Uccle en collaboration avec 15 organisations et services, et a rencontré, informé et orienté plus de 110 personnes.



Type d'informations les plus demandées :



Actions de communication

La coordination sociale communique via :

- sa newsletter mensuelle afin de diffuser l'information au sein du réseau des organisations uccloises, — le Guide Pratique du CPAS d'Uccle — en collaboration avec les Affaires Générales — afin de répondre à une série de questions de manière claire et synthétique
- le flyer du Guide Pratique du CPAS d'Uccle disponible en anglais, arabe, espagnol, français, néerlandais, portugais et ukrainien.
- sa participation à la Semaine Rézone, semaine de portes ouvertes d'organisations social-santé dans le bassin sud de Bruxelles, en collaboration avec l'Antenne sociale. Elle y a ainsi présenté le CPAS et ses services.

01 SOCIAL

LOGEMENT DE TRANSIT

WELCOME

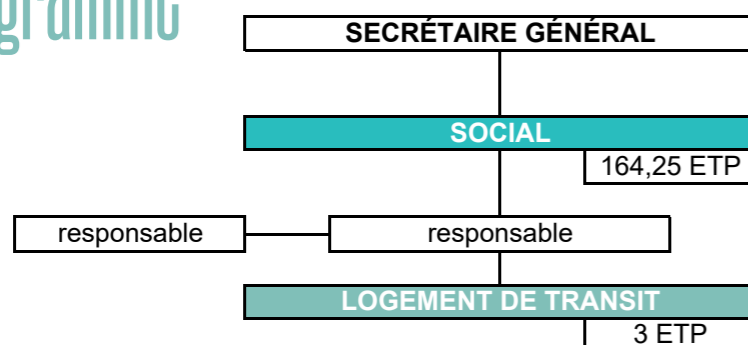
Mission du service

Suite au déclenchement de la guerre en Ukraine par la Russie en février 2022, l'Union européenne décidait d'octroyer la protection temporaire aux personnes fuyant l'Ukraine. En Belgique, le plan national de crise approuvé confiait aux Régions « le logement durable ». À Uccle, le logement d'urgence a été créé afin de faire face au besoin crucial de logement devant ces bénéficiaires de protection temporaire.

Différentes aides et activités ont été mises en place en

collaboration avec des associations, des bénévoles... : suivi thérapeutique, stages pour enfants, prises en charge des frais de transport, activités créatives, soutien scolaire, recherche au logement...

Organigramme



Réalisations 2023

Accompagnement à la recherche de logement

Accompagnement assuré par les deux éducateurs et organisation hebdomadaire d'ateliers de recherches de logement.

Organisation d'activités culturelles

- Visites des parlements européen, fédéral et bruxellois, de musées et de villes
- Sorties au cinéma, parc d'attractions
- Activités créatives

Aides à l'apprentissage

- Organisation d'ateliers FLE
- Soutien scolaire à la demande des résidents
- Ateliers de lecture

Entrées et départs d'habitants

L'année 2023 a vu l'arrivée de 45 personnes et le départ de 28.



SOCIAL FIN

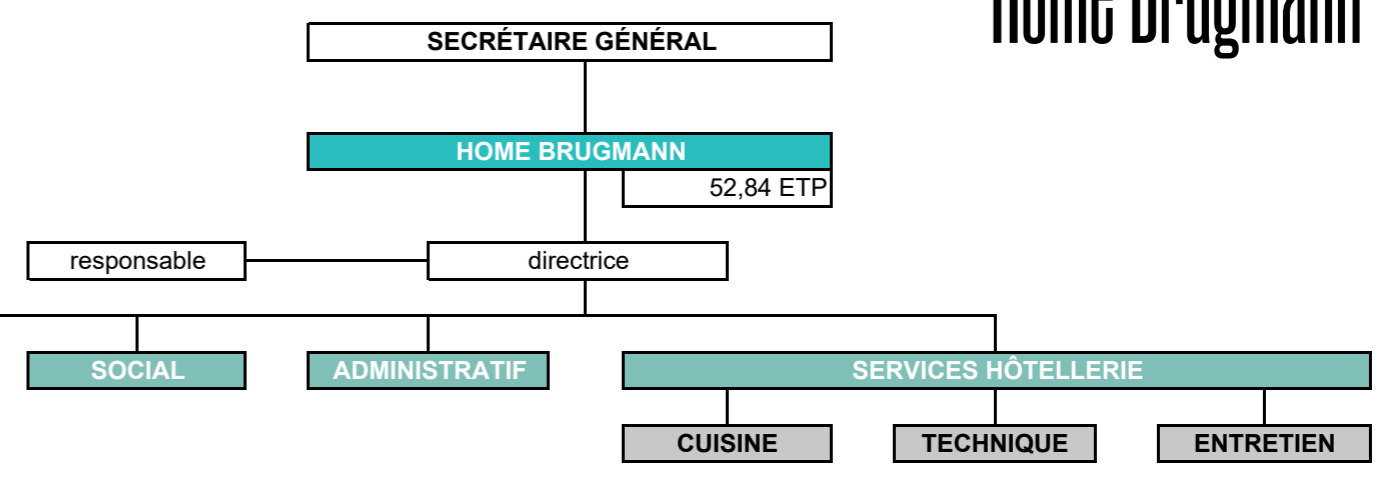
02

HOME BRUGMANN & DOMAINE DU NECKERSGAT

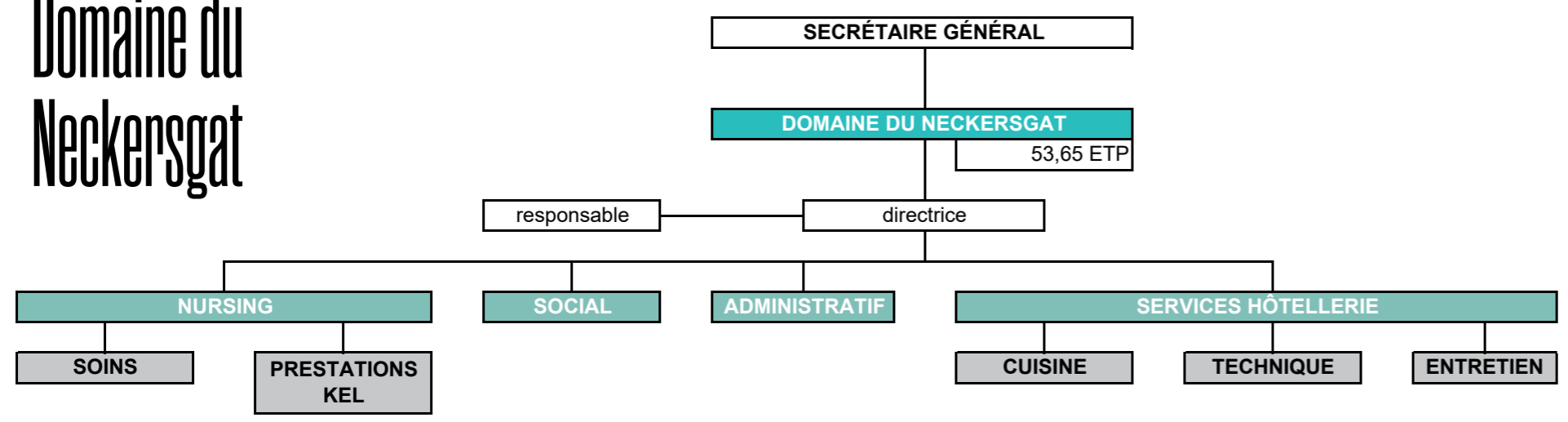


Home Brugmann

Organigramme



Domaine du Neckersgat



Mission du service

Dans un agréable cadre de verdure, les équipes des maisons de repos du Home Brugmann et du Domaine du Neckersgat accueillent, hébergent et proposent des soins au public senior dans la chaleur d'un foyer sécurisant. Les résidents sont accompagnés de professionnels à l'écoute, bienveillants et soucieux de développer une relation individualisée.

Le bien-être et la qualité de vie s'enrichissent d'échanges conviviaux tant au niveau de l'invitation à la participation au quotidien de la maison que sur le plan des relations avec l'extérieur.

L'approche est centrée sur les résidents et vise le maintien de l'autonomie et la valorisation des capacités personnelles.

Une attention particulière est portée aux besoins individuels et chacun est encouragé à exprimer les choix et décisions qui lui permettent d'orienter son projet de vie dans un

cadre qui reste communautaire.

Chaque résident est reconnu comme une personne qui a droit à la différence, à un rythme de vie et à une intimité propres.

Le projet repose sur un esprit de collaboration pluridisciplinaire et d'amélioration continue. Chaque membre du personnel constitue le maillon d'une chaîne forte de solidarité.

Dans son engagement vis-à-vis du public, le CPAS met à disposition les moyens nécessaires au succès de sa mission et à la qualité de ses services : encadrement, formation, matériel...

Le **Home Brugmann** dispose actuellement d'une capacité de 72 lits :

- 36 lits MRPA (Maison de repos pour personnes âgées autonomes)
- 36 lits MRS (Maison de repos et de soins) dédiés aux personnes âgées fortement dépendantes, dont 18 lits pour des personnes désorientées

Le **Domaine du Neckersgat**, 36 avenue Achille Reisdorff, à Uccle, est une maison de repos et de soins. La capacité du Domaine du Neckersgat est de 95 lits :

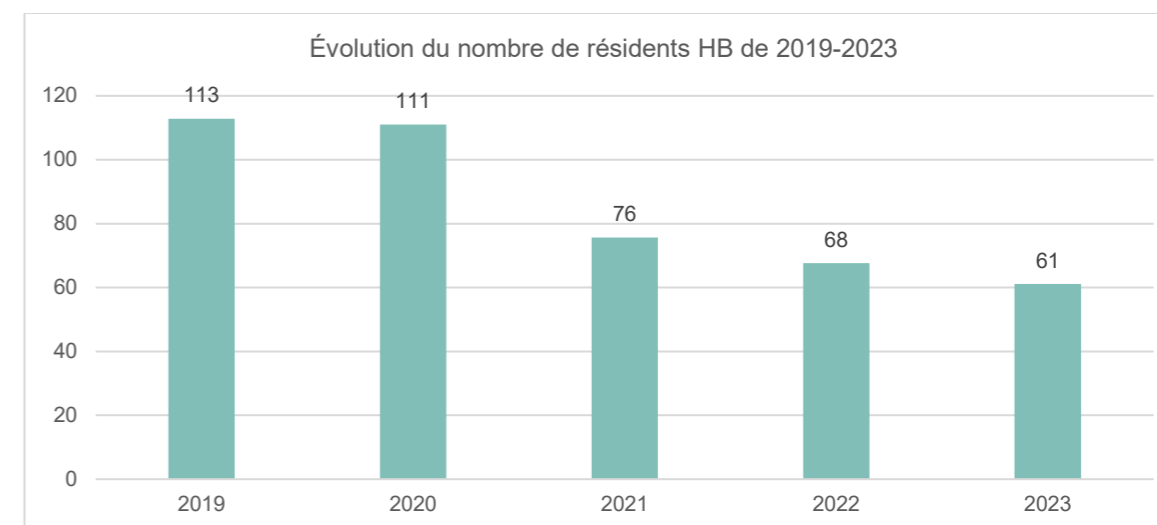
- 45 lits MRPA (Maison de repos pour personnes âgées autonomes).
- 50 lits MRS (Maison de repos et de soins) dédiés aux personnes fortement dépendantes

Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- Réduction progressive du nombre de résidents au Home Brugmann en vue de sa fermeture

Réalisations 2023

Réduction progressive du nombre de résidents au Home Brugmann en vue de sa fermeture



Poursuite de l'harmonisation du fonctionnement des services dans le cadre de la fusion des deux maisons

Cela a permis au personnel de soins présent de renforcer les services chaque fois que nécessaire pour remplacer des collègues absents ou manquants, et ce sur les deux sites. En effet, la pénurie de personnel qui touche tout le secteur des soins a également impacté les deux maisons de repos.

Établissement du cadre en personnel de la future maison de repos

Ce travail a été réalisé en collaboration avec les directions et le service RH, et a ensuite été validé officiellement.

Application du nouveau modèle d'évaluation du personnel

Il intègre les valeurs de la charte de deux maisons repos, les nouvelles descriptions de fonction.

Organisation de festivités et voyages

- En septembre, dans le cadre de l'implémentation de la philosophie Montessori, une grande fête a eu lieu au Domaine autour d'ateliers et de moments de partage avec comme slogan « It's my life ! ». Cela a également permis aux habitants du Home Brugmann de prendre conscience de l'avancée de la construction du nouveau bâtiment. Pour l'occasion, un film explicatif a été tourné et monté en collaboration avec la cellule Culture.
- Tout au long de l'année, des festivités sont organisées : barbecue, Olympiades, kermesse ou fête de Noël...
- Des sorties et voyages sont également proposés : mer, parc animalier, restaurants...

Stimulation de l'autonomie des habitants

Cela est favorisé en leur donnant la possibilité de donner leur avis, de proposer des idées en vue d'améliorer le fonctionnement de la maison de repos, mais aussi en mettant la main à la pâte (travaux de jardinage, de mise en peinture, courses pour les activités...

Avancement sur le projet du nouveau bâtiment

Le suivi du chantier, en collaboration avec le service du Patrimoine, a permis de laisser imaginer les volumes et espaces disponibles pour l'occupation future par les chambres et services de la nouvelle maison de repos.

03

CITÉ DE

L'ENFANCE ASSELBERGS



Mission du service

La Cité de l'Enfance Asselbergs est un Service Résidentiel Général (SRG) agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'hébergement de 36 jeunes, adressés par les Juges de la Jeunesse et les Conseillers de l'Aide à la Jeunesse.

Les missions d'un SRG sont d'organiser un accueil collectif et à titre complémentaire, d'accompagner des jeunes en résidence autonome ainsi que de mettre en œuvre des programmes d'aide en vue de la réinsertion familiale à l'issue de leur accueil.

La Cité offre cet accueil au sein de trois pavillons de vie, dont un pavillon de mise en autonomie. Le cadre de vie se veut rassurant : espace vert et plaine de jeux pour permettre aux jeunes de s'isoler et de s'adonner aux jeux moteurs. Les règlements sont pensés avec eux et aussi adaptés à leur âge et en cohérence avec les interventions éducatives.

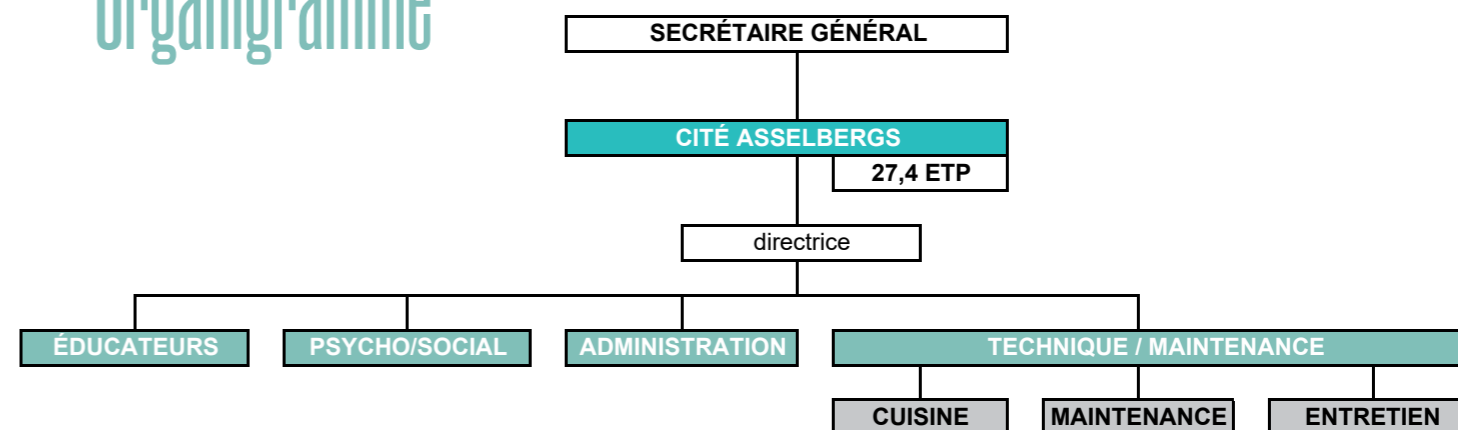
L'organisation des journées, des week-ends et des congés est pensée en fonction des besoins des jeunes hébergés et du mandat qui est donné à la Cité.

Outre la gestion du quotidien (scolarité, rendez-vous thérapeutiques/logopédiques/médicaux, repas, douches, jeux, sorties...), les éducateurs effectuent un travail de référence auprès de ces jeunes, les accompagnent dans leur apprentissage de l'autonomie et veillent à leur équilibre affectif et émotionnel.

L'équipe inclut également les parents dans la vie de l'enfant placé, lors des entretiens familiaux, des réunions de synthèse, des rencontres scolaires, des rendez-vous médicaux...

La Cité propose des fêtes (fancy-fair, réveillons de fin d'année, anniversaires...) et de multiples activités (camps, stages, activités parascolaires, sorties sportives, soirées jeux, loisirs créatifs...) aux jeunes hébergés.

Organigramme



Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- Recrutement d'éducateurs
- Poursuite de la réflexion et des actions axées sur l'alimentation : augmentation de la proportion des légumes de saison, amélioration du tri des déchets et installation d'une logique de récupération

Réalisations 2023

Recrutement d'éducateurs

L'engagement du personnel éducatif représente un défi majeur, c'est pourquoi l'équipe persiste à accueillir des stagiaires pour leur faire découvrir le métier. De plus, elle participe à des journées portes ouvertes dans les écoles pour se faire connaître auprès des futurs professionnels.

Poursuite de la réflexion et des actions axées sur l'alimentation

Les menus sont conçus par les éducateurs et les enfants lors des réunions de jeunes, en prenant en considération les saisons. Cette approche offre des avantages économiques, éducatifs et environnementaux, tout en promouvant des habitudes alimentaires responsables, notamment en augmentant la proportion de légumes de saison.

Poursuite de la réflexion autour des impacts environnementaux

- amélioration du tri des déchets : sensibilisation accrue des travailleurs et des jeunes
- installation d'une logique de récupération : notamment pour le matériel scolaire

Activités collectives des jeunes

- camps organisés par les éducateurs durant l'été : location d'un gîte durant un mois et activités autour du site : visite du château de Bouillon, parcours aventure, location de vélos et de kayacs, journée à Plopsa Coö, visite Monde Sauvage d'Aywaille...
- camp d'Hachy
- fancy-fair annuelle
- Saint-Nicolas
- réveillons de fin d'année
- activités parascolaires durant l'année
- stages durant les vacances
- activités extérieures durant les week-ends ou les vacances : mer, musée, cinéma, draisine, jeux de pistes, piscine simple et ludique, balades entre parcs et forêts, plaines de jeux, jumping, parc Koezio, Chevetogne, patinoire, spectacle de rue,...

Réalisation de projets collectifs éducateurs/jeunes

- révision du règlement d'ordre intérieur
- mise en place d'un projet « carnet photo » pour les jeunes
- sensibilisation aux questions de la violence

Formations de l'équipe éducative et psychosociale

- mobilisation autour des Projets Éducatifs Individualisés des jeunes
- Supervision d'équipe du P3 – Supervision d'équipe du P4
- Supervision générale

Nombre et genre des jeunes placés

	Tribunal de la Jeunesse de Bruxelles (SPJ)	Judiciarisation SAJ vers SPJ	Service de l'Aide à la Jeunesse (SAJ) de Bruxelles
Féminin	13	0	6
Masculin	16	0	3
Total	29	0	9

Quelques chiffres

- nombre de dossiers traités : 38
- nombre d'entretiens familiaux : 205
- nombre d'acte de délinquance : 0
- taux de réussite scolaire : 100 %

04 SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES



Mission du service

Les Affaires générales, ce sont différentes cellules administratives ou de première ligne qui apportent du support aux autres services dans leur mission d'aide aux personnes.

Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

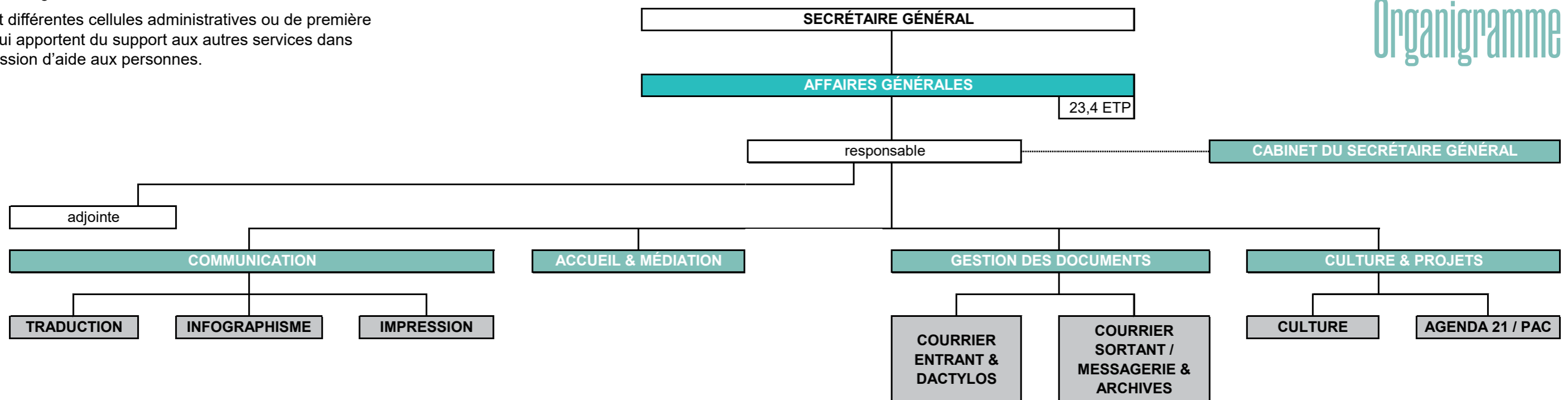
Pour le Secrétaire Général :

- Engagement d'un adjoint
- Évaluation des chefs de service

Pour les Affaires Générales :

- Début du processus de dématérialisation des courriers/dossiers
- Poursuite du tri dans les archives (et particulièrement des dossiers sociaux) en regard du projet de dématérialisation
- Mise à jour et suivi du plan de mobilité
- Encouragement des initiatives en matière de développement durable
- Conclusion sur la possibilité de réalisation de l'alimentation des WC de l'administration centrale au moyen de l'eau du « bassin d'orage ».
- Collaboration avec un service de gardiennage et de sécurité externe

Organigramme






Service des affaires générales - Différentes cellules

 <p>Cabinet du secrétaire général</p>	 <p>Accueil & médiation</p>
<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation et le suivi des réunions des organes délibérants et de gestion (BOS), du secrétaire général et des comités de direction • Lien entre Infocom et le comité de direction restreint • Coordination des services • Agenda du secrétaire général 	<p>L'accueil physique et téléphonique des personnes, notamment les demandeurs de l'aide sociale, mais également les autres rendez-vous des collaborateurs, les fournisseurs, la police, les huissiers... Il fournit un accueil de première ligne à un public souvent en souffrance.</p>





CULTURE & PROJETS

 <p>Coordination et Projets</p>	 <p>INFOCOM</p>	 <p>Cellule Culture</p>
<p>Coordination des actions climat en collaboration avec la commune et aspects de mobilité des travailleurs (plan de déplacement des entreprises, semaine de la mobilité, action de sensibilisation, travail de fond...)</p>	<p>Créé en 2016, ce groupe de travail a pour but la création d'une image commune vis-à-vis des tiers, une modernisation de la communication du CPAS et le développement d'une culture d'entreprise. Depuis 2021, le comité de direction restreint valide ou donne son avis sur les projets et indique les directions à prendre au niveau de la politique de communication.</p>	<p>Basée sur l'indivisibilité de la dignité humaine, la Cellule Culture a pour objectif la réalisation du droit à l'accès et la participation culturelle et citoyenne pour les usagers du CPAS. L'action de la Cellule Culture s'adresse à tout citoyen bénéficiant d'une aide du CPAS.</p> <ul style="list-style-type: none"> - les actions collectives avec une visée émancipatrice et citoyenne. Comme pour chacun des projets de la cellule Culture, le divertissement est un bénéfice collatéral ; l'objectif est de provoquer l'exercice d'une citoyenneté choisie. - les actions individuelles dans le but de lutter contre les discriminations et de lutter contre la pauvreté infantile. Elle propose, entre autres, des aides financières pour des activités culturelles et sportives ou des activités qui favorisent l'accès aux nouvelles technologies ainsi que dans les frais scolaires.

COMMUNICATION

 <p>Traduction</p>	 <p>Messengerie</p>	 <p>Graphisme</p>
<p>La traduction de documents du français au néerlandais, ou à l'anglais.</p>	<p>Impression des cartes de visite, brochures, affiches... en collaboration avec le graphiste.</p>	<p>Cette cellule a développé la charte graphique du CPAS d'Uccle et la met en application via la communication (interne et externe) de l'administration. Concrètement, le graphiste conçoit le visuel de divers documents : rapport annuel, rapport d'activités, note de politique générale, affiches, cartes de visite, site internet et intranet, signalétique, flyers, visuel du parc automobile, Guide Pratique du CPAS d'Uccle.</p>

GESTION DES DOCUMENTS

 <p>Dactylos</p>	 <p>Courrier entrant</p>	 <p>Archives</p>	 <p>Messengerie</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Courriers des notifications des décisions prises par le comité spécial du service social • Procès-verbaux des séances du comité spécial du service social • Enregistrement d'une partie du courrier sortant de l'administration centrale. 	<p>Enregistrement du courrier entrant de l'ensemble de l'administration centrale</p>	<p>Selon l'article 45 de la loi organique, « Le secrétaire général a la garde des archives ». Celui-ci délègue cette mission à l'archiviste, qui propose des plans de classement et de tri, veille à maintenir des conditions optimales d'archivage (selon les besoins des services et les délais légaux de conservation) dans des locaux dédiés.</p>	<p>Préparation du courrier sortant de l'administration centrale.</p>

Réalisations 2023

Cabinet du secrétaire général

Engagement d'un adjoint et réalisation des évaluations des chefs de département

Communication

Traduction

256 demandes internes et plus de 21000 mots traduits.

WM – Wolvendael Magazine

Dans cette parution mensuelle de la commune, une page est réservée à la communication du Président du CPAS. En collaboration avec ce dernier et les différents services, le service Affaires Générales rédige un article sur l'actualité du CPAS.

Accueil & médiation

La charge de travail physique et mentale de cette équipe avait déjà augmenté ces dernières années et elle se maintient depuis.

Les changements réalisés visaient principalement à prévenir, diminuer et contrôler l'agressivité éventuelle de bénéficiaires :

- placement d'écrans dans les salles d'attente,
- mise en place d'un système de ticketing – des

paramétrages sont cependant encore nécessaires afin de convenir parfaitement aux besoins

– participation aux réunions du groupe de travail sur la gestion de l'agressivité

– Collaboration avec un service de gardiennage et de sécurité externe. Début de la collaboration avec G4S, service de gardiennage et de sécurité et présence d'un agent à l'entrée de l'administration centrale aux heures d'ouverture

Gestion des documents

Le nombre de courriers de notifications d'aide reste semblable à celui de 2021. L'augmentation du nombre de notifications entre 2020 et 2021 (+8,39 %) a pu être causée par : la crise du COVID et la perte de revenus pour les personnes travaillant dans l'horeca, le tourisme...mais également par l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RI/ERI et les aides sociales liées...

Archives

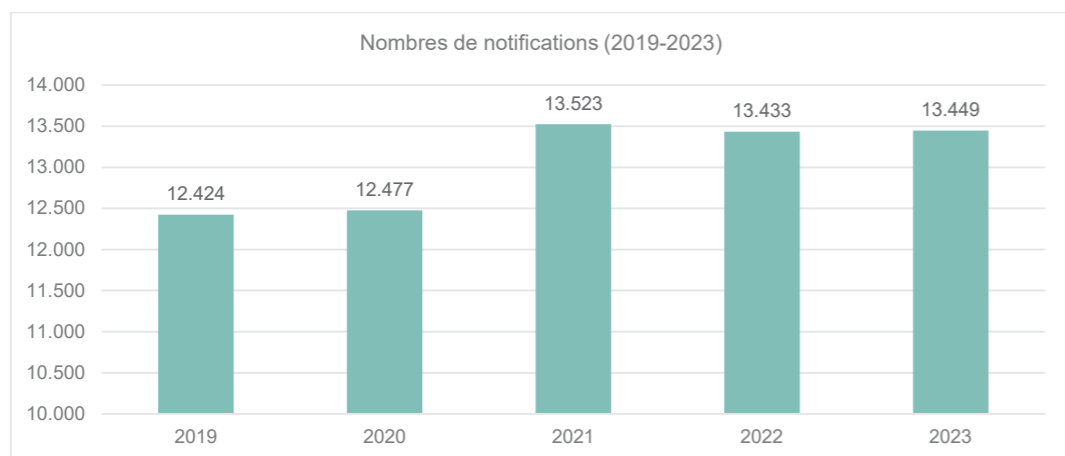
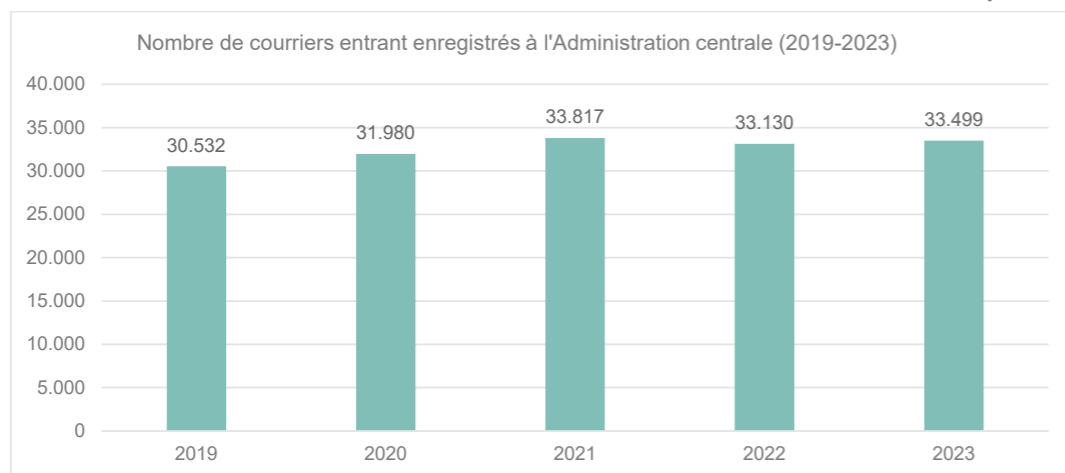
Poursuite du tri dans les archives (et particulièrement des dossiers sociaux) en regard du projet de dématérialisation.

16 tonnes et 278 mètres linéaires. C'est la quantité de documents qui a pu être détruite suite à l'important tri réalisé depuis quelques années dans les archives. Le marché public passé fin 2022 avec une entreprise de destruction sécurisée a permis leur destruction en toute sécurité. Parmi ces documents, 150 mètres linéaires de dossiers sociaux.

Nombre de boîtes archivées :



Gestion des documents



CULTURE & PROJETS

SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES

CELLULE CULTURE

1. Actions collectives

34 sorties collectives auxquelles ont participé 350 personnes (66 familles). 4 réunions du Comité Culturel dont l'objectif est de choisir les activités qui seront proposées dans l'Agenda Culturel trimestriel (20 participants à chaque réunion).

9 réunions du Comité de femmes « Artemis » (dont deux sorties collectives), dont l'objectif est de soutenir la participation active des femmes en situation de fragilité sociale (23 participantes à chaque réunion)

Les activités sont communiquées au moyen de l'Agenda culturel trimestriel, envoyé à l'ensemble des citoyens bénéficiaires d'une aide du CPAS. Elles sont proposées par le Comité Culturel et le Comité de femmes « Artemis », espaces démocratiques libres et ouverts à toute personne bénéficiant d'une aide du CPAS, au sein desquels les décisions sont prises à la majorité profonde et/ou au consensus.

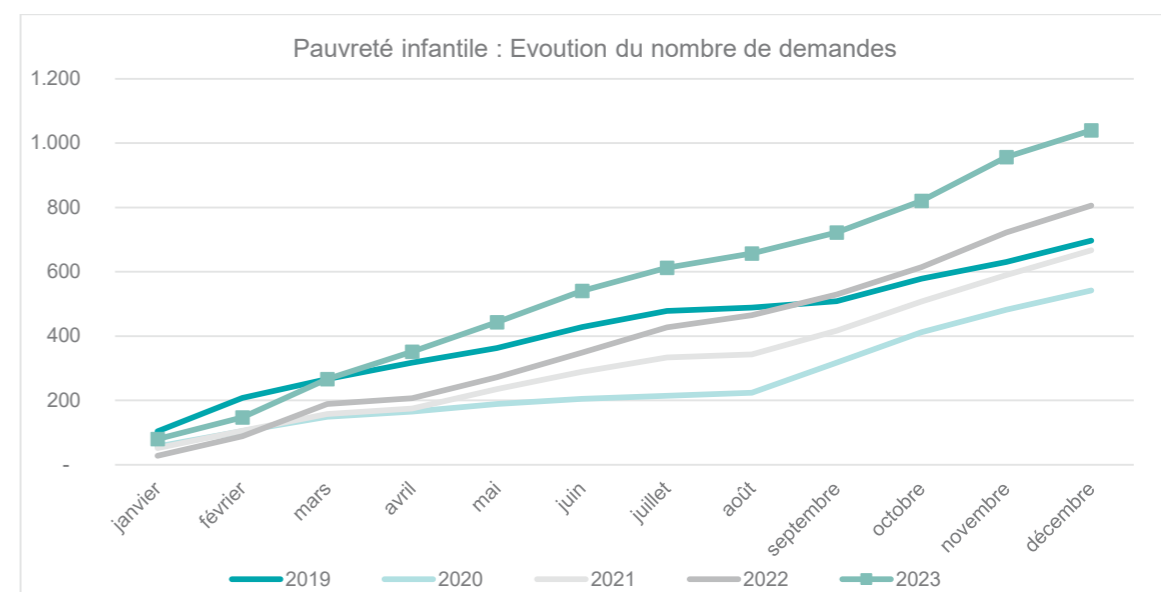
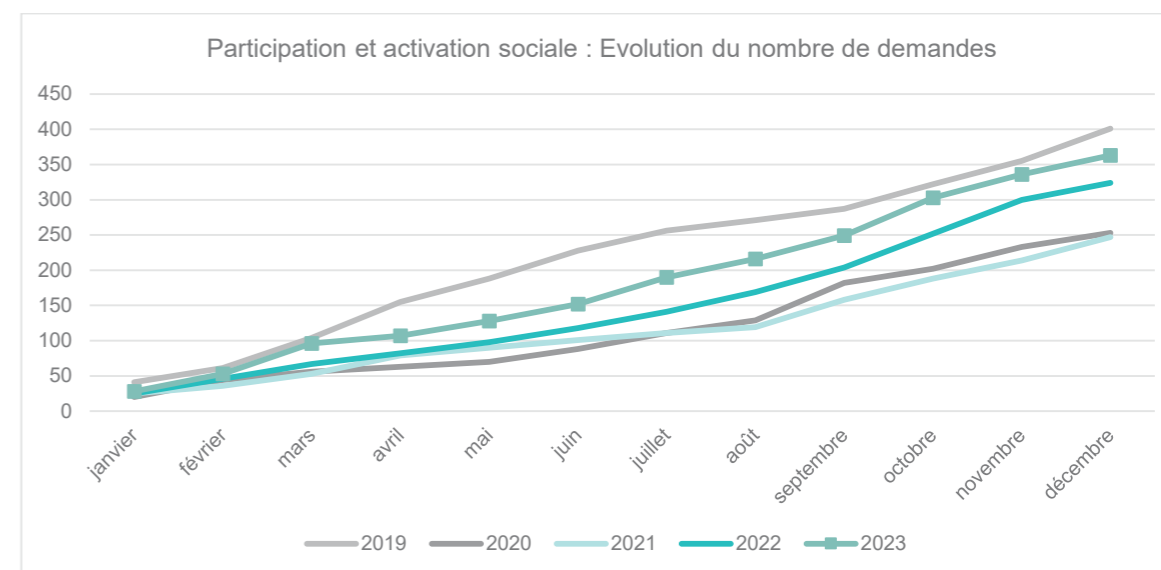
2. Actions individuelles

1403 demandes d'aide financière introduites et 1171 ont été accordées parmi lesquelles 1068 permettent de lutter contre la pauvreté infantile et 335 favorisent la participation sociale.

Lors des permanences culturelles, la cellule Culture a distribué : 1916 tickets Article 27 à 534 personnes différentes (tickets modérateurs valables à Bruxelles et en Wallonie qui permettent d'accéder à plus de 200 lieux culturels tels que cinéma, théâtres, salles de concert, musées... pour le tarif de 1,25 €)

à Bruxelles et en Wallonie qui permettent d'accéder à plus de 200 lieux culturels tels que cinéma, théâtres, salles de concert, musées... pour le tarif de 1,25€)

- Chèques-livres 200, chacun d'une valeur de 7,5 € valables pour l'achat de livres dans le bookshop Oxfam de la rue Vanderkindere.



3. Le subventionnement

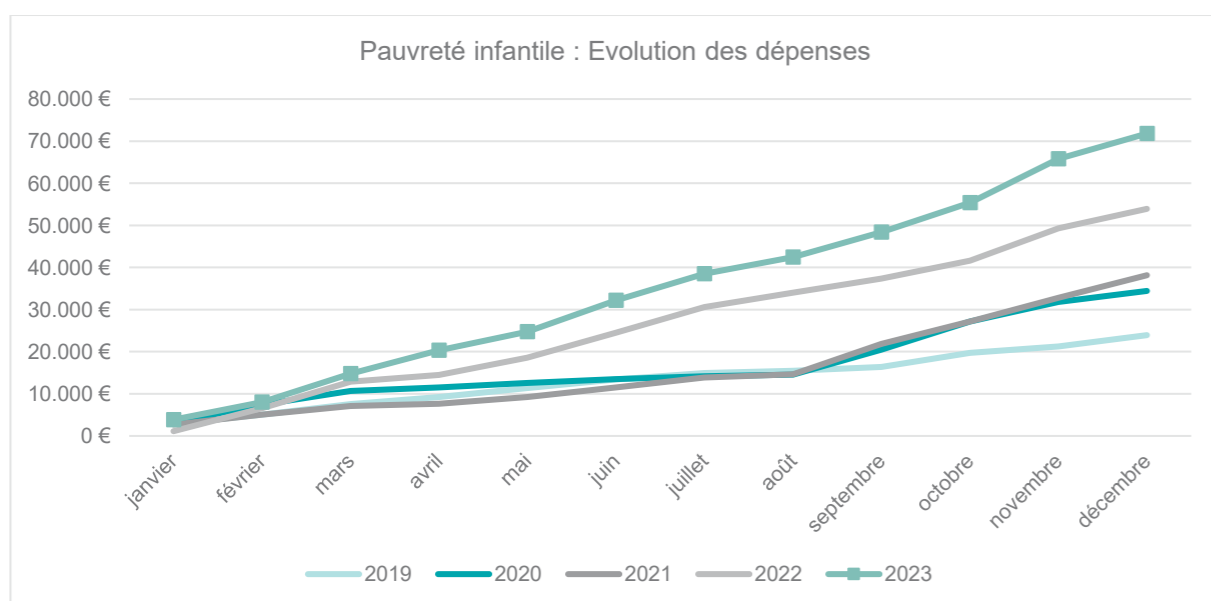
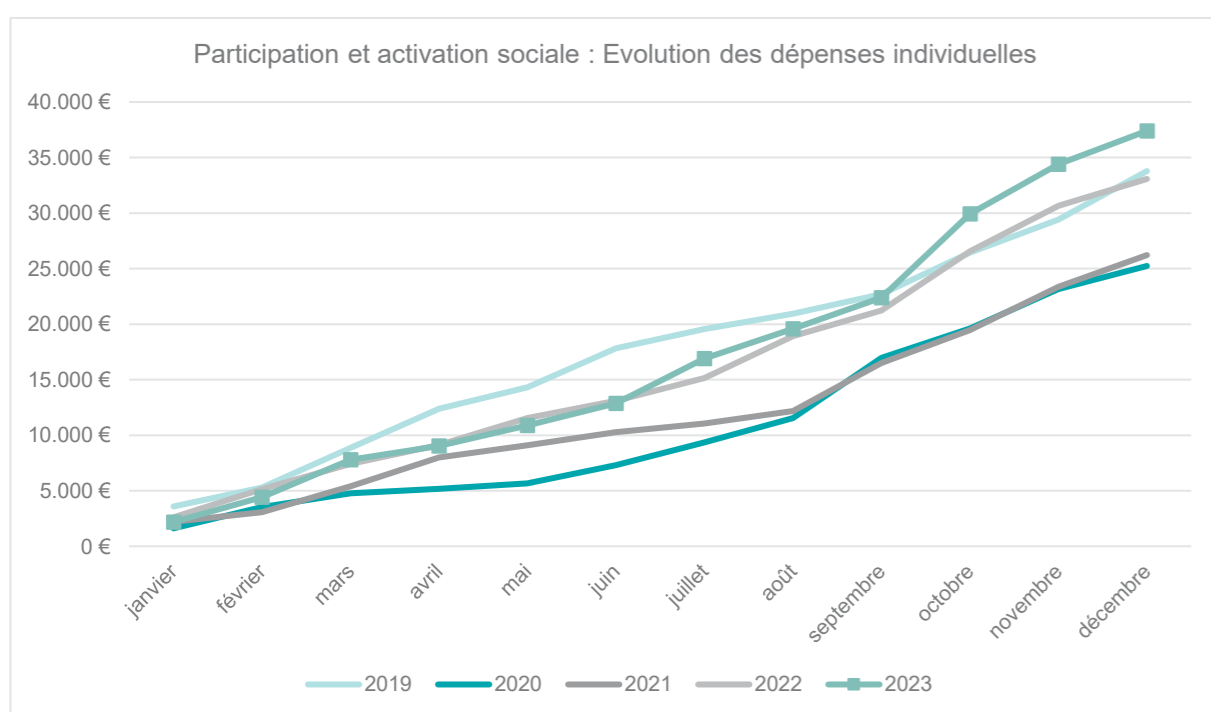
La Cellule Culture est subventionnée par le SPP Intégration Sociale. Le montant total est calculé en fonction du nombre de bénéficiaires RI/ERI et du nombre de personnes bénéficiant des aides sociales du CPAS.

La clé de répartition de ce montant est établie comme suit :

50 % pour la participation et activation sociale ;

50 % pour la pauvreté infantile.

	Montants
Participation et activation sociale	42 093,93 €
Pauvreté infantile	66 968,11 €
Total	109 062,04 €
Total utilisé	151,19 %



Mise à jour et suivi du plan de mobilité

– Approbation du plan de déplacement des entreprises (PDE) approuvé par Bruxelles-Environnement le 3 janvier 2023.

– Réalisation d'une enquête interne de mobilité afin de connaître les besoins des membres du personnel, dont certains sont repris dans le programme d'actions climat (PAC).

– Création d'une page Intranet sur la mobilité.

– Actions de sensibilisation à la mobilité douce et aux pics de pollution.

Encouragement des initiatives en matière de développement durable

– Sensibilisation des membres du personnel à la problématique du développement durable

– Rédaction du programme d'actions climat (PAC)

Conclusion sur la possibilité de réalisation de l'alimentation des WC de l'administration centrale au moyen de l'eau du « bassin d'orage »

Ce projet a été validé en 2022 mais reporté.

INFOCOM

– Gestion de la page Facebook et LinkedIn du CPAS (collaboration entre différents collègues du service)

– Formation et paramétrage du logiciel de ticketing

– Mise à jour de la charte graphique

– Communication interne via Intranet, les newsletters et la signalétique (Administration centrale et Cité notamment)

– Communication externe via internet (« Le CPAS recrute » et site internet en Facile à Lire et à Écrire et sur du support imprimé

Divers

- Secrétariat du Comité de Sécurité

- Organisation d'événements : drink du Secrétaire, goûter lors de la journée du pull de Noël

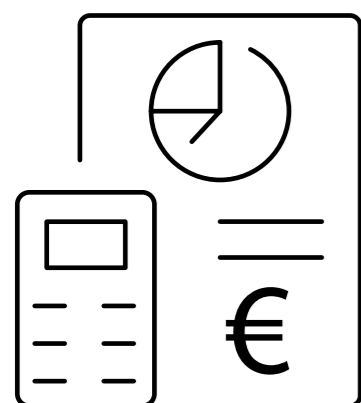
- Support pour la rédaction de la Note de politique générale et pour le Rapport Annuel

- ...

Début du processus de dématérialisation des courriers/dossiers

Une réflexion a été entamée avec le service informatique (formations, réalisations dans d'autres CPAS, offres existantes sur le marché) et une description de fonction a été élaborée afin de lancer la désignation d'un record manager qui permettra d'encadrer ce changement

05



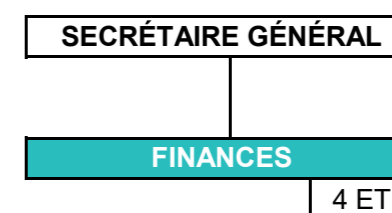
FINANCES

Mission du service

Mettre en application au sein du C.P.A.S. la mission de gestion financière dévolue au secrétaire général conformément à l'article 45 de la Loi Organique.

- Elaboration du budget
- Etablissement des modifications budgétaires
- Création des ajustements internes
- Encodage des factures entrantes dans les « facturiers »
- Vérification et inscription des engagements de dépense
- Génération des mandats de paiement
- Validation des projets d'état de recouvrement et création des droits constatés

Organigramme



Réalisations 2023

En 2023, le service a procédé à l'élaboration :

- du budget 2023, arrêté par le Conseil de l'Action sociale du 25/01/2023 et approuvé par le conseil communal du 23/03/2023
- des modifications n° 1 et 2 du budget 2023, arrêtées par le Conseil de l'Action sociale du 31/05/2023, et du 25/10/2023
- de divers ajustements internes de crédits décidés par le Conseil de l'Action sociale en séance du 24/01/2024

Le montant des dépenses prévues était de l'ordre de 76,1 millions pour le service exploitation et de l'ordre de 40,8 millions pour le service investissement.

En 2023, le service à procédé à :

- la création de 189 bons de commande
- l'encodage de 18.636 factures
- l'inscription de 22.459 engagements de dépense
- l'élaboration de 18.153 mandats de paiement
- l'établissement de 14.184 droits constatés ainsi que de 2.192 non-valeurs et irrécouvrables.

06 SERVICE DU PERSONNEL



Gestion des ressources humaines

Mission du service

Le service a pour mission de mobiliser et développer les ressources humaines du CPAS.

Sous l'autorité du secrétaire général, le service assure la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences au sein du centre.

Il est chargé de l'organisation des procédures de recrutement du personnel (contractuel et statutaire), de la gestion de la mobilité en interne, de la coordination des définitions de fonction, du développement et de la mise en œuvre d'une politique de formation et d'évaluation du personnel, du suivi et de la mise à jour des règlements et statuts... Il veille également au respect du code du bien-être au travail et à l'amélioration des conditions de travail en collaboration avec le SIPPT et avec les représentants des travailleurs. Il gère les fins de contrats (ruptures de commun accord ou pour force majeure médicale, démissions, licenciements) et peut intervenir comme médiateur dans la gestion de conflits.

Pour accomplir sa mission, le service est composé des pôles « Gestion/Recrutement » et « Développement/Bien-être ».

Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

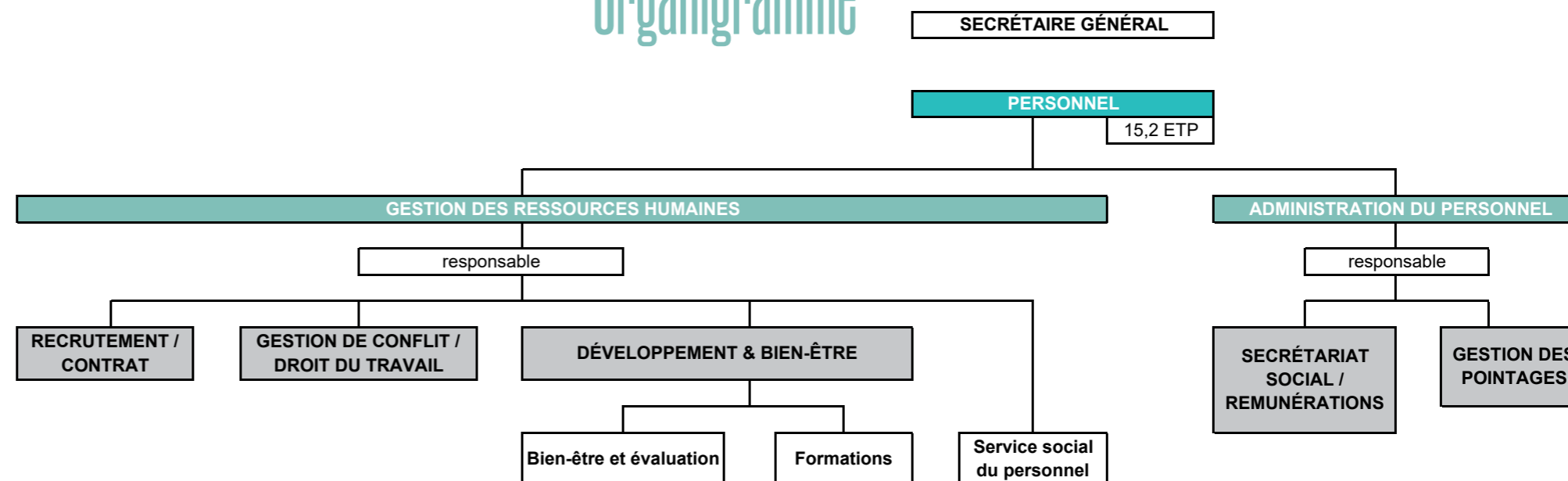
GESTION/RECRUTEMENT

- Diminution du taux de rotation du personnel (via les codes experts notamment)
- Mise en œuvre du télétravail structurel
- Mise à jour du statut administratif
- Poursuite d'une politique de nomination selon le planning établi

DÉVELOPPEMENT/BIEN-ÊTRE

- Organisation de formations en interne sur les trois lois « piliers » du CPAS
- Organisation de formations spécifiques pour les aides-ménagères
- Réponse aux besoins apparus suite aux analyses de risques récentes
- Mise en place des plans d'acquisition des compétences en collaboration avec Promo-Job

Organigramme



GESTION / RECRUTEMENT

Diminution du taux de rotation du personnel (via les codes experts notamment)

Taux général de rotation* du personnel :

- Taux d'entrée : 20,26 %
- Taux de sortie : 20,59 %
- Taux général de rotation du personnel : 20,42 %
- Taux d'entrée hors réinsertion : 11,52 %
- Taux de sortie hors réinsertion : 11,52 %
- Taux général de rotation du personnel hors insertion : 11,52 %

*Mode de calcul du taux de rotation (turn-over) :

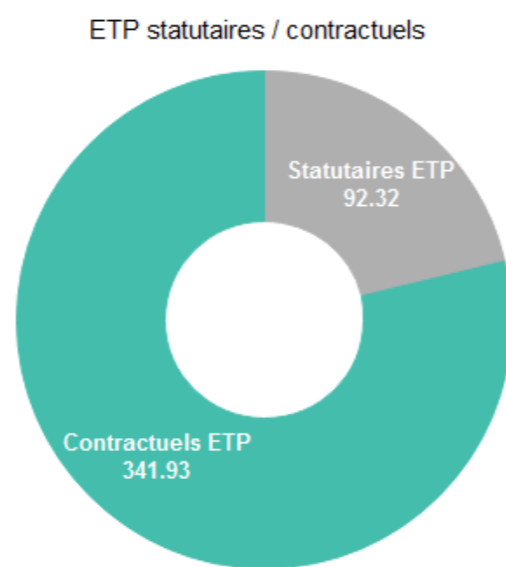
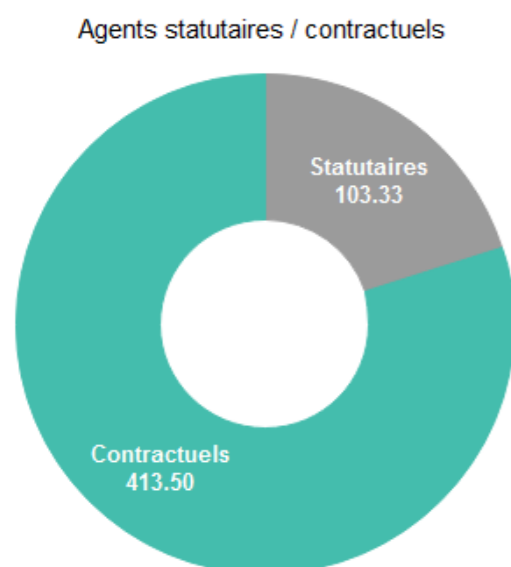
$$\frac{[(\text{Nombre de départs au cours de l'année N} + \text{Nombre d'arrivées au cours de l'année N})/2]}{\text{Effectif au 1er janvier de l'année N}}$$

On constate une légère diminution du taux général de rotation (-2%). L'activation des codes experts, débutée en 2020, s'est poursuivie en 2023 avec la désignation de cinq experts. L'impact de ces désignations sur le taux de rotation est difficilement quantifiable étant donné les multiples facteurs pouvant influencer celui-ci.

Mise en œuvre du télétravail structurel

Le travail entamé en 2022 en collaboration avec le CODIR et avec les services juridique et informatique s'est concrétisé par un nouveau règlement et par la mise en place effective du télétravail structurel et/ou occasionnel au 1er septembre.

Répartition des agents



*ETP = équivalents temps plein

Mise à jour du statut administratif (Règlement relatif aux conditions d'admission aux emplois)

La nouvelle version du règlement fait suite aux adaptations apportées par la commune à son statut et portant notamment sur une simplification des programmes d'examen et sur une réduction de l'ancienneté requise pour accéder à la promotion. Elle s'inscrit aussi dans la volonté de l'administration d'élargir les conditions d'accès à certains emplois spécifiques au CPAS et d'intégrer au règlement les grades nouvellement prévus au cadre du personnel ainsi que leurs conditions d'accès.

Poursuite d'une politique de nomination selon le planning établi

Le service n'a pu organiser aucun examen de nomination en 2023, et ce pour deux raisons. D'une part, de nombreux agents ont été mis en réserve de recrutement suite aux examens organisés en 2022 et leur entrée en stage était notamment conditionnée par la mise à jour du cadre prévue et réalisée en 2023 (voir ci-dessous). D'autre part, le règlement relatif aux conditions d'admission aux emplois devait être revu en 2023 (voir ci-dessus) et de nouveaux examens ne pouvaient être organisés qu'après la mise à jour effective dudit règlement.

Révision du cadre des maisons de repos du CPAS

Suite à une collaboration avec la direction des homes, la version définitive du nouveau cadre et de l'organigramme correspondant a été approuvée définitivement en fin d'année. La future maison de repos « new DN » comptera une centaine d'emplois.

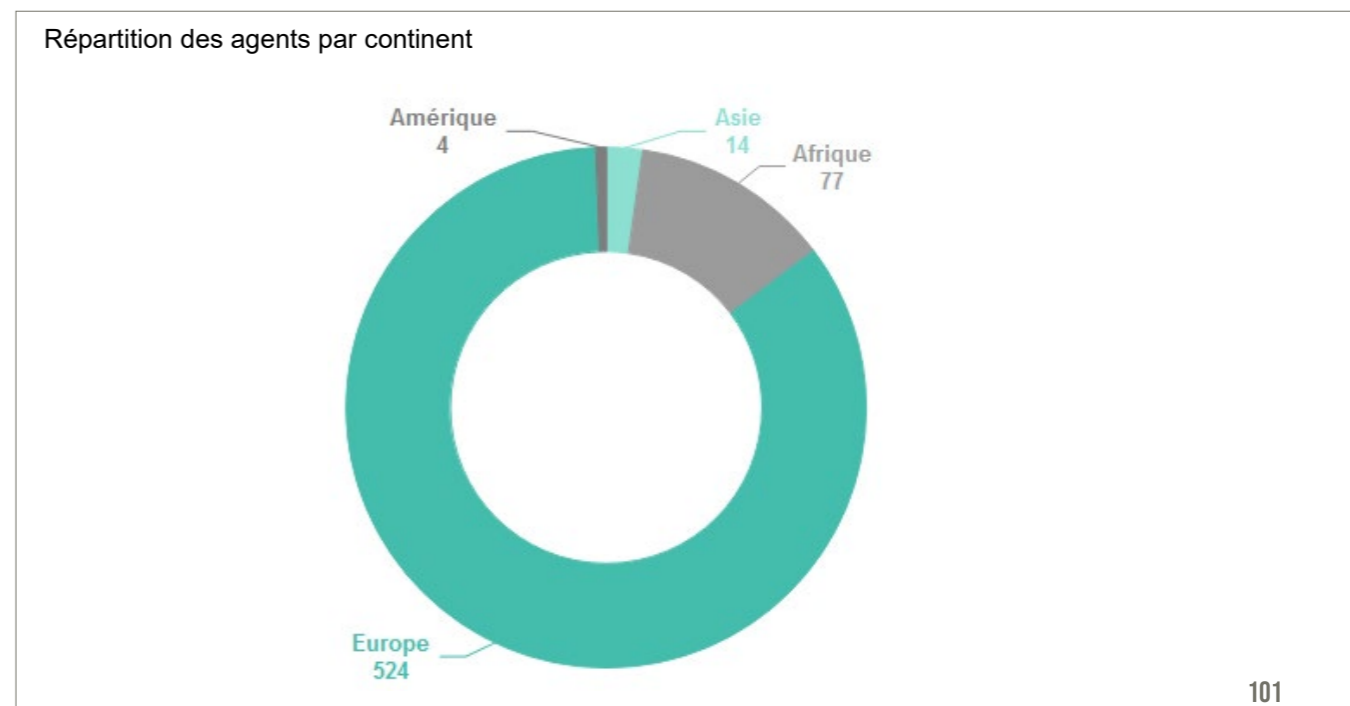
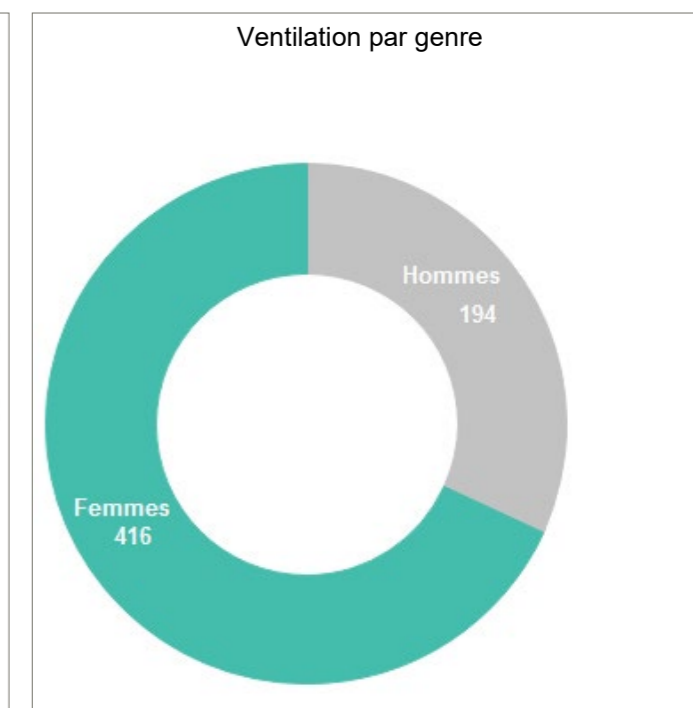
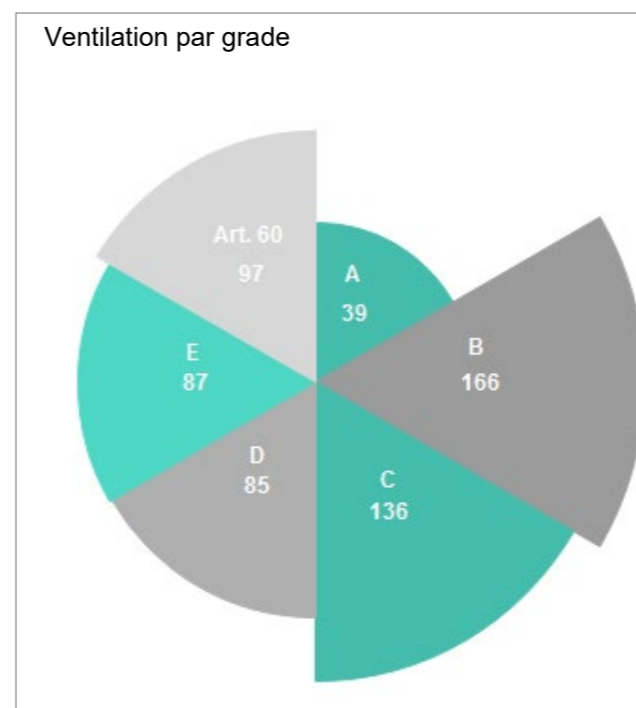
Recrutement

123 personnes ont été engagées cette année (tous contrats confondus).

À la fin de l'année 2023, le CPAS comptait 619 agents : 103 statutaires, 421 contractuels et 95 sous contrat d'insertion.

Personnel : chiffres

- Statutarisations : 2 nominations définitives et 1 admission en stage
- Promotions : 5 définitives et 9 désignations en fonctions supérieures
- Licenciements et mises à pied : 9 licenciements et 4 suspensions
- Ruptures de commun accord : 17
- Ruptures de contrat pour force majeure médicale : 4
- Sanctions : 17 avertissements, 11 rappels du règlement de travail et 1 retenue sur salaire



DÉVELOPPEMENT / BIEN-ÊTRE

Organisation de formations en interne sur les trois lois « piliers » du CPAS

La formation a bel et bien été organisée à destination du service social quartier et sera proposée par la suite à d'autres services.

Organisation de formations spécifiques pour les aides-ménagères

Le plan de formation relatif aux agents des titres-services a été suivi selon les desiderata du chef de service. Les formations qualifiantes permettant l'obtention du titre d'aide familial.e n'ont pas pu être organisées car elles sont fort contraignantes pour les agents et pour l'administration. En effet, les centres de formation trouvés ne la proposent pas en horaires décalés mais uniquement de plein exercice, ce qui est peu compatible avec un emploi.

Réponse aux besoins apparus suite aux analyses de risques récentes

Le suivi des analyses de risques psychosociaux s'est poursuivi et des supervisions ont été intégrées à cet effet dans le plan de formation.

Mise en place des plans d'acquisition des compétences en collaboration avec Promo-Job

Une formation a été proposée aux travailleurs du service de réinsertion (Promo-Job) afin de leur permettre de développer leurs compétences en matière de coaching des chercheurs d'emploi. C'est à présent Promo-Job qui prend en charge le plan d'acquisition des compétences pour les travailleurs sous contrat d'insertion.

Formations à destination de groupes de travailleurs

– Une attention a été portée à l'accueil des nouveaux agents; en plus des journées d'accueil « classiques », des journées d'accueil spécifiques pour les travailleurs sous contrat d'insertion mis à disposition chez des partenaires externes se sont ajoutées au programme.

– Le fonctionnement des cours de néerlandais a été modifié afin de favoriser la responsabilité individuelle. Jusqu'à présent, les cours collectifs n'ont donné que peu de résultats et ne satisfaisaient pas les travailleurs. Désormais, le CPAS peut prendre partiellement en charge des cours de néerlandais choisis par l'agent (sous certaines conditions).

– Pour les maisons de repos, le principal projet a été l'implémentation de la méthode Montessori Senior. En outre, l'accent a été mis sur les soins à apporter à la personne âgée souffrant de troubles psychologiques, la prise en charge des troubles de l'équilibre, la prise en charge des défunts et les bienfaits de l'aromathérapie.

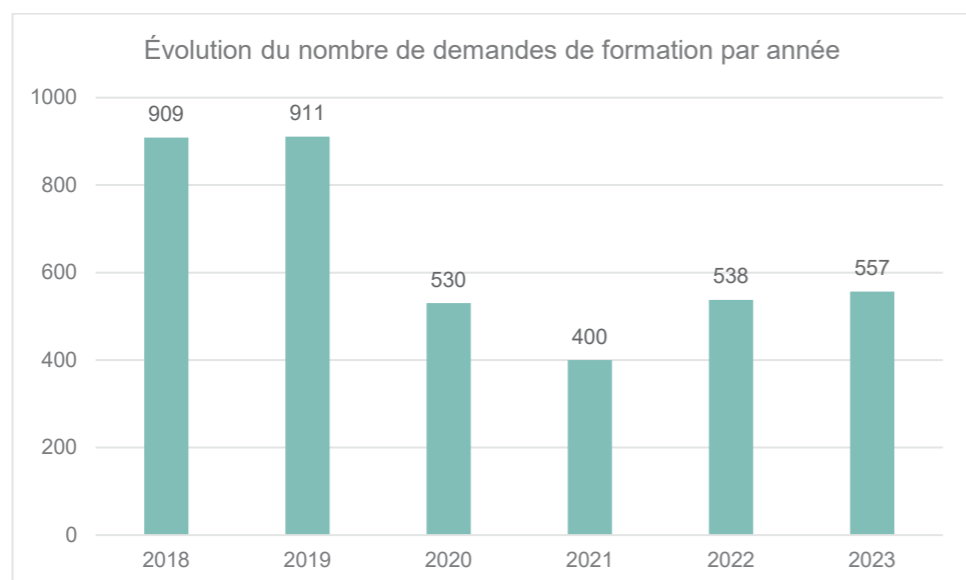
Pour les services dits « de support », l'accent a plutôt été mis sur les formations individuelles permettant le développement de compétences spécifiques.

Formations individuelles

557 formations individuelles ont été accordées aux agents.

Parmi ces 557 formations individuelles, certaines formations professionnelles ont mené à l'obtention d'un titre ou certificat :

- 4 agents ont obtenu leur diplôme en « management communal » à l'ERAP
- 1 agent a obtenu son diplôme de master en « politique économique et sociale »
- 1 agent a obtenu son diplôme de master en « science de l'éducation »



SERVICE DU PERSONNEL/GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

– 1 agent a obtenu son diplôme de bachelier en « gestion des ressources humaines »

– 1 agent a réussi sa première année de master en « sciences du travail »

– 1 agent a réussi sa première année de master en « administration des entreprises »

Service social du personnel

Suite à l'arrivée de la nouvelle assistante sociale du personnel, le service a été réorganisé. Celle-ci a pris en charge l'animation des journées d'accueil des nouveaux agents et des travailleurs sous contrat d'insertion (voir plus haut) et la coordination du groupe de travail sur la gestion de l'agressivité.

Evaluations

95 évaluations ont été réalisées sur les 131 planifiées (soit 72,5 %).

Autres projets

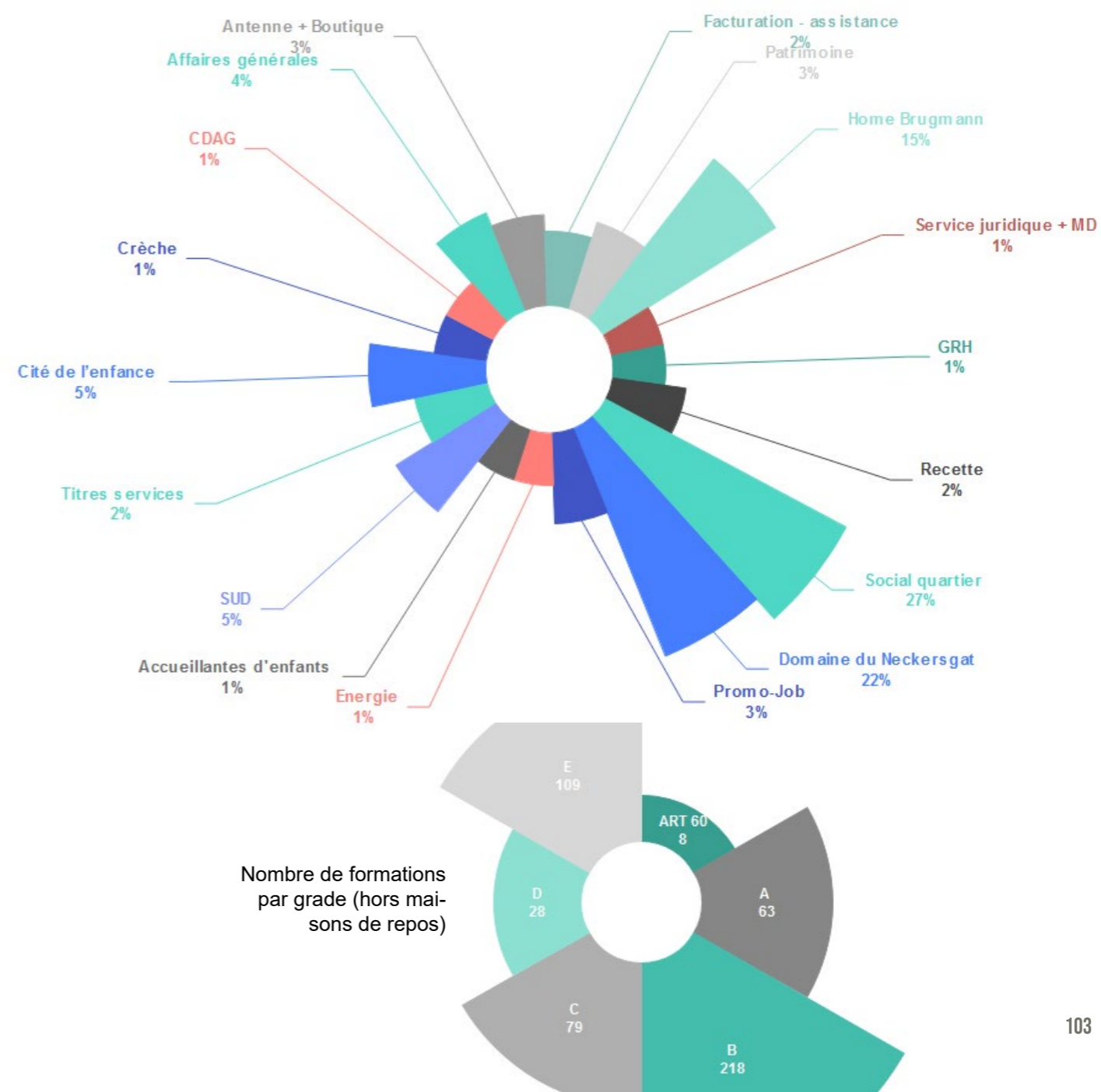
– Participation de 34 agents aux olympiades intercommunales

– Participation de 5 agents aux 10 km d'Uccle

– Organisation de la fête du personnel, de la Saint-Nicolas du personnel et de la journée du pull de Noël.

Formations individuelles

557 formations individuelles ont été accordées aux agents.



06 SERVICE DU PERSONNEL

Gestion administrative et pécuniaire



Mission du service

Le service assure la gestion des salaires et des indemnités de l'ensemble du personnel (tous statuts confondus) et assure les traitements et émoluments des mandataires publics et de certains prestataires.

Il accomplit les formalités imposées par la législation sociale dans le cadre des engagements et de la gestion du personnel de manière générale.

En collaboration avec le service de la Recette, il assure les saisies et les cessions sur les salaires.

Il prépare toutes les données nécessaires pour l'obtention des différents subsides liés aux salaires.

Le service transfère au Service Fédéral des Pensions (SPF) les informations utiles à la gestion et au calcul des pensions, il avise et guide également les agents statutaires dans leurs démarches en vue de la demande de la mise à la pension notamment via le site mypension.be

Il gère l'octroi des abonnements STIB subsidiés par la Région de Bruxelles-Capitale ainsi que les chèques repas.

Il gère les données liées aux pointages des membres du personnel, les congés, les heures supplémentaires et les différentes absences.

Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- Adaptation des mesures prévues par le protocole d'accord sectoriel concernant la revalorisation des salaires
- Mise en place de l'indemnité du télétravail
- Mise en place d'une politique de transmission via la rédaction des procédures

Réalisations 2023

Adaptation des mesures prévues par le protocole d'accord sectoriel concernant la revalorisation des salaires et application du statut pécuniaire pour :

- Adaptation des échelles barémiques BH4, BH5, BH6 et BH7 (protocole d'accord sectoriel);
- Augmentation de 5 % de la majoration forfaitaire octroyée aux accueillantes d'enfants contractuelles (arrêté du 17/05/2023 du Gouvernement de la Communauté française).

Mise en place de l'indemnité du télétravail

Depuis septembre, les agents qui effectuent du télétravail structurel reçoivent une indemnité forfaitaire de 10 € par mois, qui correspond à l'intervention du CPAS dans les frais d'abonnement internet.

Mise en place d'une politique de transmission via :

- la rédaction de procédures
- calcul et paiement des salaires
- déclaration du précompte professionnel

Évolution des subsides perçus par le CPAS (2022-2023)

	2022	2023
Subvention régionale — revalorisation barémique	505 192,47 € + 333 969,02 € Solde de 2021	392 511,64 € + 155 179,81 € Solde de 2022
Subvention régionale — revalorisation salariale (accord sectoriel 2021-2024)	543 384,88	754 935,32 €
Subvention régionale — statutarisation	0	8 000 €
Subvention régionale — primes STIB/vélo/piéton	151 029,01 €	165 903,51 €
ACS	398 282,55 €	394 347,14 €
Maribel	2.098.015 €	1.988.386.96 €
SPF intérieur — primes linguistiques	306 920,29 €	328 450,79 €

Évolution des pensions des statutaires et des cotisations de pensions (2022-2023)

	2022	2023
Pensions versées aux statutaires	2.367.433,80 €	2.468.035,00 €
Cotisations de pension des statutaires	2.083.153,32 €	2.202.821,00 €
Cotisations de responsabilisation	183 309,82 €	186 896,00 €

- paiement des prestations des étudiants
- suivi des déclarations des accidents de travail
- différents subsides
- assurances
- calcul et paiement des chèques-repas
- encodage et gestion des certificats médicaux
- comptabilisation des heures supplémentaires du personnel des maisons de repos.
- l'écolage de la future nouvelle responsable du service

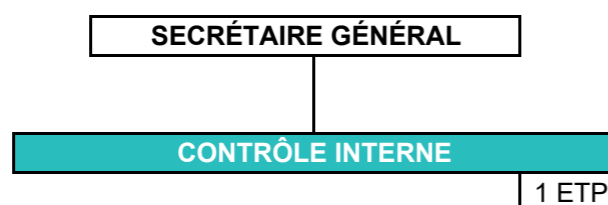
Mise à jour du règlement de travail en collaboration avec le service juridique

- Possibilité de reporter les jours de congés compensatoires jusqu'au 30 juin de l'année suivante (précédemment jusqu'au 30 avril) (article 33.1)
- Adaptations aux nouvelles législations en vigueur :
 - concernant le congé de maternité postnatal et la conversion du congé aux coparents (article 37.2 et 37.5)
 - 20 jours de congés de naissance pour les pères et coparents (article 38)
 - dispense de produire un certificat médical pour le premier jour d'une incapacité de travail, trois fois par année calendrier (article 42)

07 ORGANISATION & PROCESSUS



Organigramme



Mission du service

La cellule met en place, implémente et assure le suivi d'un système de contrôle interne selon les dispositions légales reprises dans l'article 107 de la loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS. Le système de contrôle interne développe des mesures et procédures qui visent à garantir :

- la réalisation des objectifs
- le respect des lois et procédures
- la mise à disposition d'informations fiables sur les finances et la gestion de l'administration
- l'utilisation efficace et économique des moyens
- la protection des actifs
- la prévention de la fraude.

C'est dans cette optique que la cellule opère selon trois axes :



1. La cartographie et l'optimisation des processus

Modélisation des processus en Flow chart, identification des risques et/ou anomalies et mise place d'actions de maîtrise afin de rendre ces processus les plus efficaces possible.



2. La collecte et la mise à disposition des données pertinentes chiffrées via les indicateurs trimestriels

Sélection d'indicateurs pertinents par service et présentation dans un rapport trimestriel. Ils ont pour objectif d'améliorer le flux d'information et de communication destiné aux organes politiques.



3. La mise à disposition des données collectées dans l'élaboration de différents rapports (en lien avec les objectifs fixés dans la note de politique générale) aux organes politiques, au collaborateurs ou au public externe via :

- Les indicateurs trimestriels
- Le rapport annuel
- Le rapport d'activité

Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- Partage d'expérience et de pratiques avec le service de contrôle interne créé à la commune.

Réalisations 2023

Partage d'expérience et de pratiques avec le service de contrôle interne créé à la commune

En attente de l'engagement d'un référent à la commune.

Réalisation et modélisation des processus dans trois services :

- Service du personnel/Gestion administrative et pécuniaire
 - Calcul et paiement des salaires
 - Calcul et déclaration du précompte professionnel
 - Comptabilisation et paiement des chèques repas
 - Gestion des certificats médicaux et déclaration aux mutuelles
- Cabinet du secrétaire général

Réflexion en collaboration avec l'adjoint du secrétaire général sur la manière d'établir un système de contrôle du respect des procédures au départ des courriers soumis à la signature.

- Service d'insertion professionnelle Promojob

- Gestion de la subvention Actiris dans le cadre de la séparation des fonctions de commande et gestion, de réalisation des actions, de paiement et d'enregistrement comptable.

Sensibilisation du comité de direction élargi par rapport à l'identification des risques

Récolte des indicateurs trimestriels de gestion au sein de l'ensemble des services

- Permet aux organes politiques d'avoir une vision sur l'évolution de la réalisation des objectifs opérationnels et stratégiques fixés dans les différents programmes politiques. Un résumé de l'évolution, au cours du trimestre écoulé est à présent régulièrement porté à la connaissance des organes du CPAS.

08 JURIDIQUE



Permanence juridique

Mission du service

Le service Juridique est consulté par tous les services du CPAS.

Il est spécialisé en droit social et intervient en toute matière excepté pour les marchés publics. Il peut faire appel à des avocats spécialisés, s'il y a lieu.

À un stade préventif, il conseille les services, les informe des nouveautés juridiques et des jurisprudences applicables.

Il élabore, entre autres, les conventions, règlements et procédures interservices.

Il intervient à titre « curatif » en cas de litige et gère les dossiers litigieux en collaboration avec le service concerné et les avocats.

Il veille à donner des avis destinés à assurer la légalité des différentes procédures au sein du CPAS et assiste le secrétaire général à cet égard.

Le service Juridique gère également les dossiers relatifs aux garanties locatives octroyées aux usagers, les recours introduits devant les tribunaux civils et administratifs, les dossiers relatifs aux conflits de compétence.

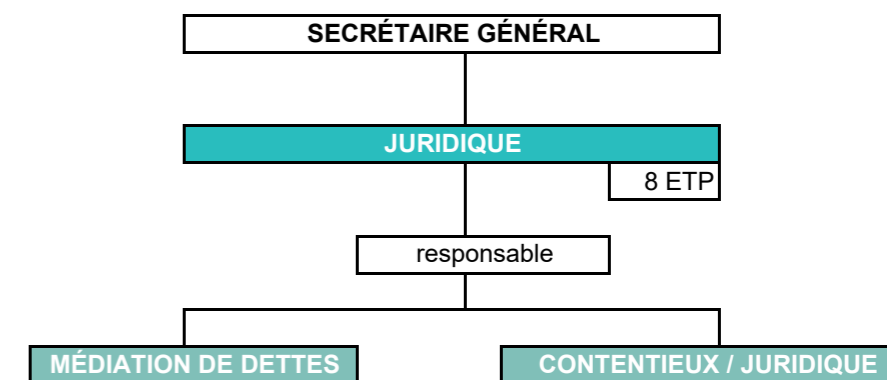
Il assiste administrativement le service social par l'envoi des avis d'incompétence, par l'envoi d'enquêtes bancaires et par l'envoi du rappel des courriers aux débiteurs d'aliments...

Enfin, le CPAS organise des consultations juridiques gratuites, accessibles à tous les résidents ucclois tous les mercredis de 17 à 20 h. Ces consultations sont assurées par des avocats désignés par le Barreau de Bruxelles.

Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- ❑ Écolage de deux nouveaux engagés
- ❑ Réalisation d'un aperçu critique de la jurisprudence du CPAS
- ❑ Réalisation d'un inventaire des formulaires, conventions et règlements

Organigramme



Réalisations 2023

Écolage de deux nouveaux engagés

L'écolage a été mené à bien.

Réalisation d'un aperçu critique de la jurisprudence du CPAS

Ce projet a été mené à bien grâce à l'engagement d'une étudiante.

Réalisation d'un inventaire des formulaires, conventions et règlements

Projet remis étant donné la situation de changement des travailleurs au sein de l'équipe et la mise en ordre consécutive des dossiers ainsi que les demandes de tous les services du CPAS.

Garanties locatives

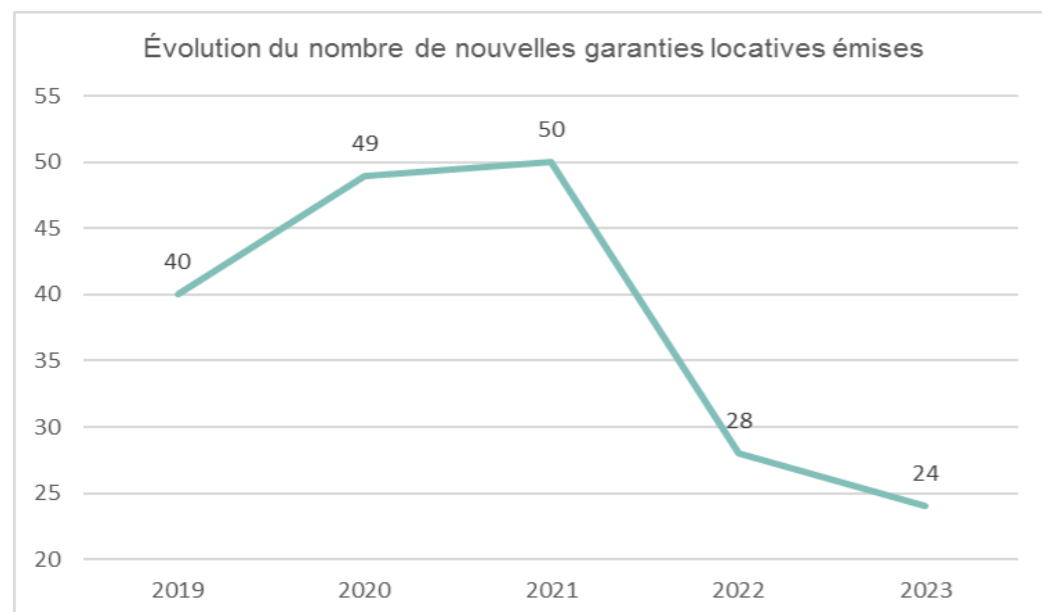
- Mise en ordre progressive des dossiers « Garanties locatives » qui n'ont pas été une priorité lors de la période COVID

- Nouvelle procédure Garantie locative — décision CAS 29.11.2023

- Nouveau barème Garantie locative — CAS du 29.11.2023 = objectifs 2024

Nombre et montant total garanti

Années	Nouvelles garanties locatives émises	Montant garanti	Nombre de dossiers en cours	Montant total garanti	Nombre de garanties locatives clôturées	Nombre de garanties locatives clôturées avec frais
2023	24	30 454,78 €	491 ¹	479 256,49 €	33	6
2022	28	29 530,83 €	614	583 160,42 €	26	10
2021	50	58 536,26 €	630	603 356,52 €	28	9
2020	49	54 964,86 €	630	590 503,13 €	44	20
2019	40	45 878,88 €	629	-	52	35



¹ Le chiffre est exact et est la conséquence du travail de mise en ordre des dossiers, réalisé dans le cadre des objectifs.

Nombre de garanties émises en fonction du territoire

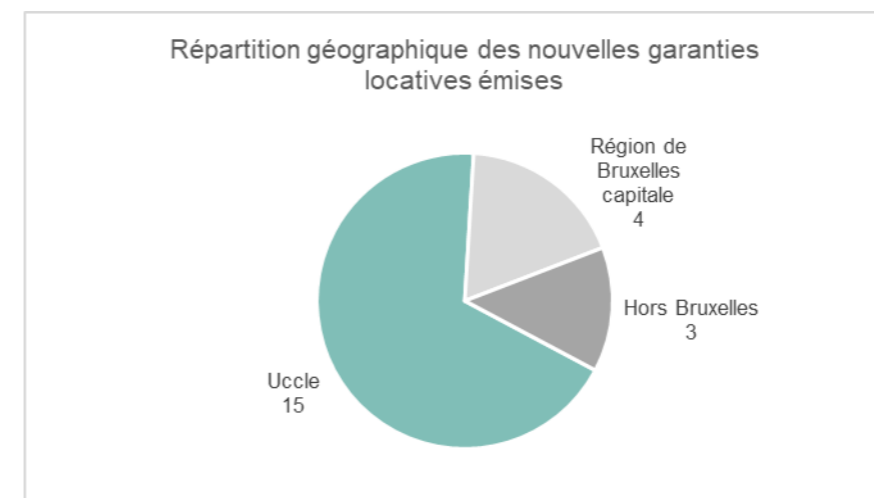
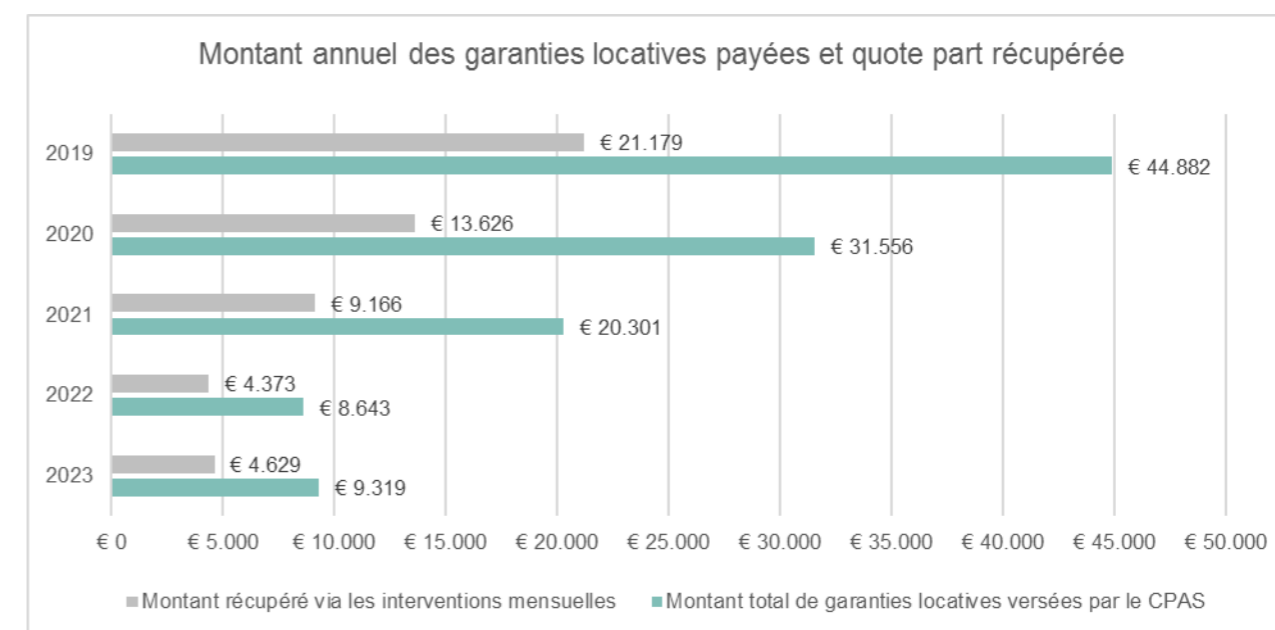


Tableau récapitulatif des garanties locatives clôturées avec frais

Années	Nombre total de garanties locatives clôturées avec frais	Montant	Garanties totalement payées	Garanties partiellement payées	Montant récupéré directement via les interventions mensuelles
2023	6	9 319,45 €	2	4	4 628,90 €
2022	9	8 642,66 €	6	3	4 373,47 €
2021	20	20 301,25 €	15	5	9 165,60 €
2020	35	31 555,87 €	21	14	13 625,87 €
2019	47	44 881,92 €	33	14	21 178,87 €



Consultations juridiques gratuites assurées par des avocats du Barreau de Bruxelles

Après une diminution de 28,57 % du nombre de consultations entre 2019 et 2020, un rythme assez semblable à 2019 a repris en 2021 (381 consultations) et une légère augmentation se fait sentir depuis lors (5,25 % pour 2021-2022, suivi de 3,7 % pour 2022-2023)

1. Inventaires des législations relatives aux missions légales de la réinsertion professionnelle
2. Les demandes de la Médiatrice bruxelloise et rapport aux CSSS ;
3. La formation au SSQ d'une formation sur la compétence territoriale (travail et présentation) ;
4. Règlement de travail et ses mises à jour successives avec rapports au CAS ;
5. Chronique de jurisprudence 2022-2021
6. Mise à jour du règlement d'attribution des logements – CAS décembre 2023 ;
7. Élaboration des conventions : poursuite ou nouvelles ; culture CDAG, Médecins, Binhôme,...

Recours introduits devant le tribunal du travail et la cour du travail en matière de revenu d'intégration et d'aide sociale

Nombre de recours introduits

Années	Recours devant le Tribunal du Travail	Appels devant la Cour du Travail
2023	22	1
2022	33	1
2021	23	8
2020	15	4
2019	38	4

Nombre de jugements du tribunal du travail réceptionnés

Années	Nombre de jugements	Recours fondés	Recours partiellement fondés	Recours sans objet	Recours non recevables	Recours non fondés	Désistement d'instance/O mission	Jugement avant dire droit
2023	18	/	5	1	/	4	1-6	1
2022	29	7	6	2	1	8	5	/
2021	23	5	5	1	/	8	3	1
2020	15	3	4	1	/	5	/	2
2019	34	11	4	3	1	12	2	1

Nombre d'arrêtés de la cour du travail réceptionnés

2023	4
2022	4
2021	8
2020	7

En 2023, il y a eu deux appels non fondés pour le CPAS et pour un bénéficiaire. Pour un autre bénéficiaire, la décision était fondée.

Nombre de recours judiciaires introduits dans l'année

	Civil	Récupération	Personnel	Patrimoine
2023 en suivi	1	/	1	4
2023	3	/	2	1
2022	1	2	3	4

Procédures extrajudiciaires

2023	Civil	Récupération	Personnel	Patrimoine
Introduites dans l'année	/	/	1	2
En cours	6	/	1	2

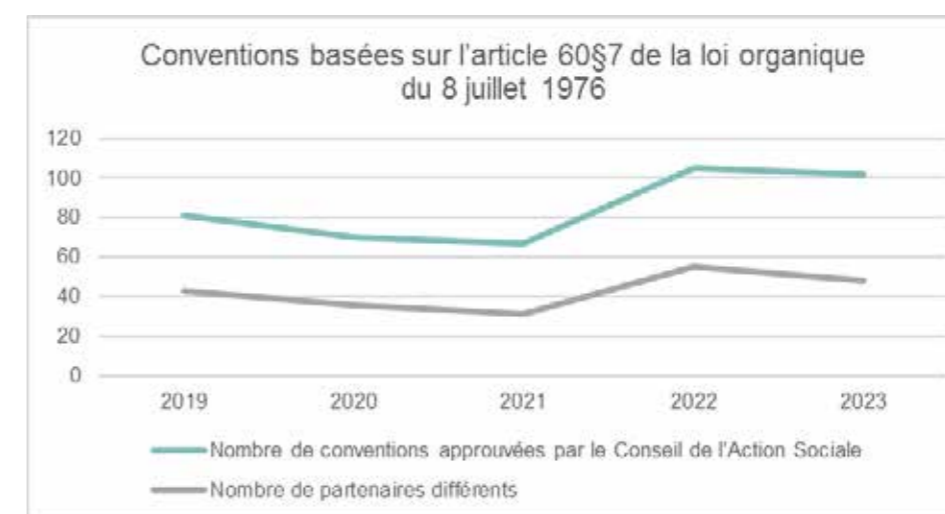
Plaintes pénales déposées

Année	Nombre de dossiers	Services concernés
2023	1	Personnel
2022	3	Social, Patrimoine, Personnel

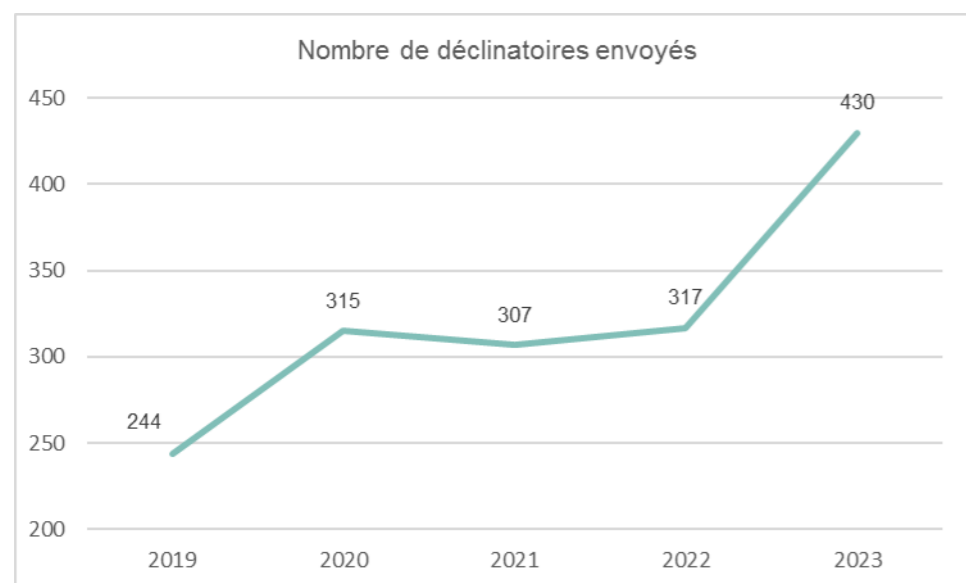
Ombuds Bruxelles – Doc 16 mai 2019

Les services juridique et social ont traité deux plaintes

Nombre de conventions basées sur l'article 60§7 de la loi organique du 8 juillet 1976



Évolution du nombre d'avis d'incompétence envoyés



Nombre de décisions du service de conflit de compétence du SPP intégration sociale

	2019	2020	2021	2022	2023
Décisions du Service de Conflit de compétence du SPP IS	22	21	26	12	22
Nombre de dossiers introduits par le CPAS d'UCCLE	10	12	9	9	16
Nombre de dossiers introduits par un autre CPAS	12	9	17	3	6
Désignation d'un autre CPAS qu'Uccle	14	11	10	9	10
Désignation du CPAS d'UCCLE	8	9	13	7	10
Sans objet	/	1	3	/	2

Nombre de rapports CAS et BP

Année	CAS	BP
2023	134	33
2022	148	42
2021	147	47



Mission du service

- Informer toute personne qui demande conseil en matière de guidance budgétaire et/ou de crédit
- Gérer et assurer le suivi des dossiers de personnes en situation de surendettement, sans recourir à une intervention financière
- Animer des séances d'information et de prévention sur le budget et le surendettement des ménages auprès de différents groupes
- Participer aux échanges et formations qui se déroulent au niveau de la commune et de la région bruxelloise en matière de médiations de dettes, de prévention du surendettement et d'autres thèmes connexes.

Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

☐ Faire face à la demande soutenue, grâce à l'engagement (subventionné – cellule énergie) d'un agent supplémentaire.

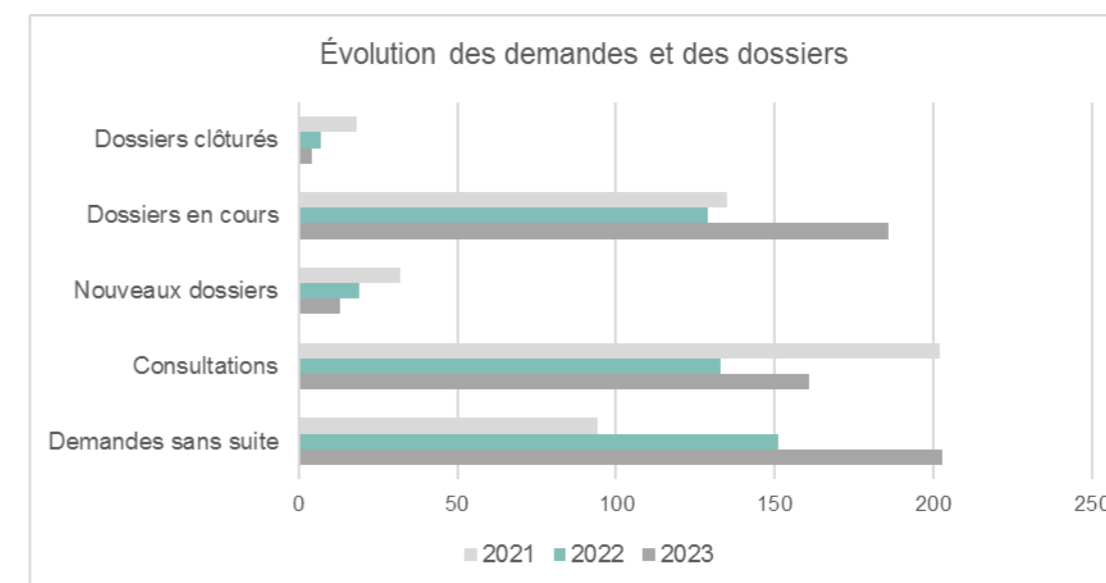
Réalisations 2023

Gestion de la liste d'attente des demandes de médiation de dettes

La liste d'attente remise en place en décembre 2021 permet de faire face à l'augmentation des nouvelles demandes.

Années	Demandes sans suite	Consultations (*)	Dossiers nouveaux	Dossiers en cours	Dossiers clôturés	Totaux
2023	203	161	13	186	4	567
2022	151	133	19	129	7	439
2021	94	202	32	135	18	481

(*) Les consultations concernent des personnes qui ont été suivies sans avoir signé de « convention » avec le service.



Engagement d'un agent supplémentaire

En novembre 2022, un agent supplémentaire a été engagé sur la subvention accordée à la cellule Énergie et a ensuite été écolé durant les mois suivants.

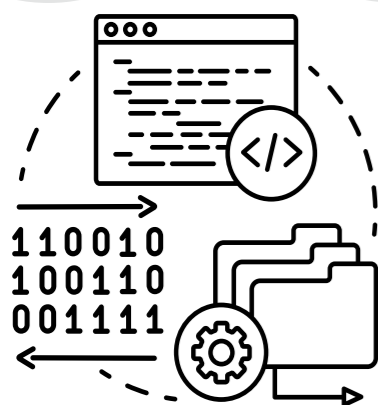
Traitement des dossiers de surendettement en suspens et inactifs

L'engagement de cet agent supplémentaire a permis le traitement de plus de dossiers de surendettement, dont plusieurs en suspens et certains inactifs.

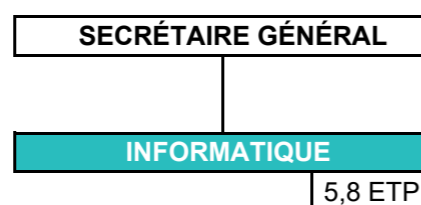
Séances d'information et de prévention sur la médiation de dettes et le règlement collectif de dettes, ainsi que la ligne du temps d'une dette

Pour les personnes inscrites sur la liste d'attente, des ateliers d'information et de prévention sont organisés tous les mois sur les deux thèmes précités.

INFORMATIQUE



organigramme



Mission du service

Le service informatique assure la gestion quotidienne du réseau (accessibilité des utilisateurs au réseau et aux applications, maintenance du schéma et des adresses IP), la gestion de la sécurité du réseau contre les agressions extérieures, ainsi que l'acquisition du

matériel informatique et téléphonique nécessaire, et la gestion du parc informatique et téléphonique.

Au quotidien, le service offre aussi une assistance via le helpdesk et l'accompagnement du personnel sur les quatre sites du CPAS pour l'utilisation des différents programmes, la gestion des achats courants, la gestion du réseau, de la téléphonie et de la sécurité.

Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- Achat logiciel antivirus
- Remplacement serveur Plan Catastrophe
- Remplacement des serveurs sites distants (3 serveurs + stockage pour chaque site)
- Remplacement firewall AC + firewall sites distants
- Gestion appareils nomades (système MDM)
- Télétravail structurel pour l'ensemble du CPAS :
 - Achats de PCs avec Windows et MS Office (renouvellement annuel de ± 50 PCs)
 - Augmentation de 80 licences pour le télétravail
- Préparation du basculement des logiciels social et comptable pour 2024.
- Informatisation et rationalisation des processus (collaboration avec les services Facturation-Assistance, Social et Affaires générales)
- Mise en place des projets entamés en 2022 et non clôturés :
 - Actualisation du plan catastrophe (DRP)
 - Acquisition de licences Windows Server 2019
 - Réflexion conjointe sur le projet intégré de dématérialisation (collaboration avec les Affaires générales)

Réalisations 2023

Achat logiciel antivirus

Cet achat a effectivement été fait

Remplacement serveur Plan Catastrophe

Le marché public a été lancé, mais aucune entreprise n'a remis d'offre.

Remplacement des serveurs sites distants (trois serveurs + stockage pour chaque site)

Le remplacement des trois serveurs n'a pas pu être réalisé, par manque de temps.

Remplacement firewall AC + firewall sites distants

Attribution et mise en place du remplacement du firewall de l'administration central et acquisition d'un firewall pour la cité de l'enfance. La priorité a été donnée à la cité de l'enfance plutôt qu'au Domaine du Neckersgat, car il s'agit du centre de crise pour le plan catastrophe.

Gestion appareils nomades (système MDM)

Ce projet n'a pas été réalisé par manque de temps.

Préparation du basculement des logiciels social et comptable pour 2024

Analyse et élaboration du cahier spécial des charges pour le remplacement des logiciels social et comptable et abandon suite à l'adhésion à « WePulse » de Paradigm pour les applicatifs finances, softRH et hardRH

Informatisation et rationalisation des processus (collaboration avec les services Facturation-Assistance, Social et Affaires générales)

Ce projet de longue haleine est toujours en cours pour les notifications et les PV.

Mise en place des projets entamés en 2022 et non clôturés :

- Actualisation du plan catastrophe (DRP)

Le marché public n'a pas abouti et le plan catastrophe n'a donc pas été actualisé

- Acquisition de licences Windows Server 2019

Abandon suite au refus du Conseil de l'action sociale

- Réflexion conjointe sur le projet intégré de dématérialisation (collaboration avec les Affaires générales) :

o Élaboration d'une description de fonction pour l'engagement d'un record manager

o Création de la nouvelle maquette de notification

o Test de la nouvelle maquette de notification pour les circuits décisionnels CSSR/CSSD/PRES

o Étude de faisabilité des flux de digitalisation

Télétravail

- Acquisition de 40 ordinateurs portables Windows 11 64 bits ainsi que des téléphones portables de fonction

- Augmentation de 80 licences pour le télétravail

Cela n'est actuellement pas nécessaire, car le nombre de licences actuellement prévues est suffisant.

- Mise en place du télétravail structurel : déploiement des ordinateurs portables, continuité de la mise en place de la solution de télétravail avec connexion aux applications métiers, formation de tous les agents mis en télétravail

Mais également

- Acquisition de smartphones pour la cellule SUD en vue du changement de logiciel

- Attribution du marché relatif à l'acquisition d'un panier de consultance en vue de la mise en place du remplacement de la solution DRP

- Attribution du marché relatif à la mise en place d'un test de pénétration

- Attribution et mise en place du remplacement du firewall de l'administration central et acquisition d'un firewall pour la cité de l'enfance

- Attribution du marché relatif à la mise en place du wifi au bâtiment de l'administration centrale

- Mise en place du remplacement de l'antispam

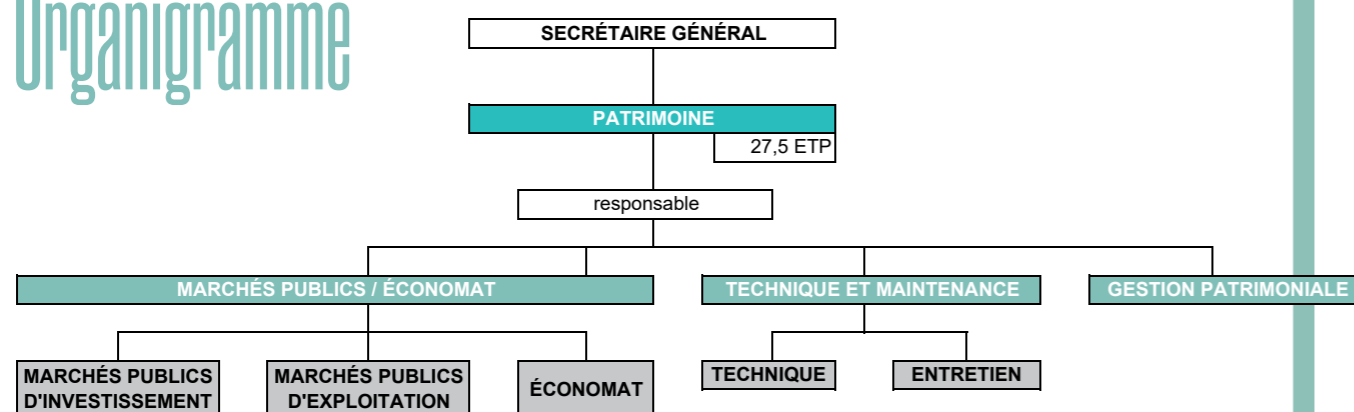
- Mise en place de la solution de ticketing avec une gestion de salles d'attente et d'agendas partagés pour l'Administration centrale

- Élaboration du cahier spécial des charges pour le logiciel de gestion pour le service SUD

- Démarrage en production du logiciel de gestion de dossiers d'hébergement et suivi des enfants de la Cité de l'enfance

10 PATRIMOINE

Organigramme



Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- Suivi du chantier au Domaine du Neckersgat
- Examen de solution pour récupérer l'énergie produite par les panneaux solaires de l'Administration centrale (notamment en cas de coupure de courant)
- Adaptation de la surface de travail disponible à la quantité d'agents et étude des perspectives à 20 ans des besoins en infrastructure de l'Administration centrale
- Réaménagements du -1 et du parking de l'Administration centrale
- Participation à l'examen de faisabilité d'alimenter les WC avec l'eau du « bassin d'orage »
- Renouvellement du parc des véhicules par des véhicules électriques (+ bornes)
- Étude des solutions pour un nouveau siège de l'administration
- Prévion des travaux d'aménagement du nouveau cabinet médical
- Placement de caméras de surveillance au rez-de-chaussée de l'Administration centrale
- Installation de nouveaux appareils multifonctions
- Remplacements et achats de véhicules (électriques)
- Rénovation d'un logement avenue de l'Aulne

Mission du service



MARCHÉS PUBLICS / ÉCONOMAT

- Prospection, passation et gestion administrative des marchés de travaux, de services et de fournitures pour l'ensemble du CPAS
- Suivi de l'exécution des marchés attribués
- Commande et gestion du stock des petites fournitures de bureau et du mobilier de bureau
- Gestion du parc des appareils multi fonctions et de leurs consommables



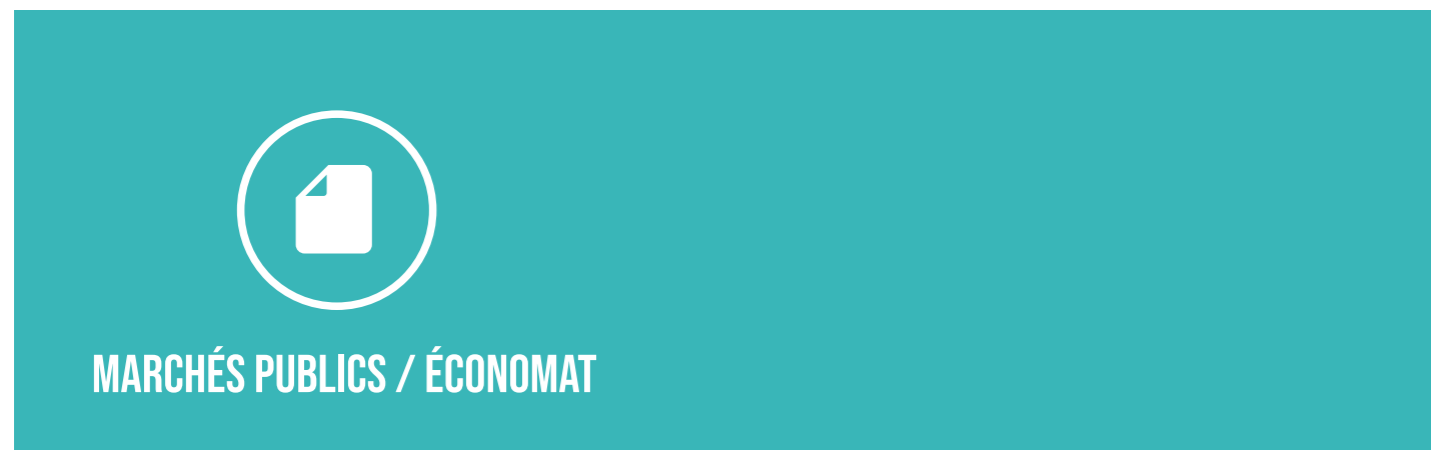
TECHNIQUE ET MAINTENANCE

- Gestion technique et entretien global du patrimoine immobilier public et privé ;
- Rédaction des clauses techniques des documents de marché de fournitures et de travaux ;
- Propreté et intendance de l'Administration centrale



GESTION PATRIMONIALE

- Gestion patrimoniale des biens immeubles sur lesquels le CPAS dispose d'un droit réel ou personnel. Il s'agit des logements dont le CPAS est le propriétaire (« patrimoine privé et public ») et des logements dont le CPAS est le locataire ou qu'il sous-loue à des usagers avec des revenus faibles à modestes (« logements garantis »)



Suivi du chantier au Domaine du Neckersgat

- Conclusion du marché : 9 juin 2022
- Démarrage des travaux : 3 octobre 2022
- Délai d'exécution : 3 ans
- Coût : 28259582,75 € HTVA soit 30462066,07 € TVAC
- Coût de l'avancement des travaux en 2023 : 5683041,82 € TVAC
- État des travaux fin 2023 : gros œuvre du nouveau bâtiment

Adaptation de la surface de travail disponible à la quantité d'agents et étude des perspectives à 20 ans des besoins en infrastructure de l'Administration centrale

Le marché sur l'étude spatiale sur les espaces professionnels du 860 et du 1001 a été attribué en août et l'étude est en cours d'exécution.

Réaménagements du -1 et du parking de l'Administration centrale

La rénovation de la toiture du -1 — marché attribué en septembre de cette année — est une phase préalable au réaménagement du parking extérieur.

Renouvellement du parc des véhicules par des véhicules électriques (+ bornes)

Deux véhicules électriques ont été commandés et un a été livré. Concernant la pose de bornes, le CPAS est en attente d'une offre de Sibelga.

Étude des solutions pour un nouveau siège de l'administration

Un cahier spécial des charges a été rédigé.

Installation de nouveaux appareils multifonctions

Un cahier spécial des charges a été rédigé.

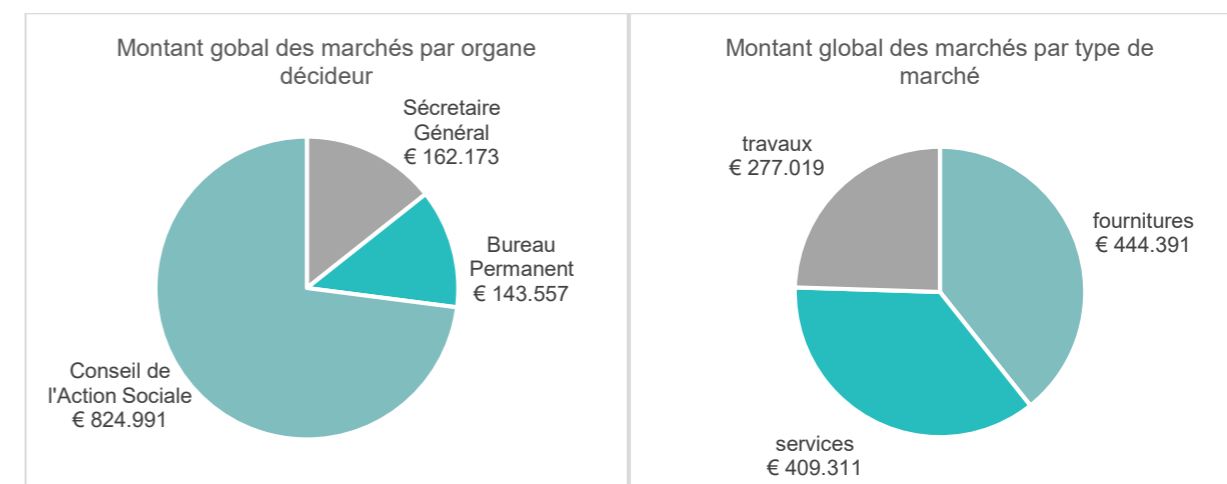
Quelques chiffres

- Nombre de marchés publics passés :

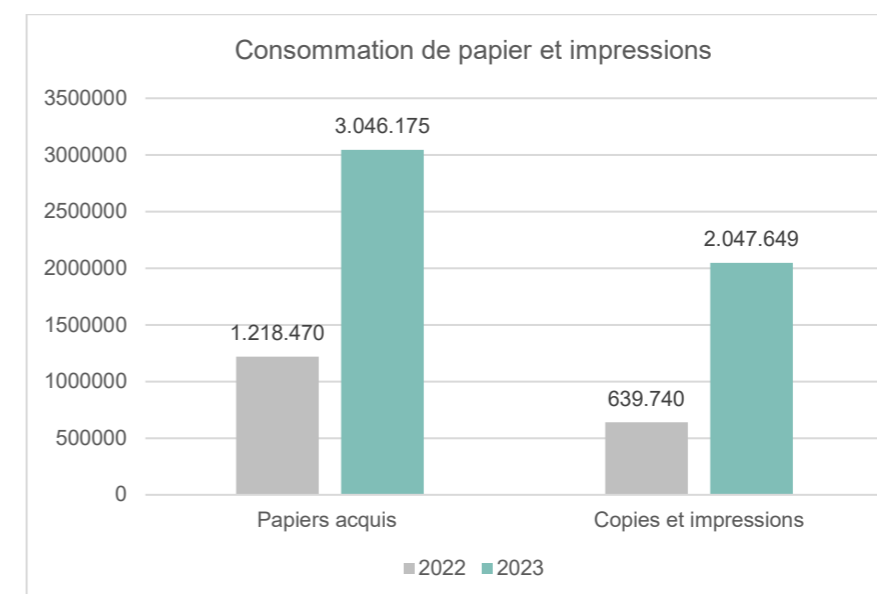
Type de marché	Nombre
MP ≤ 3500 €	281
MP ≤ 30.000 €	18
MP > 30 000 €	6
TOT	305

- Marchés publics conclus

Le montant global des marchés publics conclus en 2023 est de 1 130 721,27 € € hors TVA réparti ainsi :



- La consommation et l'achat de papier ont fortement augmenté par rapport à 2022, malgré les efforts faits par le personnel. L'aide apportée aux Ukrainiens et le retard rattrapé dans les notifications d'aide expliquent principalement cette augmentation.



- Les frais postaux s'élèvent à 211 668,01 €
- L'achat de mobilier de bureau sur l'année s'élève à 12.772,68 € : la hausse du nombre et des prix s'explique par la hausse des matières premières et l'impact du code du bien-être sur la demande de mobilier ergonomique.



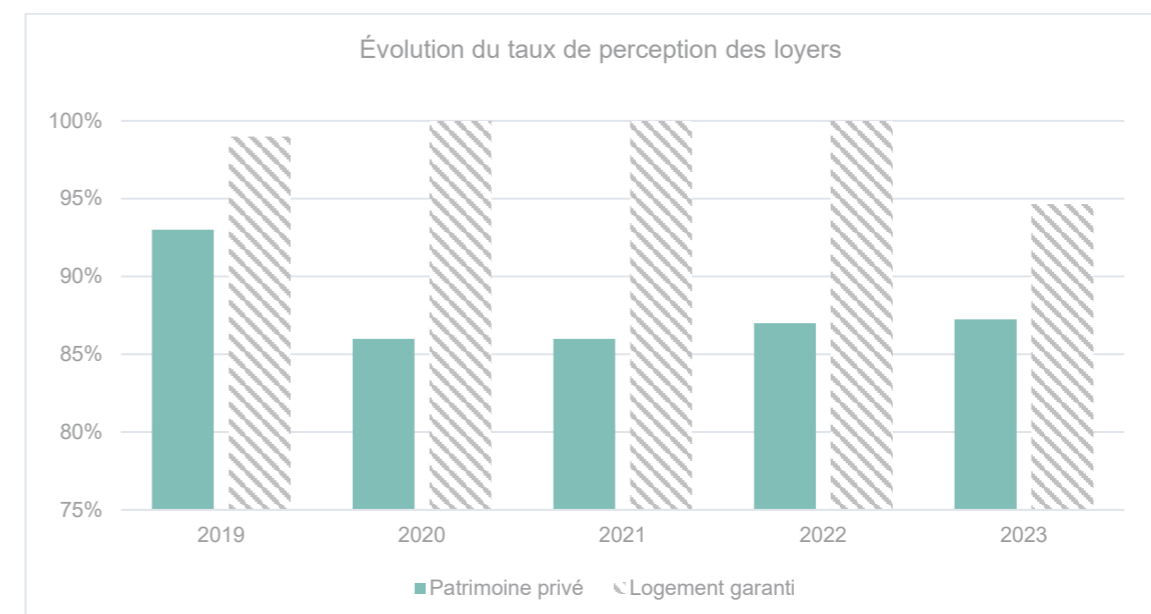
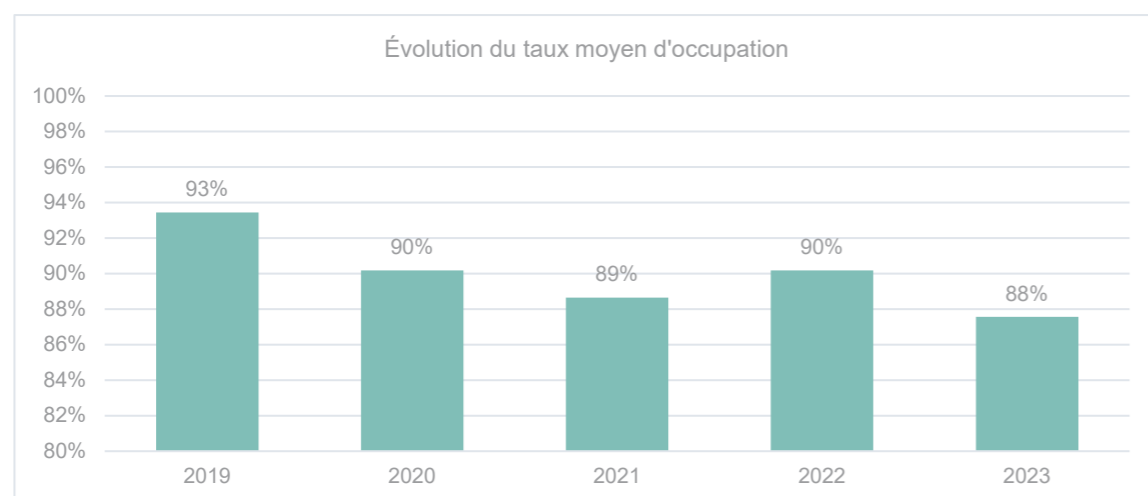
GESTION PATRIMONIALE

Acquisitions immobilières

Signature d'une promesse d'achat d'une maison d'habitation Chaussée d'Alseberg en vue de l'intégrer dans le patrimoine mis à disposition des ILA et d'y accueillir à moyen terme les 11 demandeurs d'asile actuellement hébergés au château du Domaine de Neckersgat.

Gestion patrimoniale

Le taux d'occupation des logements est légèrement en dessous de celui de 2022 dû aux travaux de remise en état nécessaires (un logement légué et cinq dont les occupants sont partis [fin de bail, expulsion ou décès]).



Le taux de perception des loyers est légèrement en baisse pour les logements garantis par rapport à 2022. Cela s'explique par le décès d'un locataire et la non-reconduction du bail d'un de ces logements.

L'écart entre la perception des loyers des logements privés et garantis s'explique par le fait que certains loyers de ces derniers sont gérés directement par les administrateurs provisoires de biens qui veillent au respect des obligations de leurs clients dans le paiement du loyer tandis que certains loyers du patrimoine privé sont gérés via la guidance budgétaire.

Nombre de jours du chômage locatif de certains biens	
Biens immobiliers	Nombre de jours en 2023
Chaussée d'Alseberg	182,5
Avenue Achille Reisdorff	240,9
Avenue de l'Aulne	365
Rue des cottages	121,5
Homborch	306
Rue Vanderkindere	61



TECHNIQUE ET MAINTENANCE

Examen de solution pour récupérer l'énergie produite par les panneaux solaires de l'Administration centrale (notamment en cas de coupure de courant)

Cet objectif n'est pas réalisable, car en cas de coupure de courant, la batterie de récupération permettant de transférer l'énergie des panneaux solaires vers le réseau « classique », ne pourrait fonctionner. De plus, Sibelga est opposé à toute modification de leur installation et insiste sur le fait qu'elle reste propriétaire de cette dernière.

Participation à l'examen de faisabilité d'alimenter les WC avec l'eau du « bassin d'orage »

Le montant nécessaire pour ce projet devait être prévu au budget à l'investissement pour 2024 mais suite à un problème de communication en interne, cela n'a pas été fait. Cela fera l'objet d'une modification budgétaire en 2024.

Prévision des travaux d'aménagement du nouveau cabinet médical

Les résultats de l'étude sur l'espace professionnel du 860 et 1001 sont nécessaires avant de pouvoir prévoir les travaux d'aménagement. Ce rapport d'étude devrait arriver courant 2024.

Placement de caméras de surveillance au rez-de-chaussée de l'Administration centrale

La demande de conformité au RGPD a été faite au service informatique.

Rénovation d'un logement avenue de l'Aulne

Les matériaux ont été achetés en 2023 et la rénovation suivra.

Quelques chiffres

Les 21 786 heures prestées par le service technique se sont réparties sur 558 demandes introduites par les différents services du CPAS.



11 FACTURATION - ASSISTANCE



Mission du service 1

Ce service comporte six sections réparties au sein de trois départements:

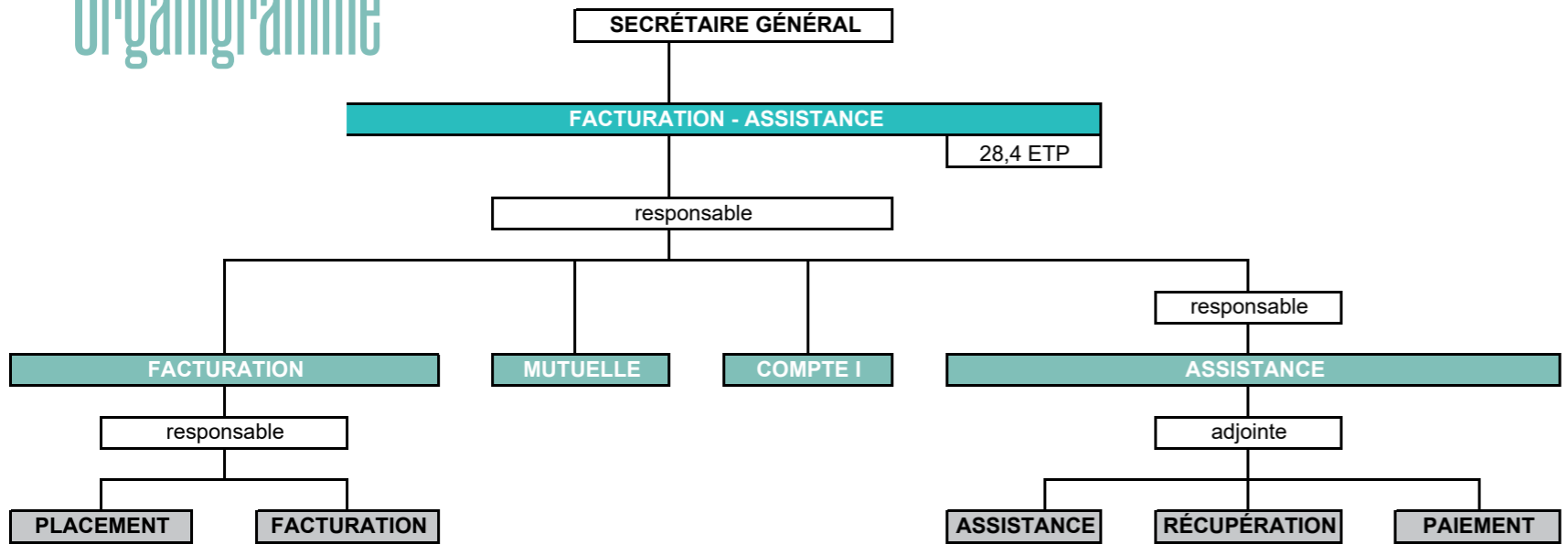
DÉPARTEMENT ASSISTANCE

1. La section « assistance » a pour mission d'encoder toutes les propositions soumises au CSSS, et de délivrer aux usagers les aides urgentes ainsi que les cartes individuelles de pharmacie ou de frais médicaux.
2. La section « paiement » établit toutes les listes de paiement concernant les aides octroyées et exerce ainsi un contrôle interne sur les propositions et décisions encodées.
3. La section « récupération » est en charge de la vérification des états de frais du SPP-Intégration Sociale, mais également de la création des pièces comptables manquantes.

DÉPARTEMENT FACTURATION

1. La section « rédacteur » s'occupe de la liquidation de toutes les factures médicales, paramédicales et pharmaceutiques des usagers sur base d'un rapport. Il a également pour mission l'encodage et l'envoi (via la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale) des cartes médicales dans le cadre de la loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par le CPAS. Il vérifie également les états de frais en la matière.
2. La section « placement » a pour mission la liquidation des factures placements en maison de repos privée, mais également des frais médicaux des personnes placées à charge du CPAS au home Brugmann et au Domaine du Neckersgat.
3. La section « comptes Système I » se charge de la finalisation de l'ouverture de comptes au nom du résident et entame les démarches nécessaires en vue de récupérer ses différentes ressources.

Organigramme



DÉPARTEMENT MUTUELLE

Ce département est chargé de la récupération des frais auprès des différents organismes assureurs, de la création des pièces comptables y afférent, mais également de la mise à jour des fichiers thématiques mis à disposition. Il est également un helpdesk pour le service social dans le cadre de la régularisation de la situation mutualiste des usagers. Il assure également la tarification et la facturation pour le centre médical.

Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

- ☐ Poursuite de la mise en place et élargissement des comptes système I au terme du triennat
- ☐ Réflexion quant à l'automatisation des processus des services sociaux

Réflexion quant à l'automatisation des processus des services sociaux

Le service facturation assistance travaille en collaboration avec les services social et informatique dans le but d'automatiser les notifications. Ainsi l'ensemble des libellés des codes d'aide a déjà été revu et traduit.

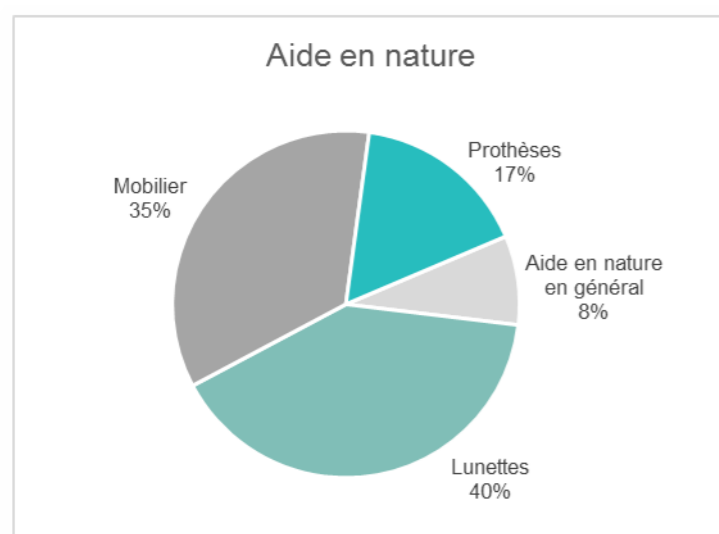
De nouveaux codes ont été créés afin de répondre au maximum à la réalité de ce qui est décidé par le CSSS.

Élargissement des comptes système I

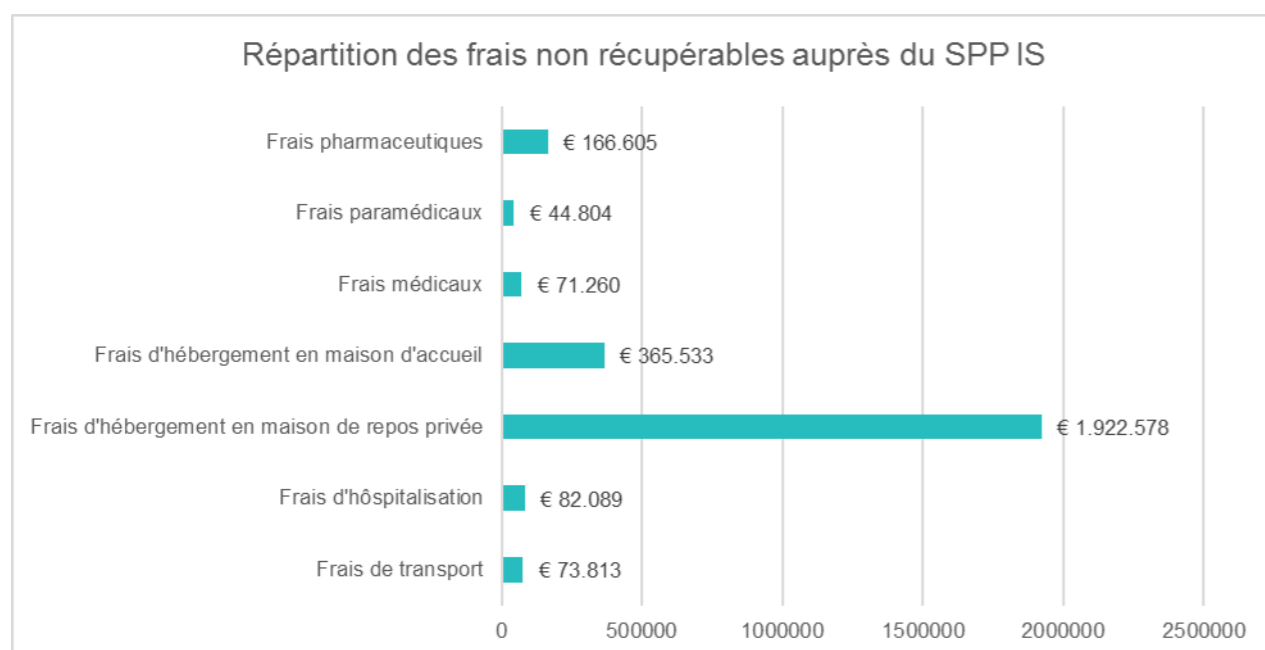
L'ouverture des comptes système I a été effectuée pour les personnes placées en maison de repos privée, mais également pour le Home Brugmann et le Domaine du Neckersgat à charge du CPAS. Ceci a permis de récupérer les ressources ainsi que l'intervention de la Zorgkas.

Quelques chiffres

1. Répartition des différents frais et aides

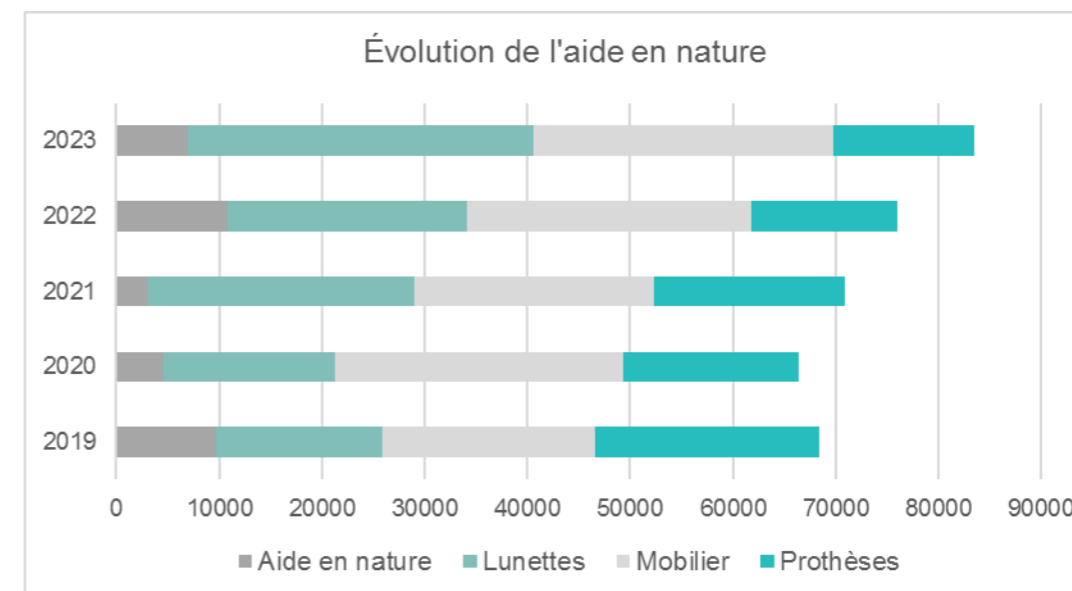


Total de l'aide en nature : 83 491,97 €



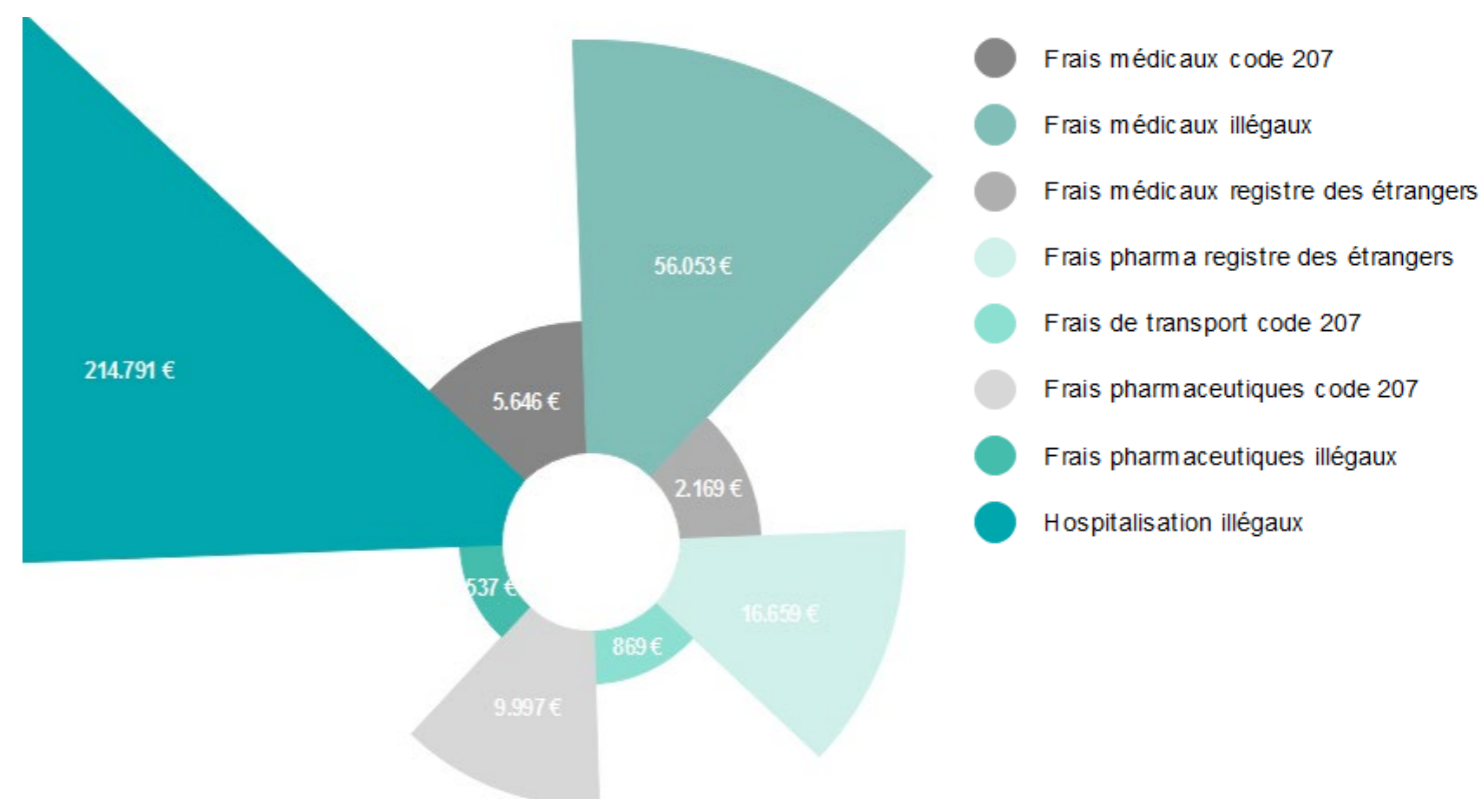
Durant l'année 2023, les frais d'hébergement ont augmenté de 68 %. Ceci est dû au fait que le CPAS paye l'entièreté de la facture vu l'ouverture des comptes systèmes I (réception des ressources). En contrepartie de nouvelles recettes ont été générées par la réception des ressources sur les comptes système I (+58 % par rapport à 2022)

2. Évolution de l'aide en nature sur les quatre dernières années



3. Frais médicaux récupérables auprès du SPP IS

Répartition des frais médicaux récupérables auprès du SPP-IS



La crise ukrainienne continue à impacter les frais médicaux qui passent de 142 245,12 € en 2022 à 306 724,14 € en 2023.

1 2 SIPPT

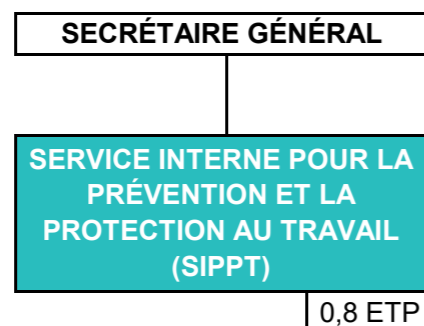


Service interne pour la prévention et la protection au travail

Mission du service

Les missions du Service Interne sont décrites à l'article II.1-3 du Code du bien-être au travail : il assiste l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs pour l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail et de toutes autres mesures et activités de prévention.

Organigramme



Objectifs prévus dans la note de politique générale 2023

☐ Maintien du rôle de référence dans l'optique de s'adapter aux mesures en vigueur

Réalisations 2023

Maintien du rôle de référence dans l'optique de s'adapter aux mesures en vigueur

Le SIPPT reste la référence pour les mesures prises ou à prendre dans le cadre du bien-être : surveillance de la santé, sécurité, hygiène, ergonomie, environnement, embellissement des lieux de travail et charge psychosociale.

Collaboration et soutien du CESI-SEPPT

- Analyses de risques incendie pour les deux maisons de repos, la Cité de l'Enfance, le 1001, l'Antenne sociale et l'Administration centrale
- Organisation des exercices d'évacuation de l'Administration centrale et du 1001
- Suivi de la préparation du plan interne d'urgence pour l'Administration centrale
- Nombreux avis sur le chantier du Domaine du Neckersgat
- Logement d'urgence : analyse de risques incendie, problématique des alarmes intempestives
- Avis sur les achats électriques et thermiques du CPAS.
- Rapport d'intervention du CESI sur une dérogation au taux de 900 ppm de CO2 dans les bureaux et espaces communs de l'Administration centrale à 1200 ppm

Vaccination contre la grippe et dépistage contre la tuberculose

Une campagne des vaccinations contre la grippe a été réalisée et le dépistage de la tuberculose a été étendu au personnel administratif désireux.

Accidents de travail et accidents sur le chemin du travail reconnus

En 2023, 24 accidents de travail ont eu lieu dont 18 avec une interruption de travail. Il y a eu 8 accidents sur le chemin du travail, tous avec interruption du temps de travail. Au total, 1084 jours ont été perdus.

En 2022, l'incapacité temporaire totale était de 723 jours, avec 19 accidents de travail et 9 accidents sur le chemin du travail.

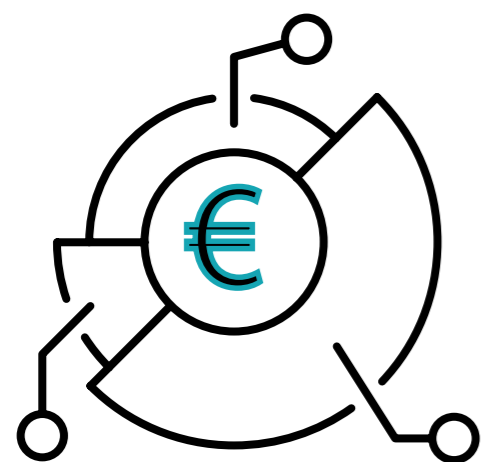
Registre de faits de tiers

- Administration centrale : 4 plaintes enregistrées : 3 faits de violence psychique et 1 fait de violence physique.
- Cité : une plainte enregistrée pour un fait de violence physique.

Quelques tâches assumées par le SIPPT

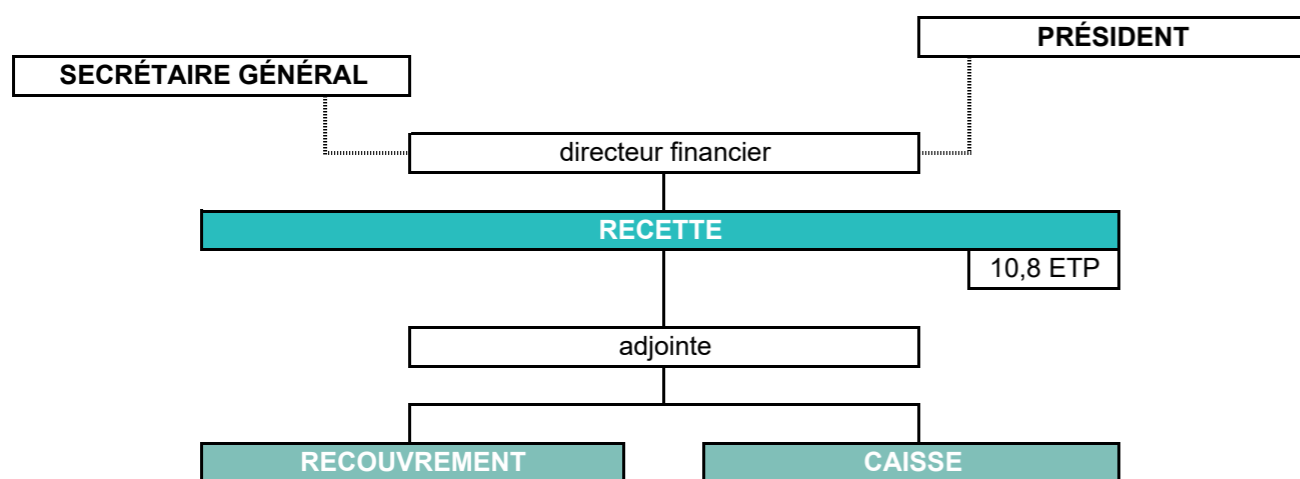
- Fourniture des vêtements de travail et équipements de protection individuelle aux services de l'Administration centrale
 - Analyse des accidents de travail et recommandations
 - Rédaction du plan annuel et global — suivi de son approbation par les multiples autorités
 - Suivi des taux de CO2 dans les bureaux et rappel du Code du Bien-être au travail au CPPT et à la ligne hiérarchique
 - Participation aux journées d'accueil du personnel interne et collaboration au lancement des journées d'accueil avec le personnel sous contrat article 60 auprès des partenaires externes : lecture des analyses de risques et descriptions de fonction des annexes, information des incohérences
 - Accompagnement de chef de service (notamment aux SUD)
 - Avis sur les problématiques liées aux bâtiments : détection de gaz, fuite d'eau, encombrement des voies d'évacuation...
- Avis et suivi des analyses de risque pour les stagiaires accueillis (service social, cité, SUD, homes, Affaires générales) et recherches liées.

13



RECETTE

Organigramme



1. OBJECTIFS DU SERVICE

Le service est chargé, sous la responsabilité du Directeur Financier :

- de percevoir les recettes du CPAS
- d'acquitter, sur mandats réguliers, les dépenses ordonnancées
- d'accomplir tous les actes interruptifs de la prescription et des échéances
- d'inscrire les hypothèques légales en remboursement des frais de l'aide sociale



2. RESULTATS DU COMPTE

2.1. GÉNÉRALITÉS

Le compte a été établi conformément aux prescriptions de la loi organique du 8 juillet 1976, de l'Arrêté du Collège Réuni du 26 octobre 1995 et de la circulaire de clôture des comptes des CPAS de l'exercice 2022.

La fonction 0000 ne rentre pas en ligne de compte pour calculer les résultats.

Il y a lieu de distinguer :

- les opérations de constatations de droits et d'engagements de dépenses, sous la responsabilité du Secrétaire Général
- les opérations de recettes et dépenses sur base des documents précités, sous la responsabilité du Directeur Financier

Les pièces justificatives (états de recouvrement, ordonnances de paiement, les documents de mise aux côtes irrécouvrables et non-valeurs, ainsi que les extraits des comptes financiers) sont déposées au service de la Recette où elles peuvent être consultées.



2.2. RÉSULTATS COMPTABLES

2.2.1. RÉSULTATS COMPTABLES DE L'EXERCICE

Les résultats comptables sont établis sur base des droits constatés et des engagements de dépenses du budget d'exploitation et d'investissement.

Le résultat comptable de l'exercice propre est de		-1.089.190,69
Le résultat comptable des exercices clos est de	+	-15.915.601,11
Le résultat de trésorerie reporté	+	15.756.817,61
Par conséquent, le résultat de l'exercice budgétaire est de	=	-1.247.974,19
La variation des créances aléatoires est de	-	-132.056,36
Par conséquent, le résultat final (à charge de la dotation communale) est de	=	-1.115.917,83

2.2.2. ÉVOLUTION DES RÉSULTATS COMPTABLES

Année		2019	2020	2021	2022
Résultat comptable EP	(1)	1.104.307,10	- 113.611,49	76.392,77	1.624.182,42
Résultat comptable EC	(2)	8.493.184,16	9.174.989,08	8.784.711,14	7.934.184,77
Résultat de trésorerie EA	(3)	- 8.563.022,13	- 8.911.306,25	- 9.452.156,63	-8.956.221,59
Résultat comptable EB	(4)	1.034.469,13	150.071,34	-591.052,72	602.145,60
Variation des créances aléatoires		761.196,47	12.109,03	-695.875,79	422.290,13
Résultat final	(5)	273.272,66	137.962,31	104.823,07	179.855,47

Légende :

- (1) Résultat comptable de l'exercice propre
- (2) Résultat comptable des exercices clos
- (3) Résultat de trésorerie de l'exercice précédent
- (4) Résultat comptable de l'exercice budgétaire
- (5) Résultat final à charge de la dotation communale

2.3. RÉSULTATS DE TRÉSORERIE

2.3.1. RÉSULTATS DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE

Le résultat de trésorerie de l'exercice antérieur est de		15.756.817,61
Les recettes perçues durant l'exercice sont de	+	74.081.838,72
Les dépenses effectuées durant l'exercice sont de	-	80.522.084,58
Par conséquent, le résultat de trésorerie à la clôture l'exercice est de	=	9.316.571,75
Les sommes se trouvant à la fonction 0000 s'élèvent à	+	11.831.992,99
Par conséquent, le résultat final de trésorerie à la clôture de l'exercice est de	=	21.148.564,74

2.3.2. ÉVOLUTION DES RÉSULTATS DE TRÉSORERIE

Année		2019	2020	2021	2022
Résultat de trésorerie		- 8.911.306,25	- 9.452.156,63	-8.956.221,59	15.756.817,61
Résultat final de trésorerie		- 854.297,64	1.256.498,78	1.397.901,17	26.875.864,22



3. EFFECTIFS DU PERSONNEL

Le Directeur Financier du C.P.A.S. est assisté dans sa mission par :

- 2 articles 60 (E)
- 3 adjoints administratifs (D)
- 2 assistants administratifs (C)
- 5 secrétaires administratifs (B)
- 1 secrétaire d'administration (A)

PAIEMENT ANNUEL DES JETONS DE PRÉSENCE ET AVANTAGES

NOM Prénom	Nombre de mois	Mensuel brut	Net payé	Avantages
CHARLIER Béatrice	12	€ 16.464,44	€ 13.171,99	Ordinateur HP Probook 470 G7
janvier	1	€ 1.269,77	€ 1.015,85	
février	1	€ 1.269,77	€ 1.015,85	
mars	1	€ 1.235,43	€ 988,38	
avril	1	€ 1.269,77	€ 1.015,85	
mai	1	€ 1.269,77	€ 1.015,85	
juin	1	€ 1.544,31	€ 1.235,49	
juillet	1	€ 1.544,31	€ 1.235,49	
août	1	€ 1.544,31	€ 1.235,49	
septembre	1	€ 1.407,04	€ 1.125,67	
octobre	1	€ 1.269,77	€ 1.015,85	
novembre	1	€ 1.685,01	€ 1.348,05	
décembre	1	€ 1.155,18	€ 924,17	
COCHEZ Francis	12	€ 12.102,62	€ 0,00	Ordinateur HP Probook 470 G7
janvier	1	€ 411,81	€ 0,00	
février	1	€ 995,23	€ 0,00	
mars	1	€ 857,96	€ 0,00	
avril	1	€ 1.407,04	€ 0,00	
mai	1	€ 1.098,16	€ 0,00	
juin	1	€ 995,23	€ 0,00	
juillet	1	€ 960,89	€ 0,00	
août	1	€ 446,15	€ 0,00	
septembre	1	€ 1.132,50	€ 0,00	
octobre	1	€ 1.132,50	€ 0,00	
novembre	1	€ 1.509,97	€ 0,00	
décembre	1	€ 1.155,18	€ 0,00	
CULER Diane	12	€ 10.183,50	€ 7.128,49	
janvier	1	€ 1.132,50	€ 792,76	
février	1	€ 995,23	€ 696,67	
mars	1	€ 1.132,50	€ 792,76	
avril	1	€ 137,27	€ 96,09	
mai	1	€ 137,27	€ 96,09	
juin	1	€ 411,81	€ 288,27	
juillet	1	€ 823,62	€ 576,54	
août	1	€ 686,35	€ 480,45	
septembre	1	€ 1.098,16	€ 768,72	
octobre	1	€ 960,89	€ 672,63	
novembre	1	€ 1.547,74	€ 1.083,43	
décembre	1	€ 1.120,16	€ 784,08	
DE BROUWER Florine	12	€ 15.801,03	€ 10.271,01	Ordinateur HP Probook 470 G7
janvier	1	€ 995,23	€ 646,93	
février	1	€ 823,62	€ 535,38	
mars	1	€ 1.407,04	€ 914,62	
avril	1	€ 3.795,16	€ 2.466,88	
mai	1	€ 960,89	€ 624,61	
juin	1	€ 1.269,77	€ 825,39	
juillet	1	€ 995,23	€ 646,93	
août	1	€ 995,23	€ 646,93	
septembre	1	€ 1.132,50	€ 736,16	
octobre	1	€ 1.132,50	€ 736,16	
novembre	1	€ 1.138,68	€ 740,17	
décembre	1	€ 1.155,18	€ 750,85	
de HALLEUX Guy	12	€ 16.498,78	€ 13.199,45	Ordinateur HP Probook 470 G7
janvier	1	€ 1.269,77	€ 1.015,85	
février	1	€ 1.407,04	€ 1.125,67	
mars	1	€ 1.544,31	€ 1.235,49	
avril	1	€ 1.407,04	€ 1.125,66	
mai	1	€ 1.269,77	€ 1.015,85	
juin	1	€ 1.407,04	€ 1.125,67	
juillet	1	€ 1.269,77	€ 1.015,85	
août	1	€ 1.407,04	€ 1.125,67	
septembre	1	€ 1.544,31	€ 1.235,49	
octobre	1	€ 1.269,77	€ 1.015,85	
novembre	1	€ 1.547,74	€ 1.238,23	
décembre	1	€ 1.155,18	€ 924,17	
DELVOYE Kathleen	12	€ 29.025,40	€ 20.317,86	Ordinateur HP Probook 470 G7
janvier	1	€ 8.214,77	€ 5.750,35	
février	1	€ 411,81	€ 288,27	
mars	1	€ 1.544,31	€ 1.081,03	
avril	1	€ 1.407,04	€ 984,94	
mai	1	€ 1.269,77	€ 888,85	
juin	1	€ 1.681,58	€ 1.177,12	
juillet	1	€ 8.564,56	€ 5.995,20	
août	1	€ 583,42	€ 408,40	
septembre	1	€ 960,89	€ 672,63	
octobre	1	€ 1.132,50	€ 792,76	

PAIEMENT ANNUEL DES JETONS DE PRÉSENCE ET AVANTAGES

NOM Prénom	Nombre de mois	Mensuel brut	Net payé	Avantages	
	novembre	1	€ 2.099,57	€ 1.469,71	
	décembre	1	€ 1.155,18	€ 808,60	
GREBORI Andréa	12	€ 3.328,91	€ 2.330,27	Ordinateur HP Probook 470 G7	
janvier	1	€ 171,61	€ 120,13		
février	1	€ 720,69	€ 504,49		
mars	1	€ 720,69	€ 504,49		
avril	1	€ 411,81	€ 288,27		
juin	1	€ 308,88	€ 216,22		
juillet	1	€ 308,88	€ 216,22		
août	1	€ 274,54	€ 192,18		
septembre	1	€ 137,27	€ 96,09		
octobre	1	€ 274,54	€ 192,18		
HAUMONT Dominique	12	€ 939,00	€ 657,30		
octobre	1	€ 171,61	€ 120,13		
novembre	1	€ 312,31	€ 218,62		
décembre	1	€ 455,08	€ 318,55		
MEKKAOUI Fouziya	7	€ 5.216,35	€ 4.173,21	Ordinateur HP Probook 470 G7	
janvier	1	€ 446,15	€ 356,93		
février	1	€ 1.098,16	€ 878,56		
mars	1	€ 857,96	€ 686,39		
avril	1	€ 549,08	€ 439,27		
mai	1	€ 583,42	€ 466,75		
juin	1	€ 1.407,04	€ 1.125,67		
juillet	1	€ 274,54	€ 219,64		
PRAET Jean-Claude	12	€ 5.087,42	€ 3.052,43		
janvier	1	€ 446,15	€ 267,69		
février	1	€ 446,15	€ 267,69		
mars	1	€ 446,15	€ 267,69		
avril	1	€ 446,15	€ 267,69		
mai	1	€ 446,15	€ 267,69		
juin	1	€ 583,42	€ 350,05		
juillet	1	€ 583,42	€ 350,05		
août	1	€ 274,54	€ 164,72		
septembre	1	€ 137,27	€ 82,36		
octobre	1	€ 446,15	€ 267,69		
novembre	1	€ 551,83	€ 331,09		
décembre	1	€ 280,04	€ 168,02		
REBUFFAT Jean	12	€ 14.231,03	€ 9.961,81	Ordinateur HP Probook 470 G7	
janvier	1	€ 1.269,77	€ 888,85		
février	1	€ 1.407,04	€ 984,94		
mars	1	€ 1.407,04	€ 984,94		
avril	1	€ 1.407,04	€ 984,94		
mai	1	€ 1.269,77	€ 888,85		
juin	1	€ 1.098,16	€ 768,72		
juillet	1	€ 995,23	€ 696,67		
août	1	€ 1.269,77	€ 888,85		
septembre	1	€ 1.407,04	€ 984,94		
octobre	1	€ 960,89	€ 672,63		
novembre	1	€ 724,12	€ 506,89		
décembre	1	€ 1.015,16	€ 710,59		
THOMAS Jérôme	8	€ 1.553,33	€ 1.009,69		
avril	1	€ 171,61	€ 111,55		
mai	1	€ 171,61	€ 111,55		
juin	1	€ 137,27	€ 89,23		
juillet	1	€ 137,27	€ 89,23		
septembre	1	€ 171,61	€ 111,55		
octobre	1	€ 171,61	€ 111,55		
novembre	1	€ 137,27	€ 89,23		
décembre	1	€ 455,08	€ 295,80		
VANDERSTAPPEN Nicolas	10	€ 2.268,52	€ 1.814,86		
janvier	1	€ 171,61	€ 137,29		
février	1	€ 137,27	€ 109,82		
mars	1	€ 171,61	€ 137,29		
avril	1	€ 171,61	€ 137,29		
mai	1	€ 137,27	€ 109,82		
juillet	1	€ 171,61	€ 137,29		
août	1	€ 823,62	€ 658,92		
septembre	1	€ 171,61	€ 137,29		
octobre	1	€ 137,27	€ 109,82		
novembre	1	€ 175,04	€ 140,03		

SALAIRE ANNUEL DU PRÉSIDENT

SALAIRE ANNUEL DU PRÉSIDENT

Nom, Prénom	Mois	Montant base	Mensuel brut	Cotisation pension	Imposable	Précompte professionnel	Net payé
Stefan Cornelis	janvier	€ 56.001,60	€ 6.214,20	€ 466,07	€ 5.748,13	€ 2.471,70	€ 3.276,43
	février	€ 56.001,60	€ 6.214,20	€ 466,07	€ 5.748,13	€ 2.471,70	€ 3.276,43
	mars	€ 56.001,60	€ 6.214,20	€ 466,07	€ 5.748,13	€ 2.471,70	€ 3.276,43
	avril	€ 56.001,60	€ 6.214,20	€ 466,07	€ 5.748,13	€ 2.471,70	€ 3.276,43
	mai	€ 56.001,60	€ 6.214,20	€ 466,07	€ 5.748,13	€ 2.471,70	€ 3.276,43
	juin	€ 56.001,60	€ 6.214,20	€ 466,07	€ 5.748,13	€ 2.471,70	€ 3.276,43
	juillet	€ 56.001,60	€ 6.214,20	€ 466,07	€ 5.748,13	€ 2.471,70	€ 3.276,43
	août	€ 37.287,05	€ 6.214,20	€ 466,07	€ 5.748,13	€ 2.471,70	€ 3.276,43
	septembre	€ 37.287,05	€ 6.214,20	€ 466,07	€ 5.748,13	€ 2.471,70	€ 3.276,43
	octobre	€ 56.001,60	€ 6.214,20	€ 466,07	€ 5.748,13	€ 2.471,70	€ 3.276,43
	novembre	€ 56.001,60	€ 6.214,20	€ 466,07	€ 5.748,13	€ 2.471,70	€ 3.276,43
	décembre	€ 56.001,60	€ 6.338,49	€ 475,39	€ 5.863,10	€ 2.521,13	€ 3.341,97
	Arriérés des années précédentes	***	€ 23.394,83	€ 1.754,60	€ 21.640,23	€ 9.305,29	€ 12.334,94
TOTAL ANNÉE 2023	12	***	€ 98.089,52	€ 7.356,76	€ 90.732,76	€ 39.015,12	€ 51.717,64

TABLEAU RÉCAPITULATIF ET VOYAGES

TABLEAU RÉCAPITULATIF ET VOYAGES

NOM Prénom	Rôle linguistique	Fonction	Mandat rémunéré	Date début	Date fin	Rémunération brute (€)	Total jetons de présence	Nombre de réunions	Outils de travail	Voyages / Avantages	Réduction opérée (%)	Total net payé (€)	Date du rapport
CORNELIS Stefan	NL	Président	oui	26.06.2017	***	74.694,69 23.394,83*	***	101	Ordinateur portable HP Probook 470 G7	***	***	€ 39.362,70	23.07.24
CHARLIER Béatrice	FR	Conseiller	oui	01.03.2013	***	€ 16.464,44	117	117	Ordinateur portable HP Probook 470 G7	***	30	€ 13.171,99	23.07.24
COCHEZ Francis	FR	Conseiller	oui	30.11.2005	***	€ 12.102,62	86	86	Ordinateur portable HP Probook 470 G7	***	100	€ 0,00	23.07.24
CULER Diane	FR	Conseiller	oui	26.09.2019	***	€ 10.183,50	73	73	***	***	30	€ 7.128,49	23.07.24
DE BROUWER Florine	FR	Conseiller, Président f.f.	oui	01.03.2019	***	€ 15.801,03	91	91	Ordinateur portable HP Probook 470 G7	***	35	€ 10.271,01	23.07.24
de HALLEUX Guy	FR	Conseiller	oui	02.03.2007	***	€ 16.498,78	117	117	Ordinateur portable HP Probook 470 G7	***	20	€ 13.199,45	23.07.24
DELVOYE Kathleen	FR	Conseiller, Président f.f.	oui	01.03.2013	***	€ 29.025,40	108	108	Ordinateur portable HP Probook 470 G7	***	30	€ 20.317,86	23.07.24
GREBORI Androa	FR	Conseiller	oui	20.10.2021	12.10.2023	€ 3.328,91	23	23	Ordinateur portable HP Probook 470 G7	***	30	€ 2.330,27	23.07.24
HAUMONT Dominique	FR	Conseiller	oui	12.10.2023	***	€ 939,00	6	6	***	***	30	€ 657,30	23.07.24
MEKKAOUI Fouziya	FR	Conseiller	oui	22.12.2022	***	€ 5.216,35	37	37	Ordinateur portable HP Probook 470 G7	***	20	€ 4.173,21	23.07.24
PRAET Jean-Claude	FR	Conseiller	oui	01.03.2019	***	€ 5.067,42	35	35	***	***	40	€ 3.052,43	23.07.24
REBUFFAT Jean	FR	Conseiller	oui	22.03.2017	***	€ 14.231,03	101	101	Ordinateur portable HP Probook 470 G7	***	30	€ 9.961,81	23.07.24
THOMAS Jérôme	FR	Conseiller	oui	01.03.2019	***	€ 1.553,33	10	10	***	***	35	€ 1.009,69	23.07.24
VANDERSTAPPEN Nicolas	FR	Conseiller	oui	14.09.2022	***	€ 2.268,52	15	15	***	***	20	€ 1.814,86	23.07.24

* arriérés des années précédentes, lesquelles : Remboursement partiel de retenues opérées à la demande de M. Cornelis sur un traitement de 07/2021, 08/2021, 09/2021, 10/2021, 11/2021, 12/2021

MARCHÉS PUBLICS > 3500€

MARCHÉS PUBLICS > 3500€

	Description du marché	Date du marché (délibération)	Société	Montant (HTVA)	Investissement
1	Produits pharmaceutiques pour le cabinet médical	25-01-23	Pharmacie Evasion	3.685,30 €	Exploitation
2	Recrutement du personnel Intérimaire pour le gestion de la cuisine du Home Brugmann	25-01-23	HUMAN SUPPORTS MEDICAL SRL	78.000,00 €	Exploitation
3	Fourniture de Matériel médical pour le Domaine du Neckersgat et le Home Brugmann	22-02-23	Arseus	3.520,00 €	Exploitation
			WM supplies	10.811,40 €	Exploitation
			WM supplies	10.115,00 €	Exploitation
			Dyna médical	5.072,12 €	Exploitation
			Dyna médical	14.954,36 €	Exploitation
4	Fourniture de lits médicalisés et tables de nuit pour le Domaine du Neckersgat et le Home Brugmann	22-02-23	Haelvoet nv	32.417,72 €	Exploitation
15	Réaménagement du patio interne du Fonpavo	26-05-23	The Grass Compagny Bv	9.302,39 €	Investissement
14	Installation de screens antisolaires au Fonpavo	26-05-23	Baille SRL	20.273,00 €	Investissement
5	Fournitures de matériel médical pour le cabinet médical et le SIPPT	31-05-23	Dyna médical	98,45 €	Exploitation
			Arseus	4.397,01 €	Exploitation
			WM Supplies	231,18 €	Exploitation
			WM Supplies	1.435,54 €	Exploitation
6	Remplacement du pare-feu de l'administration centrale et de la cité de l'enfance	31-05-23	Secutec	78.700,00 €	Investissement
7	Fourniture d'outillage ,quincaillerie et fournitures associés	28-06-23	utools	2.472,62 €	Exploitation
			utools	13.755,61 €	Exploitation
			utools	3.979,11 €	Exploitation
			Cipac	6.271,61 €	Exploitation
8	Fourniture de compléments nutritionnels pour le Domaine du Neckersgat et le Home Brugmann	12-07-23	Dyna médical	11.182,51 €	Exploitation
9	Nettoyage des vitres des bâtiments du CPAS d'uccle	30-08-23	Cemre Cleaning	82.119,49 €	Exploitation
10	Etude spatiale des espaces de bureaux du CPAS	30-08-23	Global design& Build	70.375,00 €	Investissement
11	Acquisition de matériel électrique et fournitures associées	27-09-23	Delaby electro	126.266,53 €	Exploitation
12	Fournitures de 40 ordinateurs portables avec licences et accessoires	27-09-23	SPIE Belgium Division ICS	52.435,20 €	Investissement
13	Renovation et isolation de la toiture plate au -1	27-09-23	Crabbe dakwerken	247.443,80 €	Investissement
16	Accompagnement à la conformité et désignation d'un DPO	17-11-23	Bizliner by contraste Europe S.A	22.000,00 €	Exploitation
17	Mise en place d'un WIFI a l'administration centrale et maintenance	22-12-23	Win	57.233,46 €	Investissement
				968.548,41 €	

type de marché	Description du marché	Date du marché (délibération)	Société	Montant (HTVA)
1	Service	Reunion du comité de direction(privatisation d'une salle de restaurant)	Restaurant harold	1.800,00 €
2	Service	Formation sur le developpement naturel de l'enfant via le mouvement	Bodymap	539,87 €
3	Service	Repas reunion membres du jury d'examen de recrutement au grade E technique et entretien	LE MOONS	144,00 €
4	Fournitures	Achat outils pédagogiques	La licorne librairie	209,85 €
5	Fournitures	Projecteur pour les ateliers collectifs	Vandenborre	1.627,27 €
6	Fournitures	Equipement plan grand froid	Decathlon	395,00 €
7	Service	bowling	Crosly bowling	161,16 €
8	Fournitures	Lave vaisselle pour le bar	Steylemans	532,34 €
9	Fournitures	Fauteuil geriatrique	Gohy	2.976,00 €
10	Fournitures	Fauteuil relax	Gohy	3.180,00 €
11	Service	Privatisation d'une salle de restaurant	Restaurant Harold	1.080,00 €
12	Service	Repas reunion membres du jury d'examen de recrutement au grade E technique et entretien	LE MOONS	200,00 €
13	Service	Formation sur le developpement naturel de l'enfant via le mouvement	Bodymap	539,87 €
14	Fournitures	Matériel pédagogique	Hageland	600,33 €
15	Fournitures	Sandwich pour le drink du Secrétaire général 2023	Traiteur Tubach	1.157,03 €
16	Service	Desserts pour le drink du SG	Maison Barat	754,72 €
17	Fournitures	Electro menagers pour la cuisine du 625 chaussée d'Alseberg	Vandenberg	777,27 €
18	Fournitures	Taque de cuisson pour le 48 AV Achille Reisdorf	Vandenberg	1.223,26 €
19	Fournitures	50 GSM de fonction	Orange	1.839,00 €
20	Service	Repas de service	LE Kabuki-Drug opera	247,11 €
21	Fournitures	Etiquettes DYMO cartes bénéficiaires	Discount Office	217,97 €
22	Fournitures	Etiquette DYMO pour armoires	Discount Office	21,12 €
23	Fournitures	Trousse de secours	Evasion	84,00 €
24	Fournitures	7Trousse de secours	Evasion	587,74 €
25	Fournitures	Mixer	Jacoby	167,70 €
26	Service	Visite guidée du MIM	Musées royaux des beaux-arts MIM	15,50 €
27	Fournitures	table basse	Ikéa	198,31 €
28	Service	Visite guidée de l'exposition "picasso"	Musées royaux des beaux-arts	70,25 €
29	Fournitures	Renew veeam backup entreprise 2 socket	SPIE	805,80 €
30	Fournitures	Plan de table	Ikéa	991,68 €
31	Fournitures	Baguette finition plan de travail	Ikéa	52,76 €
32	Fournitures	Table de chevet	Ikéa	660,99 €
33	Fournitures	Paillasson	Action	65,95 €
34	Fournitures	Laampe de chevet	Ikéa	214,71 €
35	Fournitures	Barre de douche	Gamma	138,81 €
36	Service	Reconstruction formation talents de 2022	Formalia SRL	3.065,00 €
37	Fournitures	Taque de cuisson	Electro depot	369,36 €
38	Fournitures	Matériel informatique	Vandenborre	1.376,76 €
39	Service	Formation en Aromathérapie pour le personnel nursing MRS	Les Formation du soi asbl	2.050,40 €
40	Service	Artiste animation dansante	Mathieu Verkaeren	206,61 €
41	Service	Artiste animation dansante	Mathieu Verkaeren	289,26 €
42	Service	Artiste animation musicale	Nico Di Santy	289,26 €
43	Service	Artiste animation musicale	Nico Di Santy	289,26 €
44	Service	Animation dansante	Danse comme tu es	396,69 €
45	Service	Animation dansante	Danse comme tu es	396,69 €
46	Service	Artiste animation musicale	Dominique Rectem	231,40 €
47	Service	Artiste animation musicale	Dominique Rectem	231,40 €
48	Service	Artiste animation musicale	Hugo Bossuit	107,44 €
49	Service	Artiste animation musicale	Hugo Bossuit	107,44 €

50	Fournitures	Meuble bas de cuisine	Ikéa	79,00 €
51	Fournitures	Meuble bas de cuisine	Ikéa	118,50 €
52	Fournitures	Meuble bas de cuisine	Ikéa	146,15 €
53	Fournitures	Taque de cuisson	Electrodepot	379,08 €
54	Service	Acquisition des interfaces de liaison entre les logiciels Unitime et CernusseHR	CORILUS	877,40 €
55	Service	Supervision dynamique du P3 à la cité de l'enfance Asselbergs	SYNERGIE ASBL	1.950,00 €
56	Service	Supervision de la cellule de mediation de dettes	JULIE RAVETS	3.200,00 €
57	Fournitures	Toner de récupération HP	SPIE	17,02 €
58	Fournitures	Sachets œufs de pâques	COLRYUT	47,90 €
59	Fournitures	Visite du salon de batibow(13 personnes)	BATIBOW	195,00 €
60	Service	Bricolage et œufs de pâques	VBS	144,06 €
61	Service	Visite du salon de batibow	BATIBOW	15,00 €
62	Fournitures	FALCI(certification de textes de présentation des services)	ASBL INCLUSION	234,00 €
63	Fournitures	Dégustement repas à thème	LAS FIESTAS	105,70 €
64	Fournitures	Médailles	HEMA	6,81 €
65	Fournitures	Dégustement repas à thème	FIESTA FUN	35,45 €
66	Service	Intervision individuelle	JULIE RAVETS	600,00 €
67	Fournitures	Outil de récupération des boites mails	SPIE	645,00 €
68	Service	Garde robe	Ikéa	246,28 €
69	Fournitures	Visite des coulisses de la Monnaie(15 personnes)	Les coulisses de la Monnaie	100,00 €
70	Fournitures	Casier éducateur bureau P3	VIDALXL BE	135,52 €
71	Fournitures	Tapis	MEUBLE SAINT DENIS	165,29 €
72	Service	Expertise de terrains A406b et A409b	BUREAU D'EXPERT EDL	1.000,00 €
73	Service	Petit déjeuner reunion MENA	LE fême CONTINENT	49,28 €
74	Service	Dejeuner reunion MENA	LE MOONS	123,20 €
75	Service	Dessert reunion MENA	LES TARTES FRANCOISE	84,04 €
76	Service	Visite de l'observatoire de Grimbergen(15 PERS)	Visite du l'observatoire de Grimbergen	90,00 €
77	Service	Visite Relable "L'adoration de l'agneau au mystique" par les frères Van Eyck(15 pers)	Visite retable "L'adoration de l'agneau mystique"	2.125,00 €
78	Service	Formation sur le statut des indépendants	Droits quotidiens	2.310,00 €
79	Fournitures	Impressions photos	KRUIDVAT	32,00 €
80	Fournitures	Set de tringle à rideaux	Ikéa	438,40 €
81	Fournitures	Tringle à rideaux	Ikéa	82,56 €
82	Service	Location et enlèvement d'un conteneur tout venant	SORET	516,33 €
83	Service	Certificats SSL pour la connexion du télétravail	SPIE	629,00 €
84	Fournitures	Refrigerateurs	KREFEL	1.973,55 €
85	Fournitures	Chaise	Ikéa	743,70 €
86	Fournitures	Table basse	Ikéa	198,31 €
87	Fournitures	Meuble TV	Ikéa	130,31 €
88	Fournitures	TV	ELECTRO DEPOT	305,74 €
89	Fournitures	Lampe de chevet	Ikéa	99,00 €
90	Fournitures	15 Poubelles recycling	LEEN BAKKER	557,73 €
91	Fournitures	paillasson	Ikéa	99,07 €
92	Service	Trajet en bus De lijn pour sortie à Gang	DE LIJN	61,20 €
93	Service	Voyage en train pour sortie à Gang	SNCB	172,80 €
94	Service	Trajet en bus De lijn pour sortie à l'Observatoire de Grimbergen	DE LIJN	51,00 €
95	Fournitures	Jeu du Morpion	TRAFIC	14,04 €
96	Service	Formation à la communication en couleurs pour le personnel du service nettoyage du DN &HB	TALENTIN	2.400,00 €
97	Service	Expertise terrain A406b et A4092b (humaniteitslaan à Ruisbroek)	Patrick Peeters - Beëdigde Landmeter Expert	600,00 €
98	Service	Attestation soin INAMI	SPEOS-INAMI	253,52 €
99	Service	Abonnement wifi et télédistribution pour ILLA 7	PROXIMUS	52,92 €
100	Fournitures	Taque à conduction	ELECTRO DEPOT	156,98 €
101	Fournitures	Oreiller	Ikéa	86,65 €

type de marché	Description du marché	Date du marché (délibération)	Société	Montant (HTVA)
102	Fournitures	Housse de couette	Ikéa	371,78 €
103	Service	Artiste animation	ANDREA	181,82 €
104	Fournitures	Matériel pour atelier créatif	ACTION	116,80 €
105	Service	Coaching/supervision individuelle de préparation aux évaluations /entretiens de fonctionnement	MYHRO	770,00 €
106	Fournitures	Cache-escalier	CARPEIRIGHT	229,87 €
107	Fournitures	Mixeur	KREFEL	66,07 €
108	Fournitures	Appétitifs	LA POMME DDE BABELLE	616,00 €
109	Fournitures	Tableau décoratif	Ikéa	82,63 €
110	Fournitures	Plaid	Ikéa	153,93 €
111	Fournitures	Rideaux	Ikéa	619,71 €
112	Fournitures	Contrôle technique	ACT	111,02 €
113	Fournitures	Matériel de dessin	HEMA	12,40 €
114	Fournitures	Barbecue au charbon	BRICO	249,00 €
115	Fournitures	Caisse de transport	HUBO	63,99 €
116	Service	Formation préparation de repas équilibrés à petits prix	FORMANAC	500,00 €
117	Service	Formation à l'évacuation pour le logement de transit du HB	CESI	759,95 €
118	Fournitures	Support plafond	Ikéa	28,44 €
119	Fournitures	Plantes	BRICO	232,95 €
120	Fournitures	pois de fleurs	BRICO	85,11 €
121	Service	Team building	SORTILEGE	1.141,04 €
122	Fournitures	12 sacs de couchage	WESCO	372,24 €
123	Service	Reparation chambre froide	CARVEEN	3.157,88 €
124	Fournitures	Table de mini foot	DREAMLAND	271,90 €
125	Service	publication de la mise en location du bien sis Achille reisdoiff n° 48	IMMOWEB	80,49 €
126	Service	Gîte pour camp d'été	GITE LE ROZIER	400,00 €
127	Service	Formation d'une personne de confiance néerlandophone	MENSURA	1.254,00 €
128	Service	Recupération des subsides Ukrainien	CEVI	2.000,00 €
129	Service	Reception agent FEDASIL	DOMINO	43,75 €
130	Fournitures	Achat smartphone pour la cellule énergie	ORANGE	156,25 €
131	Service	Application téléphone pour favoriser la mise en autonomie des jeunes	NIPTO	8,99 €
132	Service	Réinstallation du logiciel Deona pour les 2 ordinateurs de la crèche	ADEONA	57,98 €
133	Service	Formation Re-trouver de nouvelles motivations au travail	FORMASERVICES	1.040,00 €
134	Service	Team building	MYSTERY BAG BRUSSELS	181,13 €
135	Service	Réparation de coque cassée	PRIMINFO	32,00 €
136	Service	Vérification générale de la centrale de détection incendie ILA	HELP FIRE	1.725,00 €
137	Service	fancy fair	MBCG	363,63 €
138	Service	Artiste animation	CAROLINE	206,81 €
139	Fournitures	Seche-linge	VAN DEN BERG	250,83 €
140	Fournitures	Batterie defectueuse à remplacer	BECHTLE	62,39 €
141	Fournitures	Zweefparasoel voor terras baby's + parasolhoes	BRICO	243,99 €
142	Service	Voyage en car + excursion en bateau	VERONICA CARS	425,00 €
143	Service	Voyage en car+ visite Musée Paul Delvaux	VERONICA CARS	655,00 €
144	Service	Voyage en car +sortie Tournai et visite Tamat	VERONICA CARS	470,00 €
145	Service	Voyage en car + Visite Abbaye de Villers-le-Villies	VERONICA CARS	425,00 €
146	Service	Fritkot pour 65 personnes	ENTRE DEUX FRITES	720,00 €
147	Service	Comité culturel et repas communautaire (60 personnes)	LA GRIGNOTIERE BIVOUAC	600,00 €
148	Service	Visite Ascenseur de Strépy-Thieu	Voies d'eau du hainaut(Acenseur de Strépy-Thieu)	460,00 €
149	Service	Visite du Musée de St Idelsbald	Musée Paul Delvaux	210,00 €
150	Service	Les chasseurs de Pronkères-Projet Tram 51	Les chasseurs de Pronkères-Projet Tram 52	400,00 €

151	Service	Glacier ambulant	CARETTE	513,24 €
152	Service	Glacier ambulant	LANNI GIOVANNI	600,00 €
153	Service	Glacier ambulant	LANNI GIOVANNI	600,00 €
154	Service	Visite culturelle à Dinant avec les apprentis en Alpha-FLE	LA MAISON D'ADOLPHE SAXE A DINANT	305,00 €
155	Service	Etais des lieux logements Merlo 8c et Chaussée d'Alsemberg 625	MON ETAT DES LIEUX	314,00 €
156	Fournitures	plis pour robinet automatique du pavillon	FNAC	77,90 €
157	Service	Formation sur le thème " assertivité, s'affirmer en respectant autrui"	BELGIAN CLEAN ACADEMY	1.200,00 €
158	Service	Sortie parc animalier	HENDRIKX	672,07 €
159	Service	Intervention connexion réseau	PROXIMUS	1.000,00 €
160	Service	Sortie culturelle Dinant	LA CITADELLE DE DINANT	60,00 €
161	Service	Formation" les 7 habitudes des aides ménagères efficace"	BELGIAN CLEAN ACADEMY	1.200,00 €
162	Service	Formation"comment réagir aux critiques et aux remarques"	BELGIAN CLEAN ACADEMY	1.200,00 €
163	Fournitures	Achat d'un routeur WIFI	BECHTLE	44,11 €
164	Fournitures	Dossiers sociaux	900DPI SPRL	2.825,50 €
165	Fournitures	Memento marchés publics 2023	Bidfood	470,65 €
166	Service	Team building pour le personnel des services auxiliaires	PAIRI DAIZA	513,00 €
167	Service	10 boîtes de filtres à café pour Samovar	BIDFOOD	470,00 €
168	Service	Migration serveur Clarilog	CLARIFOG	499,00 €
169	Fournitures	Achat de semelle en teflon pour fer à repasser + housse table à repasser	ABC SOFT	4,60 €
170	Fournitures	Photographe pour fête "it's my life" officialisation Montessorri	ESPACE MACHINE A COUDRE Offre complète	187,78 €
171	Service	Team building pour le service entretien du DN	ERIC BOMAL	485,00 €
172	Service	Achat de sacs à pain	TAKE THE MOON	745,00 €
173	Fournitures	Visite parc Huizingen	PARC-DE HUIZINGEN	310,00 €
174	Service	Elat des lieux d'entrée du bien sis avenue Achille Reisdoiff 48	METRIC SPRL	270,00 €
175	Service	Supervision dynamique du p4 à la cité de l'entance	SYNERGIE ASBL	1.950,00 €
176	Service	Sortie au mini golf	DOMAINE DE HUIZINGEN	5,66 €
177	Service	Sortie au mini golf	DOMAINE DE HUIZINGEN	5,66 €
178	Service	Visite au TAMAT de Tournai	OFFICE DU TOURISME DE Tournai	360,00 €
179	Fournitures	Thermomètre congélateur	MONSIEUR BRICOLAGE	3,09 €
180	Fournitures	Bureau ergonomique	IKEA	609,00 €
181	Service	publication annonce offre d'emploi	BOSA	591,00 €
182	Service	Glacier ambulant	GLACIER LANNI	120,00 €
183	Service	Transport en car jusqu'à la mer	HENDRIKX	960,93 €
184	Service	Contrôle technique	SECURITE AUTOMOBILE	82,81 €
185	Fournitures	Projecteur	VANDEBORRE	499,00 €
186	Service	Mise à jour critique pour le télétravail	SPIE	1.000,00 €
187	Service	Repas et privatisation d'une salle de reunion pour le conseil	LE RELAIS ST JOB	1.000,00 €
188	Fournitures	2 cafetières	VANDEBORRE	280,00 €
189	Service	Matériel diverse	KEOLIS	981,13 €
190	Fournitures	Mobilier pour chambre UK	Ikéa	57,90 €
191	Fournitures	Equipements jardin halte garderie	Ikéa	712,25 €
192	Fournitures	Bouchon poussoir trancheuse(cuisine)	WESCO	295,51 €
193	Service	Séances de clown relationnel	HORECA GERKENS	220,22 €
194	Fournitures	Grille de sécurité de pétrin(cuisine)	GOUJIL THEATRE	301,89 €
195	Service	Séances de clown relationnel	HORECA GERKENS	787,25 €
196	Fournitures	Achat mixer plongeant	GOUJIL THEATRE	301,89 €
197	Fournitures	Supervision pour l'équipe éducative de la cité	CHOMETTE BENELUX	762,75 €
198	Service	50 chargeurs téléphone USB C	CARREBOND	2.520,00 €
199	Fournitures	Team building Affaires général(escape room)	REDCORP	503,00 €
200	Service	Team building Affaires général(RESTAURANT)	ESCAPE HUNT	630,00 €
201	Service	Team building Affaires général (Escalade)	MY TANNOUR	675,00 €
202	Service	Renew Veeam Backup Entreprise +standart 4 sockets	ARKOSE CANAL	621,00 €
203	Fournitures		SPIE	2.608,72 €

type de marché	Description du marché	Date du marché (délibération)	Société	Montant (HTVA)
205	Fournitures	27-09-23	JANSEN WJSMULLER	859,10 €
206	Fournitures	27-09-23	BIDFOOD	470,65 €
207	Fournitures	27-09-23	ORANGE	279,44 €
208	service	27-09-23	Musée des sciences naturelles	350,00 €
209	Fournitures	27-09-23	PHARMACIE EVASION	93,69 €
210	Fournitures	27-09-23	DATS24	1,72 €
211	Fournitures	27-09-23	WESCO	486,56 €
212	Service	27-09-23	SEMON BUSINESS	2.729,00 €
213	Service	27-09-23	DIDINE COOKING FOOD TRUCK DE BAGELS	1.450,00 €
214	Service	27-09-23	BRUXELLES FORMATION	320,00 €
215	Service	27-09-23	CARAIBE PASSION	289,26 €
216	Service	27-09-23	CARAIBE PASSION	289,26 €
217	Service	27-09-23	COSIMO	161,16 €
218	Fournitures	27-09-23	MEDIA MARKET	2.271,04 €
219	Service	27-09-23	HENDRICKS	672,41 €
220	Service	27-09-23	AU COOK CŒUR	119,97 €
221	Fournitures	29-11-23	MEDIA MARKET	119,97 €
222	Service	29-11-23	CBAI	3.420,00 €
223	Fournitures	29-11-23	Ikéa	165,95 €
224	Service	29-11-23	MUSEE HORTA	540,00 €
225	Fournitures	29-11-23	WESCO	130,25 €
226	Service	29-11-23	VISITE LOUVAIN	471,85 €
227	Service	29-11-23	VISITE MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE	160,00 €
228	Fournitures	29-11-23	MEDIA MARKET	70,00 €
229	Fournitures	29-11-23	VIVLIA	152,86 €
230	Service	29-11-23	VOYAGE DEGREVE	673,55 €
231	Service	29-11-23	BIO PLANET	92,70 €
232	Service	29-11-23	HET HUYIS	300,00 €
233	Service	29-11-23	FLEUR DU PAIN	80,00 €
234	Fournitures	29-11-23	MAYFLOWER	47,20 €
235	Fournitures	29-11-23	Ikéa	787,50 €
236	Service	29-11-23	LA FRITE .BE	600,00 €
237	Fournitures	29-11-23	GULLIMEX	99,90 €
238	Fournitures	29-11-23	LIDL	49,99 €
239	Fournitures	29-11-23	VANDEN BORRE	42,92 €
240	Fournitures	29-11-23	BRUNEAU	22,27 €
241	Fournitures	29-11-23	BRUNEAU	60,74 €
242	Fournitures	29-11-23	FLEUR DU PAIN	180,00 €
243	Fournitures	29-11-23	LEONIDAS	516,00 €
244	Fournitures	29-11-23	ELECTRONIC DESIGN	2.157,00 €
245	Service	29-11-23	CESI	2.932,85 €
246	Service	29-11-23	COLAS	470,00 €
247	Service	29-11-23	SPIE	2.937,20 €
248	Service	29-11-23	ACS UCCLE	610,00 €
249	Service	29-11-23	COSI COME	590,00 €
250	Fournitures	29-11-23	Ikéa	609,00 €
251	Fournitures	29-11-23	Ikéa	609,00 €
252	Service	29-11-23	HÔPITAL Notre-Dame à la Rose	880,00 €

253	Service	29-11-23	SNCB	172,00 €
254	Service	29-11-23	CROSLY BOWLING	220,40 €
255	Service	29-11-23	UGC	219,70 €
256	Service	29-11-23	walibi	774,20 €
257	Service	29-11-23	ACS UCCLE	1.810,00 €
258	Service	29-11-23	FORMASERVICES	545,00 €
259	Service	29-11-23	FORMANAC	500,00 €
260	Service	29-11-23	FORMASERVICES	555,00 €
261	Service	29-11-23	ENYGMA	75,84 €
262	Service	29-11-23	FANNY THAI	87,00 €
263	Service	29-11-23	CROSLY BOWLING	33,18 €
264	Fournitures	29-11-23	PRIMINFO	2.322,30 €
265	Service	29-11-23	CENTRE CULTUREL D'UCCLE	375,00 €
266	Service	29-11-23	Musée Belvue	18,75 €
267	Service	29-11-23	Musée KBR	165,00 €
268	Service	29-11-23	BIBLIOTHEQUE ROYALE	180,00 €
269	Service	29-11-23	LES FILLES BELVUE	270,00 €
270	Service	29-11-23	GODART	975,00 €
271	Fournitures	29-11-23	Ikéa	363,00 €
272	Service	29-11-23	KOM A LA MAISON	225,00 €
273	Fournitures	29-11-23	BECHTLE	14,98 €
274	Fournitures	29-11-23	REDCORP	504,94 €
275	Fournitures	29-11-23	MEDIA MARKET	895,00 €
276	Service	29-11-23	DROITS QUOTIDIENS	275,00 €
277	Service	29-11-23	MARTIN DEPANNAGE	694,19 €
278	Service	29-11-23	LA VERITE SI JE MANGE	560,00 €
279	Fournitures	29-11-23	LOTUS	2.856,80 €
280	Fournitures	29-11-23	Sleylemans	1.169,20 €
281	Fournitures	29-11-23	ORCHESTRA	139,90 €
				162.172,86 €

CPAS UCCLE OCMW UKKEL

Address :

CPAS d'Uccle | OCMW van Ukkel
Administration centrale | Centraal bestuur
860 Chaussée d'Alsemberg
Alsembergsesteenweg
B-1180 Uccle-Ukkel



Phone @ Fax :

Tel +32 2 370 75 11



Email :

info@cpasuccle.be



Web :

www.cpasuccle.brussels
www.ocmwukkel.be